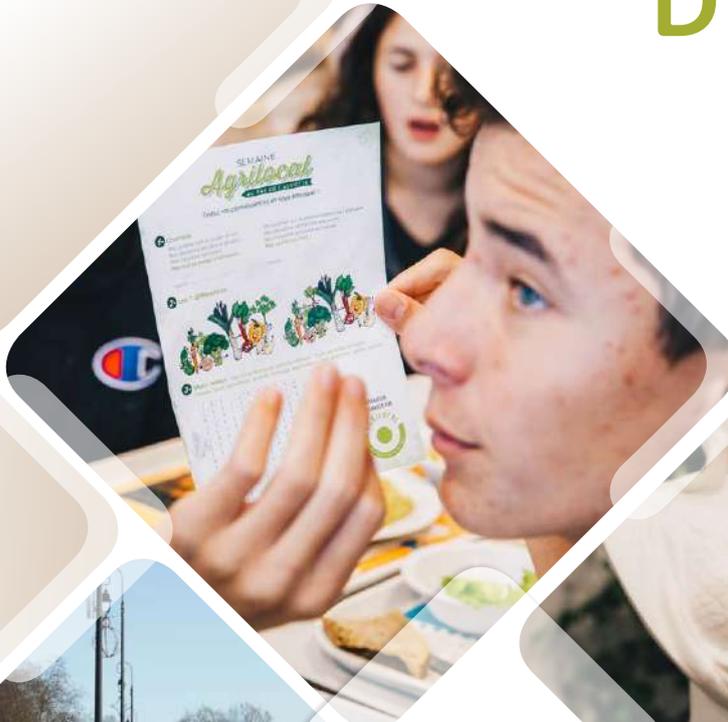


Conseil départemental  
de la Haute-Garonne

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018





Ce rapport d'activités expose dans le détail l'ensemble des actions menées au cours de l'année 2018 par le Conseil départemental de la Haute-Garonne sur nos bassins de vie, qu'ils soient métropolitains, périurbains, ruraux ou de montagne. Notre forte capacité d'investissement cible le soutien à l'emploi, à l'innovation et à l'attractivité du territoire. Nous la dirigeons aussi vers la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité en soutenant les transports alternatifs, la rénovation énergétique, l'agriculture agro-écologique et la gestion de la ressource en eau. Nos actions pour la justice sociale et l'égalité des droits se déclinent dans toutes nos politiques publiques, qu'elles soient sociales, d'insertion, de solidarité, d'éducation, de jeunesse, de culture, de sport, de ressources humaines.

Depuis 2015, nous faisons le choix politique d'agir au plus près de nos 586 communes, des intercommunalités et des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux afin de soutenir les projets d'investissements et d'équipements, le développement touristique et le très haut débit pour tous. Pour renforcer l'efficacité de l'action publique et le soutien au développement local, les complémentarités entre les collectivités locales doivent être recherchées et encouragées. C'est ce que nous faisons avec les contrats de territoire conclus dès 2016 avec chaque commune et chaque intercommunalité. Plus de 2 000 projets d'investissements seront ainsi programmés durant la mandature.

Aujourd'hui, le désengagement technique et financier des services de l'État, la complexification des réglementations et des normes s'imposent de plus en plus aux élus locaux. Des besoins nouveaux, notamment en termes d'ingénierie territoriale, se font jour. Ces contraintes nous ont conduits à mettre en place la SPL Haute-Garonne Développement pour accompagner et faire réussir les communes et les territoires dans leurs stratégies de développement et d'aménagement.

Autre question cruciale : le numérique. A travers Haute-Garonne Numérique, le Département met en œuvre un plan d'actions concrètes de plus de 500 M€ pour assurer le déploiement d'un réseau public très haut débit. Le raccordement par la fibre optique, qui sera réalisé en seulement quatre ans (2018-2022) sur l'ensemble des territoires ruraux et périurbains, constitue une priorité d'accompagnement et d'investissement du Département.

Le Conseil départemental mobilise l'ensemble de ses moyens et de ses compétences pour répondre aux attentes et aux besoins vitaux des Haut-garonnaises et des Haut-garonnais. Il agit ainsi pour préparer l'avenir, construire la Haute-Garonne de demain dans une dynamique vertueuse qui doit être le fruit de l'intelligence collective, du dialogue, du respect mutuel et de la confiance partagée.

**Georges MÉRIC**  
Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne



## Faire vivre la République

14

- 15 CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE
- 18 PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN
- 20 JEUNESSE
- 22 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
- 24 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



## Préserver l'avenir de notre unique biosphère

28

- 29 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- 46 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



## Être solidaires

54

- 55 SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE
- 71 ENFANCE ET JEUNESSE
- 84 TOURISME
- 87 SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ  
ET D'EMPLOI
- 88 LOGEMENT
- 92 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
- 109 SÉCURITÉ DES BIENS  
ET DES PERSONNES



## Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun

112

- 113 SPORT, CULTURE
- 124 ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

## Faire vivre la République

*La République est aujourd'hui un idéal nécessaire pour retrouver le chemin du vivre-ensemble.*

*Le Département a donc pris des mesures fortes en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la mixité sociale dans les collèges et plus largement, de la défense des valeurs républicaines et du principe de laïcité.*

*Le programme d'actions « les Chemins de la République » traduit cet engagement au travers de dispositifs innovants tels que le Parcours laïque et citoyen au collège, les Rencontres de la laïcité et des valeurs républicaines : une semaine d'actions pour les agents et les jeunes clôturée par une conférence grand public en présence du sociologue et historien Michel Wieviorka, le banquet républicain le 14 juillet ouvert à tous les citoyens pour partager un repas convivial autour d'animations culturelles dans un esprit de liberté et de fraternité, ou encore les circuits citoyens « Haute-Garonne Résistante » retraçant l'histoire de la Résistance à travers 20 points d'étape dans Toulouse. L'ambition Jeunes, une nouvelle feuille de route pour agir avec et pour les jeunes. La démarche de dialogue citoyen, déployée à l'échelle de toutes les politiques publiques du Département, permet quant à elle de ré-enchanter la pratique démocratique en associant les habitants et les usagers aux choix publics qui les concernent directement.*

## Préserver l'avenir de notre unique biosphère

*Pour relever le défi climatique et environnemental, le Département a renforcé son action en faveur du développement durable avec l'adoption d'un plan ambitieux pour accompagner la transition écologique du territoire, soutenir le développement d'une agriculture raisonnée et durable et préserver ainsi la qualité de vie en Haute-Garonne.*

*Dès 2016, il a initié un projet de territoire sur la Garonne amont autour de la protection de la ressource en eau, et il continue d'agir pour la préservation de la biodiversité et des espaces naturels sensibles. Le Département assure aussi des missions en matière de sensibilisation à l'environnement et dans le domaine de la sécurité sanitaire, comme le contrôle de la qualité des eaux des nappes et des rivières ou la surveillance du moustique-tigre.*

## Être solidaires

*Le Département a la volonté d'agir pour toujours plus de justice sociale en Haute-Garonne.*

*Solidarité envers les familles, les personnes en difficultés, les seniors ou encore les personnes en situation de handicap, les politiques sociales sont tournées vers un accompagnement personnalisé de l'utilisateur et adaptées au territoire où il vit, pour apporter une réponse individualisée aux besoins. Afin de garantir un développement harmonieux et équilibré, le Conseil départemental cultive également la solidarité entre tous les territoires : nouveaux équipements de proximité au cœur des communes, infrastructures pour faciliter les déplacements du quotidien, grands projets au service du rayonnement de la Haute-Garonne, le Département investit afin de soutenir l'attractivité et le dynamisme du territoire.*

## Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun

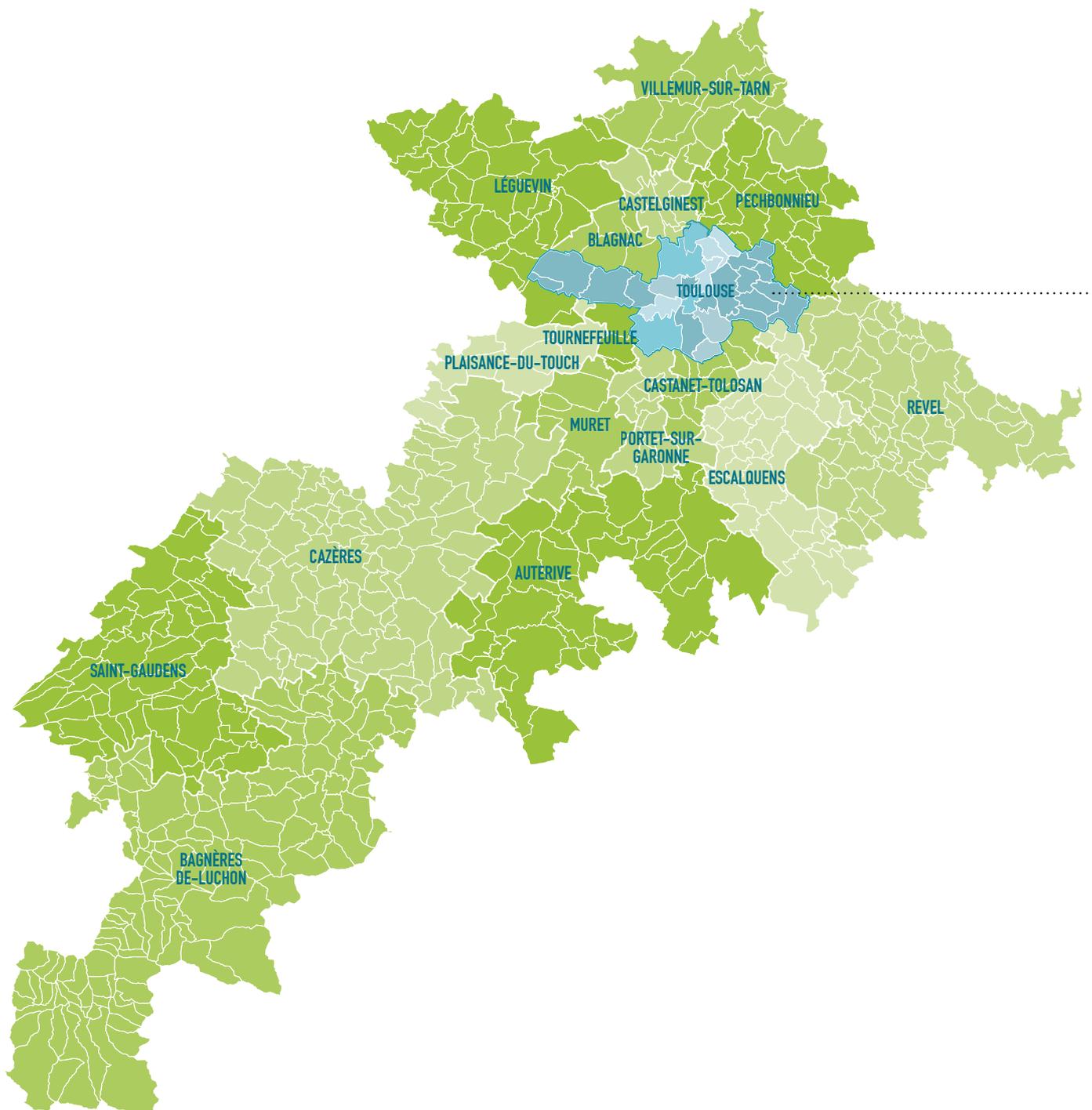
*La conquête du penser par soi-même passe par la nécessaire émancipation de chacune et de chacun.*

*Le Département a donc fait de l'éducation une priorité avec un programme d'investissements ambitieux pour la construction de nouveaux collèges et des établissements confortés dans leurs moyens pour mener à bien leurs projets pédagogiques et porter haut les valeurs républicaines et de citoyenneté. Vecteur d'émancipation de l'individu, le Département renouvelle son soutien à la culture en proposant une offre culturelle de qualité et en accompagnant les acteurs et les manifestations culturels du territoire. Particulièrement attentif aux valeurs véhiculées par le sport – solidarité, respect, tolérance – le Conseil départemental s'engage enfin au soutien de toutes les actions qui permettent au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive, pour le loisir ou à haut niveau.*

# Les 27 cantons Conseil départemental de la Haute-Garonne



DÉCOUVREZ NOTRE CARTE INTERACTIVE  
[HAUTE-GARONNE.FR](http://HAUTE-GARONNE.FR)



**La Haute-Garonne est composée de 16 cantons périurbains ou ruraux :**

- Auterive • Bagnères-de-Luchon • Blagnac • Castanet-Tolosan • Castelginest • Cazères • Escalquens • Lèguevin • Muret • Pechbonnieu • Plaisance-du-Touch • Portet-sur-Garonne • Revel • Saint-Gaudens • Tournefeuille • Villemur-sur-Tarn

**...et de 11 cantons urbains**

- Toulouse 1 • Toulouse 2 • Toulouse 3 • Toulouse 4 • Toulouse 5 • Toulouse 6 • Toulouse 7 • Toulouse 8 • Toulouse 9 • Toulouse 10 • Toulouse 11



## LES CHIFFRES CLÉS DE LA HAUTE-GARONNE

**6 309 km<sup>2</sup>**

SUPERFICIE

**1,3**

MILLION D'HABITANTS

**27**

CANTONS

**586**

COMMUNES

**6 138 km**

DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

**2**

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION (MURETAIN ET SICOVAL)

**1**

MÉTROPOLE

**14**

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

# Les 54 Conseillers départementaux

Les Haut-Garonnais ont élu, le 29 mars 2015, leurs 54 représentants sur les 27 cantons qui composent le département. Ces 27 femmes et 27 hommes sont élus pour une durée de 6 ans et composent l'Assemblée départementale.





**CANTON LÉGUEVIN**

**JULIAN**  
Alain



**VOLTO**  
Véronique

**VICE-PRÉSIDENTE**  
Action Sociale :  
Seniors



**CANTON BLAGNAC**

**BOUREAU**  
Pascal



**MALRIC**  
Line

**VICE-PRÉSIDENTE**  
Transports



**CANTON VILLEMUR-SUR-TARN**

**CABESSUT**  
Ghislaine

**SECRÉTAIRE**  
Ingenierie Territoriale



**RAYSSEQUIER**  
Jean-Luc



**DENUVION**  
Victor



**FLOREUSSES**  
Sandrine

**VICE-PRÉSIDENTE**  
Emploi  
et Diversification  
Economique



**CANTON PLAISANCE-DU-TOUCH**

**BUISSON**  
Jérôme



**LECLERC**  
Marie-Claude

**VICE-PRÉSIDENTE**  
Education et  
Enseignement



**CANTON TOURNEFEUILLE**

**FOUCHIER**  
Dominique



**ROLLAND**  
Isabelle



**CANTON PECHBONNIEU**

**CUJIVES**  
Didier



**GEIL-GOMEZ**  
Sabine



**CANTON SAINT-GAUDENS**

**DUCLOS**  
Jean-Yves



**LAURENTIES**  
Céline



**CANTON CASTANET-TOLOSAN**

**BAGNÈRES**  
Bernard



**PRUVOT**  
Muriel

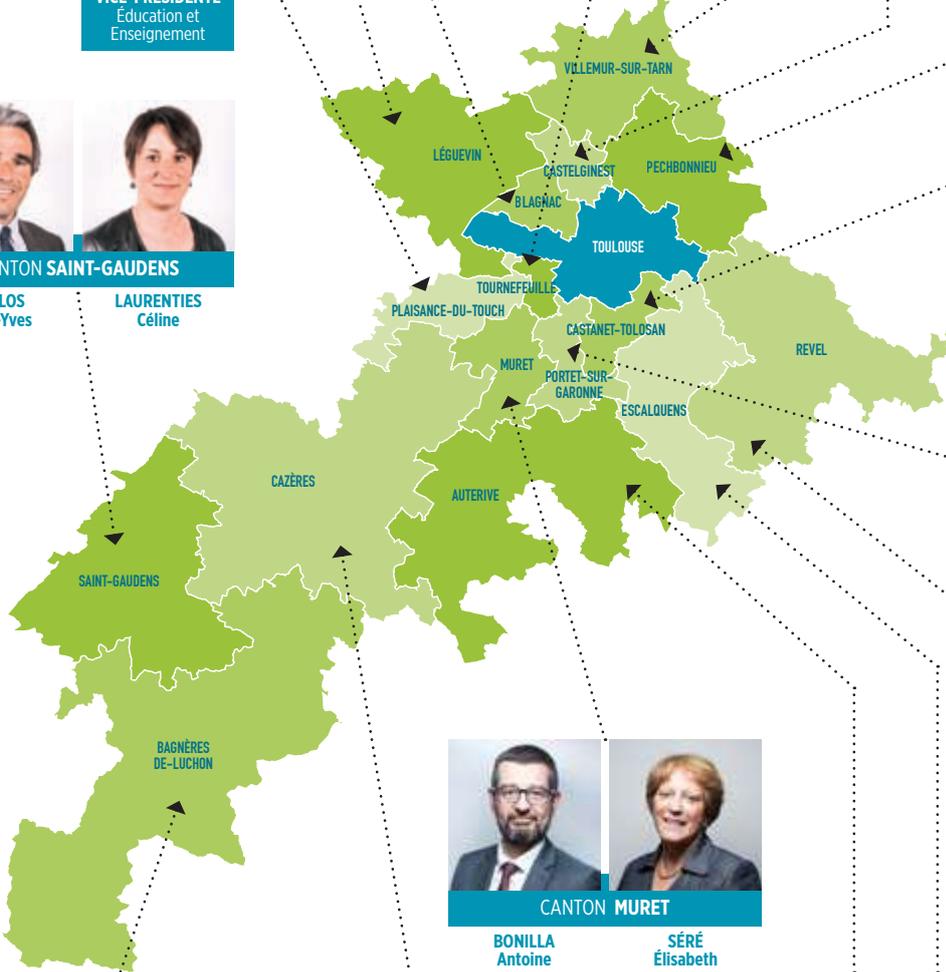


**CANTON PORTET-SUR-GARONNE**

**LÉRY**  
Sébastien

**VIEU**  
Annie

**VICE-PRÉSIDENTE**  
Innovation  
et Numérique



**CANTON MURET**

**BONILLA**  
Antoine



**SÉRÉ**  
Élisabeth

**SECRÉTAIRE**  
Voirie et Transports



**CANTON REVEL**

**HÉBRARD**  
Gilbert



**PIQUEMAL-DOUMENG**  
Marie-Claude

**SECRÉTAIRE**  
Agriculture et Ruralité



**CANTON BAGNÈRES-DE-LUCHON**

**ARTIGUES**  
Roselyne



**RIVAL**  
Patrice

**VICE-PRÉSIDENT**  
Agriculture, Ruralité,  
Montagne et  
Thermalisme



**CANTON CAZÈRES**

**BAYLAC**  
Sandrine



**SANS**  
Christian

**VICE-PRÉSIDENT**  
Routes,  
Infrastructures  
et Réseaux



**CANTON AUTERIVE**

**VEZAT-BARONIA**  
Maryse



**VINCINI**  
Sébastien

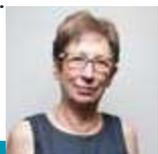
**VICE-PRÉSIDENTE**  
Développement  
Territorial,  
Aménagement du  
Territoire  
et du Tourisme

**RAPPORTEUR  
BUDGET**  
Personnel  
et Patrimoine  
Départemental



**CANTON ESCALOUENS**

**MÉRIC**  
Georges



**POUMIROL**  
Emilienne

**PRÉSIDENT**

# L'exécutif du conseil départemental

				<b>Président</b>  <b>MÉRIC</b> Georges ➤ Président du Conseil départemental	<b>Vice-président</b>  <b>SIMION</b> Arnaud ➤ chargé de l'Action Sociale : Enfance et Jeunesse	<b>Vice-présidente</b>  <b>VOLTO</b> Véronique ➤ chargée de l'Action Sociale : Seniors	<b>Vice-président</b>  <b>GABRIELI</b> Alain ➤ chargé de l'Action Sociale : Handicap
<b>Vice-président</b>  <b>PIGNARD</b> Patrick ➤ chargé de l'Action Sociale : Insertion, Économie Sociale et Solidaire	<b>Vice-présidente</b>  <b>LECLERC</b> Marie-Claude ➤ chargée de l'éducation et de l'Enseignement	<b>Vice-présidente</b>  <b>VEZAT- BARONIA</b> Maryse ➤ chargée du Développement Territorial, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme	<b>Vice-président</b>  <b>SANS</b> Christian ➤ chargé des Routes, des Infrastructures et Réseaux	<b>Vice-présidente</b>  <b>MALRIC</b> Line ➤ chargée des Transports	<b>Vice-président</b>  <b>MIRASSOU</b> Jean-Jacques ➤ chargé des Sports, de l'éducation Populaire et des Anciens Combattants	<b>Vice-présidente</b>  <b>FLOREUSES</b> Sandrine ➤ chargée de l'Emploi et de la Diversification économique	<b>Vice-président</b>  <b>RIVAL</b> Patrice ➤ chargé de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Montagne et du Thermalisme
<b>Vice-présidente</b>  <b>BOYER</b> Anne ➤ chargée de la Culture	<b>Vice-président</b>  <b>FABRE</b> Jean-Michel ➤ chargé du Logement, du Développement Durable et du Plan Climat	<b>Vice-présidente</b>  <b>VIEU</b> Annie ➤ chargée de l'Innovation et du Numérique	<b>Vice-président</b>  <b>LLORCA</b> Jean-Louis ➤ chargé de la Politique de la Ville	<b>Secrétaire</b>  <b>CABESSUT</b> Ghislaine ➤ Secrétaire du Conseil départemental à l'Ingénierie Territoriale	<b>Secrétaire</b>  <b>BONILLA</b> Antoine ➤ Secrétaire du Conseil départemental à la Voirie et aux Transports	<b>Secrétaire</b>  <b>HÉBRARD</b> Gilbert ➤ Secrétaire du Conseil départemental à l'Agriculture et à la ruralité	<b>Rapporteur budget</b>  <b>VINCINI</b> Sébastien ➤ Rapporteur Général du Budget, chargé du Personnel et du Patrimoine Départemental

## La commission permanente

Elle est composée de l'exécutif du conseil départemental (ci-dessus) et de 12 membres :

**El Kouacheri Zohra / Baylac Sandrine / Gibert Vincent / Stébet Christine / Cujives Didier / Geil-Gomez Sabine /  
Fouchier Dominique / Séré Elisabeth / Lamant Sophie / De Scorraille Jean-Baptiste / Laurenties Céline / Iclanzan Serban**

# Le fonctionnement de l'Assemblée



## L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les électeurs désignent leurs conseillers départementaux qui forment l'Assemblée départementale.

Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques, l'Assemblée départementale peut aussi être convoquée à tout moment par le président.



## LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des conseillers départementaux : le président, 15 vice-présidents, 3 secrétaires, 1 rapporteur du budget et 12 membres.

Toutes les sensibilités politiques y sont représentées.

Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du département. Elle se réunit une fois par mois.



## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les conseillers départementaux siègent tous au moins à l'une des commissions thématiques.

Ils étudient les dossiers qui leur sont soumis et étudient les rapports soumis au Conseil départemental (Session) et proposent des conclusions.

# La composition des commissions

### 1<sup>re</sup> COMMISSION

#### AFFAIRES GÉNÉRALES PERSONNEL – PATRIMOINE

Présidente : Muriel Pruvot,

Vice-Président : Jean-Luc Raysseguier,

Secrétaire : André Ducap,

Autres membres : Arnaud Simion, Jean-Michel Fabre, Sébastien Vincini, Marion Lalane-de Laubadère, Véronique Volto, Dominique Fouchier.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Muriel Pruvot et Dominique Fouchier.

### 2<sup>e</sup> COMMISSION

#### CULTURE – ÉDUCATION – SPORT ÉDUCATION POPULAIRE

Président : Vincent Gibert,

Vice-Présidente : Christine Stebenet,

Secrétaire : Marion Lalane-de Laubadère,

Autres membres : Camille Pouponneau, Muriel Pruvot, Victor Denouvier, Alain Julian, Line Malric, Marie-Claude Leclerc, Anne Boyer, Jean-Jacques Mirassou, Jean-Louis Llorca, Sandrine Floureusses, Sophie Lamant, Sandrine Baylac.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Vincent Gibert et Jean-Jacques Mirassou.

### 3<sup>e</sup> COMMISSION

#### AGRICULTURE – RÉSEAUX

Président : Gilbert Hébrard,

Vice-Présidente : Roselyne Artigues,

Secrétaire : Sophie Lamant,

Autres membres : Antoine Bonilla, Bernard Bagnéris, Élisabeth Séré, Christian Sans, Patrice Rival, Jean-Baptiste de Scorraillé, Marie-Claude Leclerc, Vincent Gibert, Jean-Yves Duclos.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Gilbert Hébrard et Marie-Claude Leclerc.

### 4<sup>e</sup> COMMISSION

#### ÉCONOMIE – EMPLOI - INNOVATION NUMÉRIQUE – EUROPE RELATIONS INTERNATIONALES – TOURISME

Président : Didier Cujives,

Vice-Présidente : Paulette Salles,

Secrétaire : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser,

Autres membres : Jean-Baptiste de Scorraillé, Patrice Rival, Victor Denouvier, Annie Vieu, Sandrine Floureusses, Jérôme Buisson, Maryse Veizat-Baronia, Patrick Pignard, Zohra El Kouacheri, Christine Courade, Céline Laurenties.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Paulette Salles et Didier Cujives

### 5<sup>e</sup> COMMISSION

#### ACTION SOCIALE

Présidente : Zohra El Kouacheri,

Vice-Président : Sébastien Léry,

Secrétaire : Sophie Lamant,

Autres membres : Serban Iclanzan, Muriel Pruvot, Isabelle Rolland, Sandrine Baylac, Marie-Claude Piquemal-Doumeng, Arnaud Simion, Véronique Volto, Alain Gabrieli, Patrick Pignard, Ghislaine Cabessut, Marie-Dominique Vézian, Jean-Michel Fabre, Jean-Louis Llorca, Roselyne Artigues.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Zohra El Kouacheri et Serban Iclanzan.

### 6<sup>e</sup> COMMISSION

#### TERRITORIALITÉ – TRANSPORTS

Présidente : Émilienne Poumirol,

Vice-Président : Pascal Boureau,

Secrétaire : Jean-Baptiste de Scorraillé,

Autres membres : Paulette Salles, Sébastien Léry, Antoine Bonilla, Ghislaine Cabessut, Julien Klotz, Bernard Bagnéris, Line Malric, Maryse Veizat-Baronia, Marie-Claude Farcy, Marie-Dominique Vézian, Jérôme Buisson, Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Didier Cujives.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Émilienne Poumirol et Marie-Claude Farcy.

### 7<sup>e</sup> COMMISSION

#### LOGEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président : Julien Klotz,

Vice-Présidente : Isabelle Rolland,

Secrétaire : André Ducap,

Autres membres : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Gilbert Hébrard, Camille Pouponneau, Pascal Boureau, Ghislaine Cabessut, Élisabeth Séré, Christine Courade, Jean-Michel Fabre, Christian Sans, Sabine Geil-Gomez, Alain Gabrieli.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Julien Klotz et Christian Sans.

### COMMISSION

#### FINANCES – BUDGET

Président : Dominique Fouchier,

Vice-Présidente : Marie-Claude Farcy

Secrétaire : Marion Lalane - de Laubadère (membre de droit),

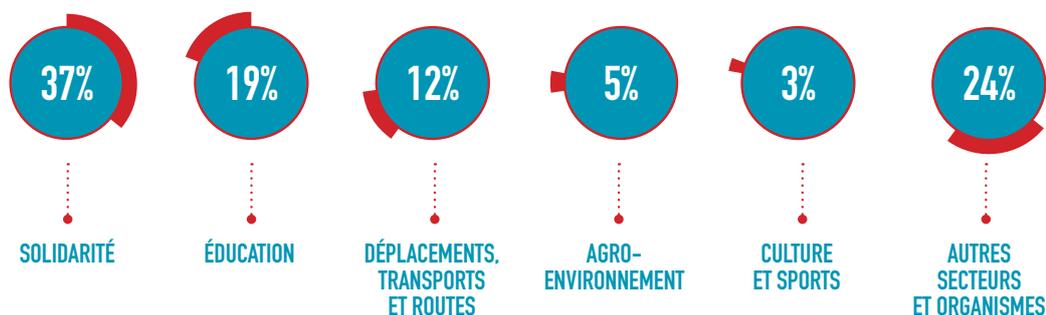
Autres membres : Georges Méric (membre de droit), Sébastien Vincini (membre de droit), Muriel Pruvot, Vincent Gibert, Marie-Claude Leclerc, Jean-Jacques Mirassou, Gilbert Hébrard, Didier Cujives, Paulette Salles, Serban Iclanzan, Zohra El Kouacheri, Émilienne Poumirol, Julien Klotz, Christian Sans.

# Plus de 100 métiers au service du public

## LE CHIFFRE

**6 672** au 31 décembre 2018  
Effectif total  
du Conseil départemental de la Haute-Garonne

## EFFECTIF PAR MISSION



## RÉPARTITION PAR GENRE



## LES AGENTS PAR MISSION

### Solidarité

**2 449**  
agents



dont **1 215** travaillent dans les **23 maisons des solidarités (MDS)** / **471** assistants familiaux / **139** à la **Maison départementale des personnes handicapées** / **18** au **Centre départemental de planification et d'éducation familiale (CDPEF)** / **17** à la **Maison des adolescents**

### Éducation

**1 244**  
agents



dont **1 203** agents dans les **96 collèges publics du département**

### Déplacement, transports et routes

**778**  
agents



**704** à la **voirie départementale** dont **466** dans les **8 secteurs routiers** répartis sur le département / **74** agents aux **transports**

### Agro-environnement et aménagement du territoire

**344**  
agents



### Culture et sports

**213**  
agents



dont **78** à la **médiathèque** / **72** aux **archives départementales** / **19** à la **promotion des arts vivants et visuels** / **10** dans les **musées départementaux**

### Autres secteurs et organismes

**1 644**  
agents

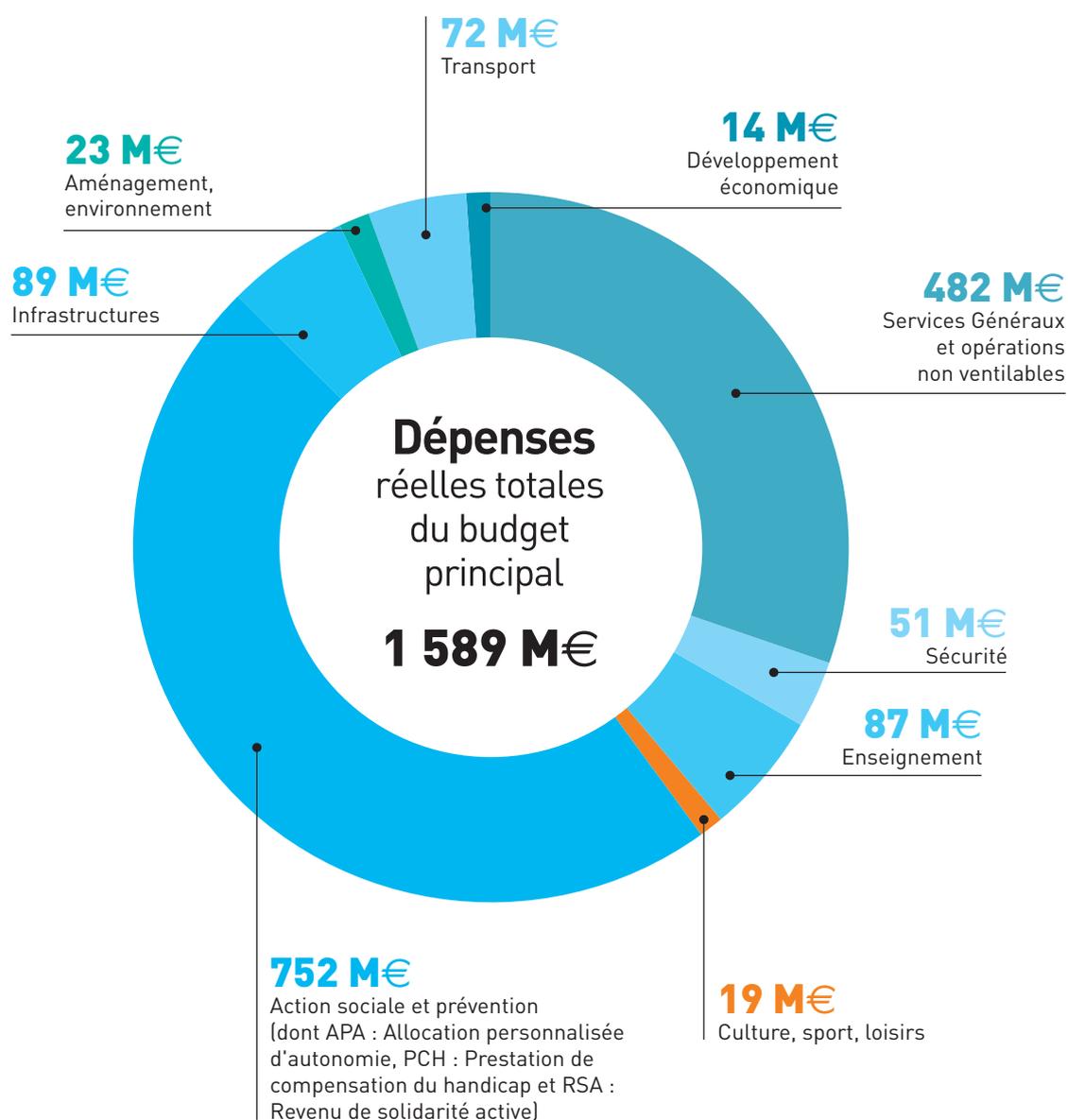


**Moyens généraux / Organismes divers**

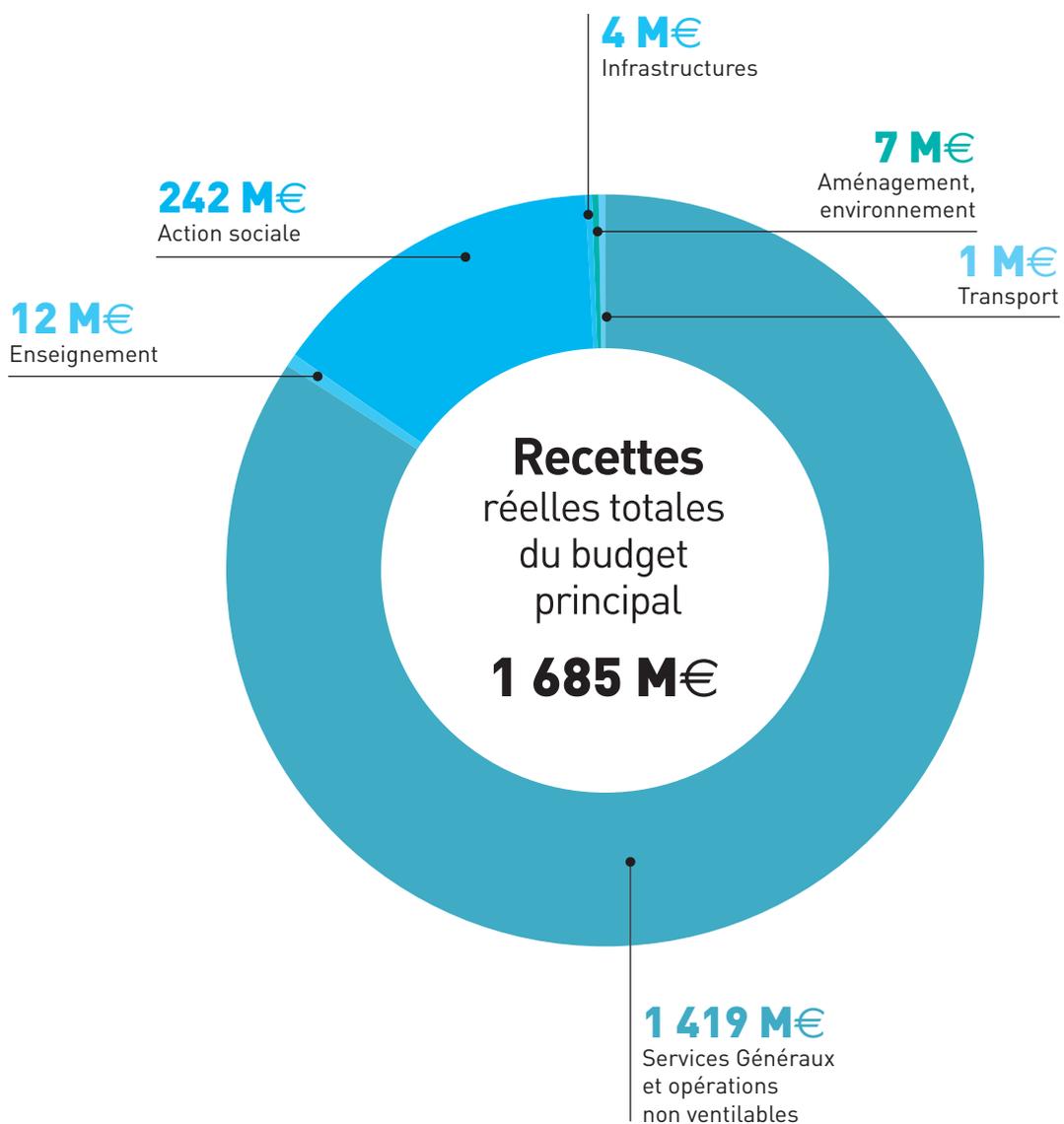
# Compte administratif 2018 par secteurs ou fonctions

## Budget principal

### DÉPENSES TOTALES



## RECETTES TOTALES



# FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

- Chemins de la République
- Parcours laïque et citoyen
- Jeunesse
- Égalité Femmes-hommes
- Démocratie participative

**1 411 749 €**



## CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République constituent un programme labellisé regroupant toutes les actions départementales en faveur de la promotion des valeurs républicaines.

Le programme d'actions a été défini pour :

- aller au-devant des citoyens haut-garonnais en leur offrant des actions innovantes destinées à l'apprentissage, à l'appropriation et au débat, à la promotion des valeurs de la République et la laïcité,
- mettre en place des animations et des événements participatifs pour faire vivre ces valeurs,
- mobiliser et fédérer les acteurs locaux et les initiatives menées sur le territoire pour renforcer la portée de leurs actions,
- s'adresser à des publics éloignés de la réflexion et du débat politiques.

Ainsi, l'année 2018 a vu la consolidation du programme d'actions engagé en 2017. Cette deuxième année de fonctionnement a permis d'adopter une démarche plus globale pour positionner un cadre de programmation diversifié et relié aux objectifs, de confirmer les moyens nécessaires (budget, logistique, etc.) et d'amener plus de lisibilité sur ce programme d'actions.

Par ailleurs, un travail important a été mené pour développer un réseau solide avec les acteurs associatifs, notamment au travers du montage des actions « Vues de mon Quartier ». De plus, le réseau relationnel avec les enseignants et chercheurs de l'Université Jean-Jaurès a été également renforcé.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Sur le plan des actions, plusieurs formats ont fait leurs preuves et constituent désormais un socle solide pour les actions des Chemins de la République, et pourront également servir de point d'appui pour développer des actions nouvelles : Colporteurs de la République, Ateliers Averroes, Cycle Ciné débats (sur la mémoire ouvrière, la Résistance,...), etc.

### Ces actions sont organisées autour de 3 thèmes structurants :

- Les Ateliers d'Averroes : permettant de travailler autour de la connaissance, la transmission, l'esprit critique, la lutte contre l'obscurantisme, le vivre ensemble ou encore l'émancipation des femmes. Ces rendez-vous avec des publics « difficiles à atteindre » (jeunes des quartiers

défavorisés, jeunes du milieu rural ou péri-urbain) peuvent prendre la forme d'ateliers cinéma-vidéo, culinaires, théâtre, photo, écriture, danses urbaines, musique, arts graphiques dans les quartiers (Toulouse et Colomiers).

La restitution des ateliers a été programmée dans le cadre de la Semaine de la Laïcité fin 2018 : présentation des actions par les jeunes accompagnés de témoins issus du monde associatif, en relation avec les politiques publiques du Conseil départemental.

- la Haute-Garonne Cosmopolite : permettant de mettre en avant la reconnaissance du caractère cosmopolite de la Haute-Garonne, de reconnaître et valoriser cette mixité culturelle comme une particularité et une richesse, avec des débats et rencontres autour de la question des origines, de l'héritage culturel et de la transmission, pour aller vers le « Vivre Ensemble Républicain »,

Les points forts ont été le lancement de l'exposition itinérante CIAO ITALIA, en partenariat avec la cité nationale de l'immigration et appuyée par la présentation du spectacle « Italiens, quand les Immigrés c'était nous » au Pavillon République situé à l'Hôtel du Département,

- « Être un Citoyen Éclairé » : permettant de valoriser les trois grands principes qui fondent le « citoyen actif » : l'humanisme (ou la fraternité), l'universalisme (ou l'égalité) et l'émancipation (ou la liberté), pour aller de l'intérêt particulier à l'intérêt général, à la solidarité pour améliorer le vivre ensemble.





## • Chemins de la République

Parcours laïque et citoyen  
Jeunesse  
Égalité Femmes-Hommes  
Démocratie participative

### Cet axe a permis de lancer deux nouveaux formats :

- **Circuit citoyen** : pour découvrir l'histoire haut-garonnaise dans Toulouse. Lancé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2018, ce parcours en 20 étapes est conçu comme une marche exploratoire de l'histoire du combat clandestin et citoyen de la Résistance en Haute-Garonne, à travers les rues de Toulouse,
- **« Vues de mon quartier »** : investir les quartiers avec trois événements, conçus comme des journées citoyennes faites de rencontres qui suscitent la parole, d'activités culturelles et festives, qui marquent l'engagement du Conseil départemental pour l'amélioration de la vie citoyenne et du vivre ensemble, dans ces quartiers. Ces manifestations sont fondées sur un partenariat actif avec les associations implantées sur ces territoires.

3 journées « Vues de mon quartier » ont été organisées, à Empalot, aux Izards et à la Reynerie.

### • CHIFFRES CLÉS 2018

**100** jeunes participants aux ateliers Averroes

**400** habitants et une trentaine d'associations investies dans le cadre de l'opération « Vues de Mon quartier »

**120** personnes engagées dans **4** opérations « Colporteurs de la République »

**500** spectateurs pour Ciao Italia

**140** personnes présentes au lancement des Circuits citoyens

**350** participants à la soirée-conférence Mai 68

## PERSPECTIVES 2019

Structuration de la démarche sur les 3 axes thématiques identifiés, perméables entre eux, au travers de la reconduction des actions menées en 2018 et du développement de nouvelles actions :

- résistances et engagement,
- valeurs de la république – Laïcité,
- lutte contre les discriminations, immigration et vivre ensemble.

Dans ce cadre, il est à noter sur le 3<sup>e</sup> axe, la création des « Rencontres pour l'Égalité », une semaine consacrée à la lutte contre les discriminations.



## PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN

Le Parcours Laïque et Citoyen (PLC), proposé gratuitement aux collèges publics et privés, a été initié par le Conseil départemental à la rentrée scolaire 2016 pour les collégiens en classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, puis étendu aux classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> en 2017.

Ce dispositif a pour objectif de renforcer l'apprentissage du principe de laïcité et des valeurs de la République. Pour l'année scolaire 2018-2019, ce sont ainsi 245 actions qui sont portées par 140 acteurs associatifs ainsi que les services du Conseil départemental et des organismes partenaires. Ces actions peuvent prendre diverses formes : théâtre, danse, poésie, sport, cinéma, radio, débat citoyen, éducation aux médias...

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Exemples de restitution de projets réalisés dans le cadre du PLC, à l'Hôtel du Département, en présence des associations et de nombreux collégiens :

- projection du film « Ne m'abandonne pas » dans le cadre du Festival des créations télévisuelles de Luchon,
- remise des « boucliers de la laïcité » avec l'ordre national du Mérite,
- simulation ONU en salle de l'Assemblée départementale avec 100 collégiens, des élus et représentants de l'École des droits de l'Homme,
- spectacle « L'Heure bleue » de la compagnie Mille et une saisons devant 2 classes de collège,
- salon du livre des collégiens à la médiathèque Cabanis de Toulouse, animé par l'association « Réparer le langage, je peux »,
- exposition « Habiter » issue de l'action portée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),
- masterclass avec la projection de films Arte junior avec l'association Regard camera, organisatrice du Festival International du Film de Fiction Historique,
- projection du documentaire « Histoire d'une nation » en présence de l'équipe de France TV éducation et des personnalités présentes dans le film,
- forum des associations PLC 2018/2019 ouvert aux équipes éducatives des collèges,
- bilan du PLC 2017/2018 et lancement du nouvel appel à projets PLC 2018/2019 en présence de plus de 150 partenaires associatifs.





### ● CHIFFRES CLÉS 2018

**140** associations engagées,

**83 %** des collèges publics associés,

**14 %** des collèges privés associés,

**58 000** élèves, soit **2 000** classes, concernés

### — PERSPECTIVES 2019

Le Parcours laïque et citoyen sera renouvelé pour l'année scolaire 2019/2020. L'appel à projets lancé en ce sens en novembre 2018 a permis de collecter 240 dossiers de candidatures.

Pour permettre aux collégiens de garder une trace des actions auxquelles ils ont participé, un passeport sera distribué à l'ensemble des élèves à la rentrée scolaire 2019, après avoir été expérimenté dans 5 collèges depuis janvier 2018. Un événement y sera consacré en début d'année scolaire pour communiquer sur cette démarche auprès des collégiens.



## JEUNESSE

Dès juillet 2017, le Conseil départemental a lancé une démarche visant à :

- mettre en débat la notion de jeunesse, à travers un diagnostic de son territoire et un baromètre effectué auprès des jeunes haut-garonnaises,
- entamer un travail commun avec les jeunes et les acteurs grâce au dialogue citoyen,
- réinterroger ses politiques et dispositifs par une approche intégrée et transversale.

En 2018, dans la méthode et le calendrier choisis pour élaborer une « ambition jeunesse », 11 élus ont rencontré plus de 200 jeunes de 11 à 29 ans, 80 agents et 120 partenaires en charge des jeunes à l'occasion d'invitations ouvertes sur tout le territoire.

En même temps, sur 31 sites du territoire, le Conseil départemental a été en contact avec près de 2 000 jeunes et recueilli plus de 1 000 contributions à un questionnaire sur leurs rêves, leurs colères, leurs projets, leurs besoins.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

En multipliant les sites d'intervention, le Conseil départemental a cherché à rencontrer les jeunes dans toute leur diversité : collégiens et lycéens dans les établissements scolaires, apprentis et mineurs non accompagnés dans les résidences habitat jeunes, jeunes de 11 à 18 ans dans les structures de loisirs (maisons des jeunes et de la culture, points d'accueils jeunes), lycéens et étudiants dans les points d'information jeunesse, services civiques dans les associations d'éducation populaire, actifs en recherche d'emploi dans les missions locales et forums de l'emploi, actifs en CDD ou en CDI dans les galeries marchandes des centres commerciaux...

Au fur et à mesure des différentes rencontres, quelles que soient leurs formes, ce travail d'échanges et de recueil de la vision des jeunes, des professionnels, des agents du Conseil départemental, des élus, se sont dessinés progressivement les besoins, les envies, l'existant mais aussi les pistes pour pouvoir enfin proposer une « ambition jeunesse », un texte d'orientations et un cap pour une politique jeunesse en Haute-Garonne.

Dans le guide de la politique départementale de la jeunesse de 2006, le Conseil départemental affirmait son action en direction des jeunes par le prisme des solidarités avec une attention particulière aux collégiens et aux publics éloignés des droits et du soutien de leurs familles.

Aujourd'hui, fort de cet « aller vers » les territoires, fort du dialogue avec les jeunes et les acteurs, le Conseil départemental affirme sa volonté d'une nouvelle ambition en Haute-Garonne fondée sur 6 principes :





- s'adresser aux 11-29 ans,
- porter un regard nouveau sur les jeunes pour co-construire avec eux l'action publique,
- reconnaître les jeunesses dans leur diversité, quels que soient leur âge, leur situation personnelle, leur origine, leur histoire personnelle, leur territoire de vie, leur sexe, etc.,
- avoir une approche globale des politiques publiques en direction des jeunes (éducation, solidarités, sport/culture, logement, mobilités, etc.),
- permettre le droit à l'expérimentation (oser inventer et tester de nouvelles choses), fait de réussites et d'erreurs dans tous les domaines,
- permettre aux jeunes les plus en difficultés de s'inscrire dans cette ambition globale, d'accéder aux mêmes droits et aux mêmes possibilités d'émancipation que tout citoyen.

- permettre de se projeter dans l'avenir (projets de vie, études, profession),
- favoriser le bien-être au quotidien (confiance en soi, stress, alimentation, environnement, cadre de vie, amis, famille, égalité femmes-hommes).

Par ailleurs, un point d'étape sur la démarche et sur l'ambition jeunesse comme cap pour une politique départementale avec et pour les jeunes a été réalisé lors de la session de l'Assemblée départementale d'avril 2019, Enfin, le vote d'un plan d'actions incluant le renouvellement d'actions existantes et la création d'actions nouvelles transversales et départementales aura lieu en juin 2019.

#### ● CHIFFRES CLÉS 2018

**2 000** jeunes rencontrés

**1 077** contributions de jeunes

**120** partenaires contributeurs

#### ■ PERSPECTIVES 2019

Un forum des jeunesses haut-garonnaises a été organisé le 6 février 2019 à l'Hôtel du Département. L'objectif de ce forum est de proposer des idées et des solutions concrètes pour améliorer le quotidien des jeunesses, autour des 4 thématiques identifiées grâce aux différents temps de dialogue et d'échanges sur le territoire :

- soutenir les idées, initiatives, projets et l'engagement,
- favoriser l'autonomie, l'indépendance,



## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental, un principe constitutionnel garantissant aux femmes et aux hommes des droits égaux. Or dans les faits, et les chiffres le prouvent, les femmes ne sont toujours pas les égales des hommes. Pour le Conseil départemental, cette situation n'est pas normale, elle est intolérable.

Les inégalités sont le résultat de constructions sociales, culturelles et éducatives sur lesquelles tout un chacun peut et doit agir. Le Conseil départemental a décidé d'assumer sa part de responsabilité contre ce qui ne doit pas être une fatalité, en s'engageant pleinement dans la lutte contre les inégalités en Haute-Garonne.

Si la période 2015-2017 a été celle de l'installation de la nouvelle politique égalité femmes-hommes au département, l'année 2018 constitue une année pivot : celle de l'ambition en action.

« L'ambition » puisque l'Assemblée départementale a en effet choisi d'inscrire de manière durable, efficace et transversale la thématique de l'égalité femmes-hommes dans l'action publique du Conseil départemental.

Cette ambition a également permis de délimiter le cadre d'action prioritaire du Conseil départemental : les jeunes et l'éducation, les solidarités et la diffusion de la culture de l'égalité.

Le Conseil départemental doit également être exemplaire en tant qu'employeur, c'est pourquoi un plan d'action dédié à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été élaboré en 2018.

« En action » puisque cette ambition se traduit de façon opérationnelle à la fois par l'intégration de cette thématique dans toutes les politiques de la collectivité, mais aussi par la conduite d'actions et de chantiers transversaux et spécifiques, et notamment en 2018, l'établissement d'un plan d'action pour l'égalité réelle entre les Haut-Garonnais et les Haut-Garonnaises.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Définition des orientations stratégiques du Conseil départemental :
  - adoption de l'ambition partagée du Conseil départemental en matière d'égalité femmes-hommes,
  - formalisation de l'engagement à la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (bilan des actions accomplies et feuille de route stratégique),
- organisation de 5 manifestations coordonnées à l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes,
- élaboration du rapport sur la situation du Conseil départemental en matière d'égalité femmes-hommes,
- diffusion de la culture de l'égalité sur le territoire haut-garonnais :
  - réalisation d'un annuaire des acteurs de l'égalité femmes-hommes,
  - adhésion à l'Observatoire Régional de la parité d'Occitanie Pyrénées Méditerranée ,
  - examen de 18 projets associatifs favorisant l'égalité femmes-hommes.

## CHIFFRES CLÉS 2018

**700** participants aux évènements du mois de mars 2018 « L'égalité femmes-hommes c'est + qu'un jour »

**450** membres du réseau de l'égalité femmes-hommes

## PERSPECTIVES 2019

- Déclinaison du plan d'actions relatif aux politiques publiques à travers 3 champs thématiques : jeunesses et éducation, solidarités et diffusion de la culture de l'égalité,
- réalisation du rapport égalité femmes-hommes 2019,
- mise en place des formations égalité femmes-hommes et poursuite des actions de sensibilisation (agents, élus, habitants et acteurs),
- développement de la présence du Conseil départemental auprès des acteurs du territoire haut-garonnais (subventionnement, réseau, initiatives, rencontres...) tout en valorisant au niveau départemental, régional, national, international les actions du Conseil départemental.



## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Pour le Conseil départemental, la participation des habitantes et habitants est aujourd'hui un complément nécessaire au système représentatif afin de revitaliser la démocratie, de décider de politiques efficaces et de créer de la confiance et des solidarités.

Ainsi, dans le respect de la Charte du Dialogue citoyen, il s'agit de mettre en place des dispositifs de contribution citoyenne utiles à l'élaboration des projets et politiques départementales.

Convaincu de cette nécessité démocratique, il s'agit aussi d'être aux côtés des actrices et acteurs du territoire. L'année 2018 a ainsi permis de renforcer le positionnement du Conseil départemental tant comme acteur de démocratie participative que comme diffuseur de cette culture.



### Dialogue citoyen et jeunesse

L'objectif de la démarche relative à l'ambition Jeunesses est d'élaborer avec les jeunes haut-garonnaises une nouvelle politique départementale destinée aux jeunes via un plan d'actions..

Ce Dialogue citoyen représente un changement de paradigme. Au-delà du soutien apporté jusqu'alors, le Conseil départemental a l'ambition de moderniser en profondeur son action en direction des jeunes et de revoir ainsi ses pratiques. Cela passe par la reconnaissance de leurs capacités à s'engager, innover, être force de propositions mais aussi considérer leurs réponses comme autant de ressources pour faire évoluer les politiques départementales qui les concernent.

Les élus et services du Département ainsi que les actrices et acteurs jeunes ont sillonné le territoire à la rencontre de plus de 2 000 jeunes afin d'échanger et de construire ensemble la politique « jeunes ».

Le Dialogue citoyen a permis de redéfinir les orientations départementales en direction des jeunes.

### Dialogue citoyen et voirie

Le Conseil départemental développe par ailleurs le dialogue citoyen à l'occasion de ses projets d'aménagements routiers, dans l'objectif de confirmer les caractéristiques du projet ou de les adapter si besoin en fonction des résultats de la concertation avec le public.



## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Restitution publique de « Objectifs Cultures pour tous »,
- obtention du Trophée de la Participation de la Gazette des communes pour la démarche de dialogue citoyen menée par le Conseil départemental à propos de la mixité sociale dans les collèges,
- organisation des 3<sup>e</sup> rencontres du Dialogue citoyen,
- lancement de deux appels à projets du Fonds de soutien à la démocratie participative,
- tenue de deux Petites Fabriques (ateliers d'échanges) de la démocratie participative,
- soutien aux Conseils citoyens. Instaurés par l'Etat en 2014 et indépendants des pouvoirs publics, ceux-ci sont composés d'habitants tirés au sort dans le quartier concerné, de représentants d'associations et d'acteurs locaux. Leur objectif est de créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants,
- évaluation du Dialogue citoyen.

En 2018, plusieurs projets d'aménagements routiers ont également fait l'objet d'une démarche de concertation dans le cadre du dialogue citoyen, avec à chaque fois la présentation des différentes variantes au tracé ainsi que leur comparaison sur le plan technique et environnemental.

Le public a ainsi pu contribuer aux projets, soit par courrier ou observations déposées dans les mairies concernées, soit de manière dématérialisée sur le site internet du Conseil départemental, ou encore à l'occasion de réunions publiques.

Les projets concernés sont les suivants :

- le contournement de Revel,
- le contournement de Mane,
- le prolongement de la RD 916 jusqu'à Belberaud.



### CHIFFRES CLÉS 2018

**97** observations déposées concernant les projets d'aménagement routiers

**60** dispositifs de Dialogue citoyen (temps, espaces, réunions, registres numériques et papier, enquêtes en ligne)

**7 000** contributeurs

**300** participants aux 3<sup>e</sup> rencontres du Dialogue citoyen

**19** bénéficiaires du Fonds de soutien à la démocratie participative



## PERSPECTIVES 2019

- Poursuite de la concertation pour le projet routier contournement de Mane,
- enquête publique sur la suppression du passage à niveau 196 à Escalquens,
- nouvelle version du Fonds de soutien à la démocratie participative,
- présentation des résultats et perspectives de l'évaluation du Dialogue citoyen.
- Déploiement des outils de diffusion de la culture de la démocratie participative :
  - organisation des 4<sup>e</sup> Rencontres du Dialogue citoyen avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux,
  - co-construction des Petites fabriques thématiques,
  - proposition des conférences participatives inscrites dans l'actualité.
- Retravailler la Charte du Dialogue citoyen pour la rendre plus accessible,
- continuité et lancement de nouveaux Dialogues citoyens : Haute-Garonne Demain (invitant les citoyens à partager leur « Haute-Garonne rêvée », Garon'Amont (démarche ayant pour objectif de préserver les ressources en eau), Stratégie des usages et services numériques, Jury citoyen du Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales...



# FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

Chemins de la République	374 526 €
Parcours laïque et citoyen	939 121 €
Jeunesse	2 638 €
Égalité Femmes-Hommes	30 317 €
Démocratie participative	65 147 €

**TOTAL** 1 411 749 €

# PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHERE

- Protection de l'environnement
- Développement des territoires

**26 743 188** €



# PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Eau

Avec une disponibilité de la ressource en eau de plus en plus incertaine dans les années à venir compte tenu du changement climatique, le Conseil départemental poursuit sa politique d'optimisation et de préservation de la ressource en eau, en lien avec les instances de concertation et les organisations interdépartementales intervenant dans le cycle de l'eau.

La concertation est également engagée directement avec les citoyens au travers du projet de territoire Garonne amont qui permettra, en fin de processus, d'orienter les choix du Conseil départemental quant à une politique de l'eau permettant l'adaptation de ce territoire au défis du changement climatique.

Ses actions prennent notamment la forme d'un accompagnement financier et technique des collectivités en matière de distribution de l'eau potable, d'assainissement des eaux usées, de lutte contre l'incendie, de gestion des eaux pluviales et d'aménagement des milieux aquatiques et de leurs bassins versants.

Par ailleurs, le Conseil départemental dispose, via son Laboratoire départemental Eau – Vétérinaire – Air (le LD31EVA), d'un outil pour contrôler la qualité des cours d'eau mais aussi des eaux destinées à la consommation humaine (eau courante et eau minérale, eau en milieu hospitalier, thermalisme...) ou encore vérifier la conformité des eaux dans les collèges.

Le Laboratoire gère également le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) qui participe au suivi de procédés innovants et effectue au moins une visite de contrôle par an sur chaque système d'assainissement. Des conseils plus poussés peuvent alors être formulés aux collectivités ayant conclu une convention d'assistance technique.

Enfin, la MVAB (Mission de Valorisation Agricole des Boues de stations d'épuration), gérée par le LD31EVA, effectue des plans d'épandage et en assure le suivi. Elle centralise aussi toutes les données (plans d'épandage et suivis agronomiques) sur les épandages de boues réalisées en Haute Garonne (boues urbaines et industrielles).





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Présentation de la deuxième phase du Schéma Départemental d'Alimentation d'Eau potable (SDAEP31),
- fin de l'étude de gouvernance Garonne, relative à l'organisation des compétences liées au grand cycle de l'eau en collaboration avec les départements et régions du bassin versant de la Garonne,
- démarrage du projet de territoire Garonne amont avec un dialogue citoyen permettant la co-construction d'un plan d'action opérationnel et partagé pour le retour à l'équilibre quantitatif de la ressource en eau.

## PERSPECTIVES 2019

- Présentation de la 3<sup>e</sup> phase (dernière phase) du Schéma Départemental d'Alimentation d'Eau potable (SDAEP31) aux élus et collectivités gestionnaires,
- poursuite du soutien financier aux projets des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et pluviales et de la gestion durable des milieux aquatiques,
- mise en œuvre du dialogue citoyen dans le cadre de la démarche de projet de territoire, sur le bassin versant de la Garonne amont,
- poursuite de la réflexion sur l'étude de la gouvernance Garonne,
- développement des analyses d'eau dans les établissements médicalisés.



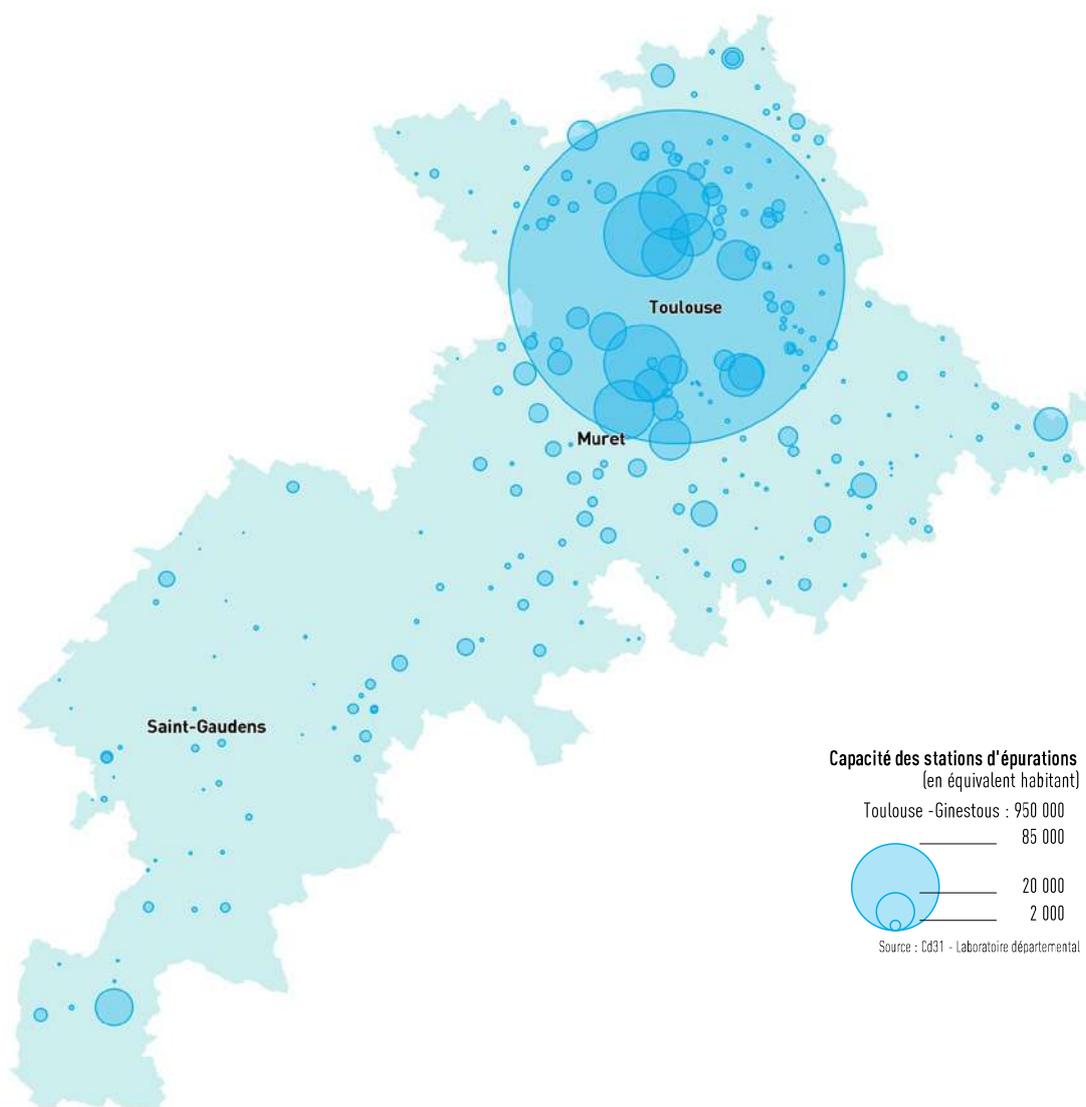


## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Eau

- Déchets
- Espaces naturels
- Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature
- Sensibilisation à l'environnement
- Transition énergétique
- Surveillance du moustique tigre
- Sécurité sanitaire et nutrition

## La capacité des stations d'épuration



Eau

## • Déchets

Espaces naturels

Vélo – Activités de loisirs  
et de pleine nature

Sensibilisation à l'environnement

Transition énergétique

Surveillance du moustique tigre

Sécurité sanitaire et nutrition

## Déchets

La politique de soutien aux pratiques éco-exemplaires et à la réduction de la quantité de déchets produits par les collectivités territoriales traduit également l'engagement volontariste du Conseil départemental en faveur de la protection de l'environnement.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

En 2018, ses interventions ont pris la forme d'un engagement financier visant à soutenir 8 projets créant ou modernisant des équipements structurants :

- la création de 2 plateformes de stockage des déchets verts à Montesquieu-Volvestre et à Auterive,
- l'optimisation de la déchèterie de Montgeard,
- la reconstruction de la déchèterie d'Auterive,
- la création à Cazères, Saiguède et Caraman de 3 ressourceries, permettant de donner une seconde vie aux objets.

Par ailleurs, l'expérimentation de la collecte et de la valorisation des biodéchets débutée en 2014 sur 10 collèges et sur l'Hôtel du Département se déroule désormais sur 48 collèges, en complémentarité avec un diagnostic sur le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.

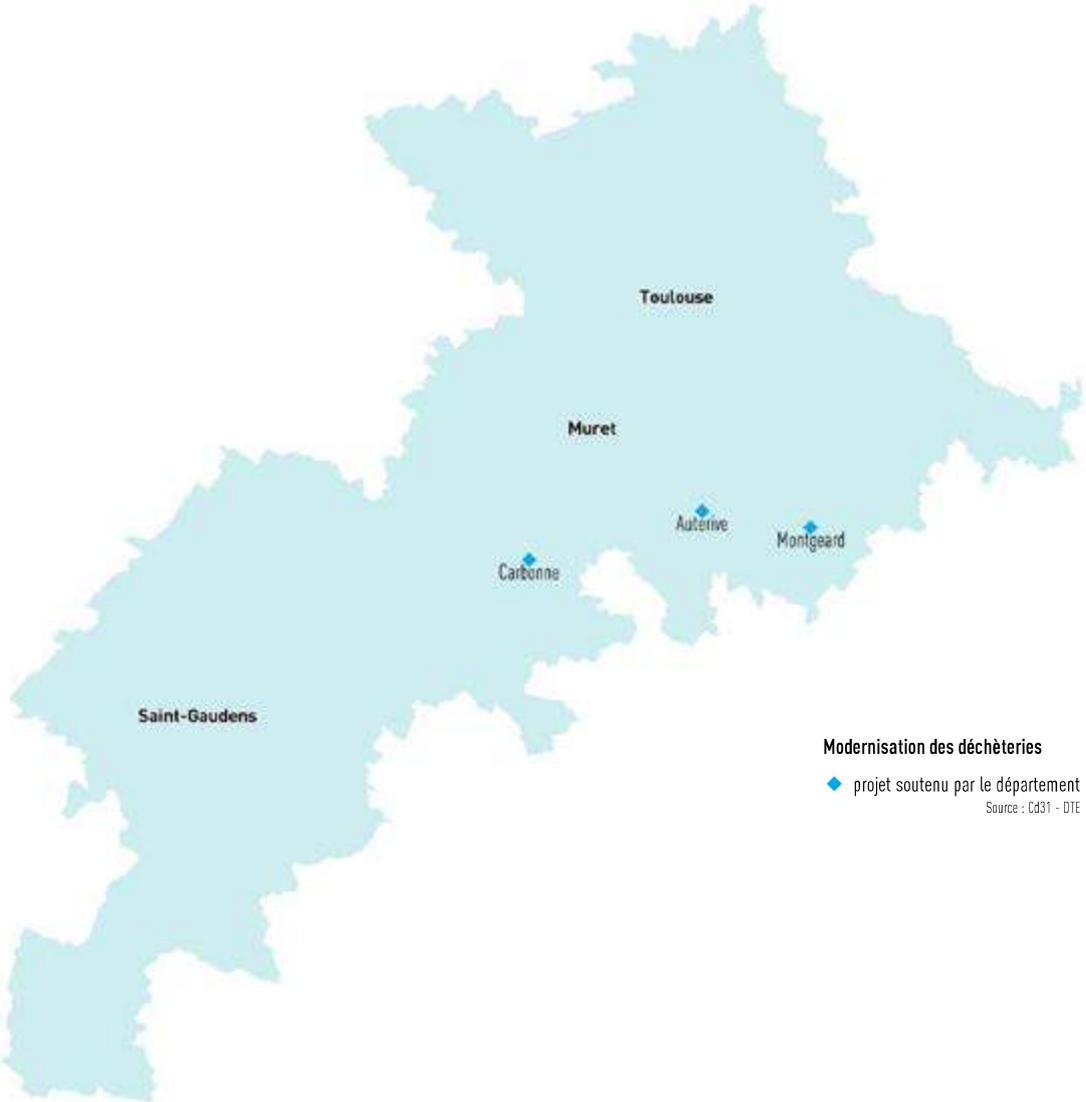
### PERSPECTIVES 2019

- Le Conseil départemental finalisera l'accompagnement financier des collectivités déjà engagées dans un Programme départemental des déchets,
- le Conseil départemental engagera un plan d'actions et de préconisations pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire. Il le mettra en œuvre dans les collèges du département.





## Les projets de collecte et valorisation des déchets soutenus par le département



Eau

Déchets

## • Espaces naturels

Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature

Sensibilisation à l'environnement

Transition énergétique

Surveillance du moustique tigre

Sécurité sanitaire et nutrition

## Espaces naturels

Le Conseil départemental agit pour gérer et protéger les Espaces Naturels Sensibles (ENS), boisés ou non, à la fois en réalisant des investissements mais aussi en poursuivant le développement du réseau départemental des ENS. Ses actions peuvent ainsi prendre la forme d'une gestion durable de la Forêt de Buzet et de la zone naturelle du château de Laréole, mais aussi d'initiatives volontaristes telles que la mise en place de ruchers sur des propriétés départementales, dans le cadre du plan d'action « France, Terre de pollinisateurs ». Ce projet complète la démarche « zéro phyto ».

Par ailleurs, le Conseil départemental apporte un accompagnement technique et financier à des projets de territoire en matière d'aménagement foncier agricole, forestier environnemental ; de mise en valeur de la forêt communale ou d'implantation d'arbres champêtres au travers du programme de plantation de haies.

Le Conseil départemental participe ainsi activement à la préservation des écosystèmes.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

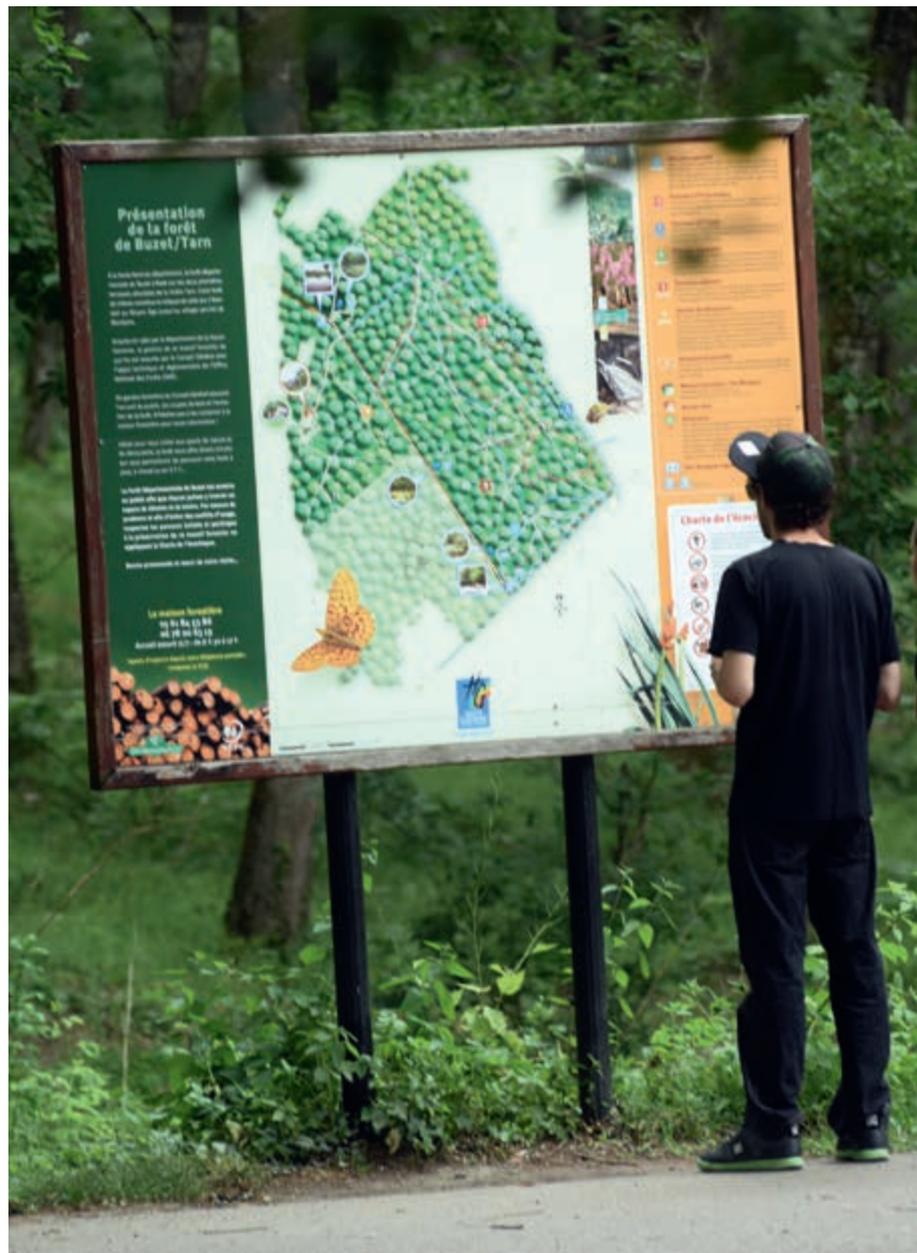
- Classement de l'Espace Naturel Sensible « Zone naturelle du château de Laréole » sous maîtrise d'ouvrage départementale,
- classement de 4 Espaces Naturels Sensibles d'initiative territoriale retenus lors de l'appel à projet lancé en 2017 : « le Mont Calem », « le Domaine de Fonbeuzard », « les gravières de la Valette » et « l'ilot boisé de la forêt de Bouconne »,
- diagnostics naturalistes des sites de Lège, Barbazan, Frouzins en vue de leur classement en Espace Naturel Sensible sous maîtrise d'ouvrage départementale,
- 2<sup>e</sup> édition de « La forêt de Buzet dans tous ses états » organisée dans le cadre de la Fête de la Nature,
- inauguration du sentier pour Personnes à Mobilité Réduite « Parcours d'Étienne-le-vieux-chêne » au sein de l'Espace Naturel Sensible « Forêt de Buzet »,
- production de miel sur le toit de l'Hôtel de Département et au sein de la zone naturelle du château de Laréole et ainsi que de la Forêt de Buzet,
- étude muséo-scénographique pour la création de la Maison de la Biodiversité dans l'ancien chai de l'Espace Naturel Sensible « Forêt de Buzet »,
- préservation des exploitations maraichères en zone péri-urbaine et développement des circuits courts dans le cadre de l'opération de la Plaine des Quinze Sols située sur la commune de Blagnac,
- « 1 000<sup>e</sup> kilomètres de haies plantées » célébré sur la commune de Maureville dans le cadre d'une plantation citoyenne avec l'école de Tarabel, le collège de Caraman, l'Association communale de chasse agréée et des citoyens de Maureville.





## PERSPECTIVES 2019

- Réalisation de la première phase de l'atlas des paysages : recueil des données, création du site internet, identification et caractérisation des unités paysagères, analyse des perceptions sociales des paysages,
- rédaction des plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles classés en 2018,
- classement Espace Naturel Sensible des sites « Grange de Lège » et « prairie humide de Barbazan »,
- réalisation du projet de la Maison de la Biodiversité dans l'ancien chai de l'Espace Naturel Sensible « Forêt de Buzet »,
- réalisation de l'étude d'aménagement sur le site des Quinze Sols à Blagnac et prise en compte de la biodiversité du site avec réflexion sur un outil de protection,
- poursuite de la procédure d'aménagement foncier liée à l'autoroute Castres-Toulouse.



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau  
Déchets

### • Espaces naturels

Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature  
Sensibilisation à l'environnement  
Transition énergétique  
Surveillance du moustique tigre  
Sécurité sanitaire et nutrition

### • CHIFFRES CLÉS 2018

**671** ha d'ENS

**22** animations nature scolaire et grand public organisées

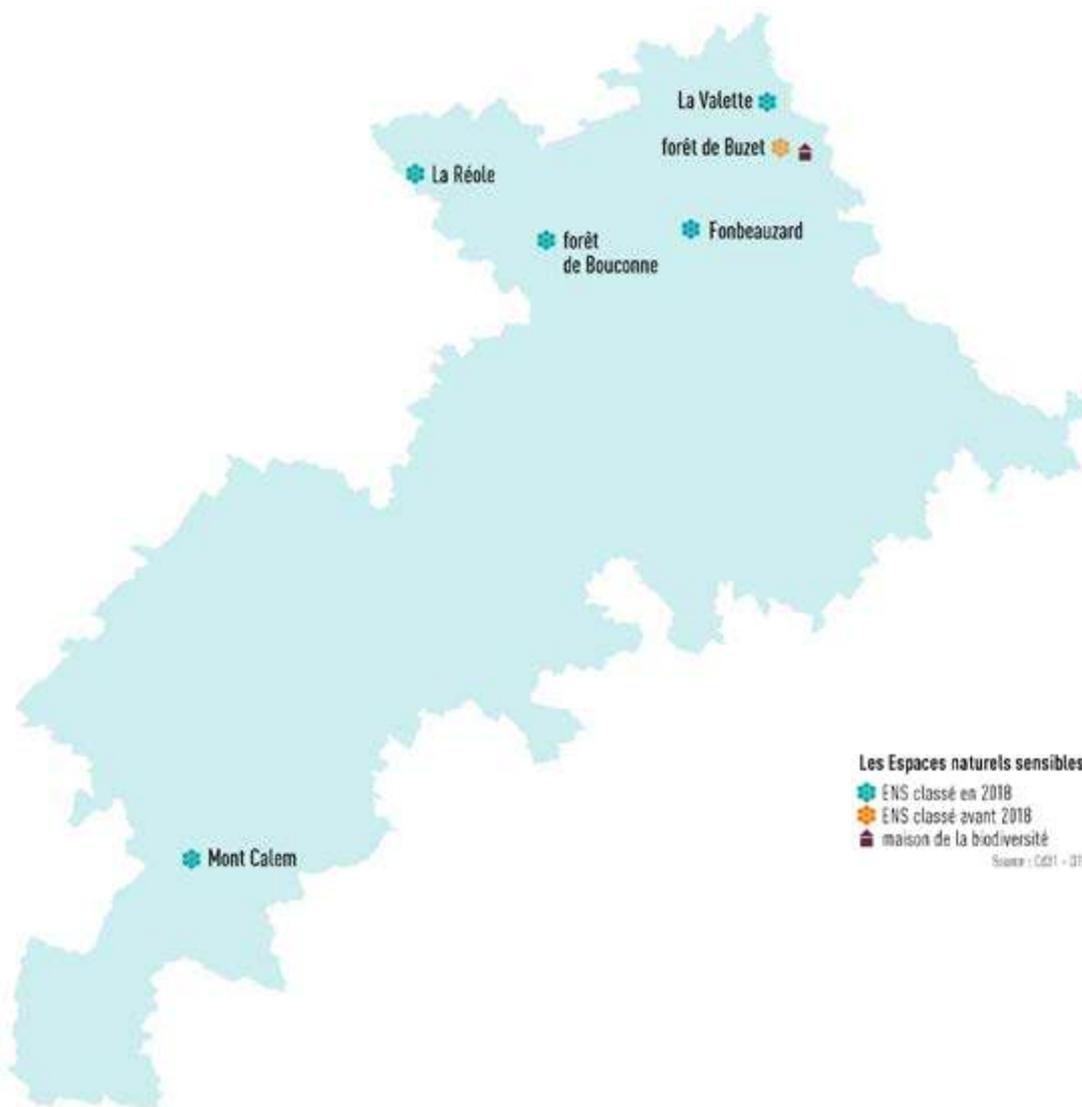
**755** kg de miel produit

**400** m<sup>2</sup> de Rose de France préservés le long de la RD37

**1143** parcelles destinées à être remaniées (50% de la surface de la commune) à Marignac-Laspeyres

**19 874** mètres linéaires de haies plantées

## Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)



## Vélo – Activités de loisirs de pleine nature

Le développement des modes de déplacements « doux » au premier rang desquels le vélo, est une priorité pour le Conseil départemental. Son soutien se traduit par la subvention des investissements des collectivités en matière de sécurisation des infrastructures cyclables du quotidien (domicile/travail, domicile lieux d'études) mais aussi par le développement d'un véritable réseau d'itinéraires cyclables touristiques.

Au-delà de l'aménagement des voies concernées (Canal des Deux-Mers, Parcours Garonne ou TransGaronne, véloroute du Piémont pyrénéen, Via Garonne...), le Conseil départemental participe activement aux comités interdépartementaux et régionaux et porte l'animation de celui promouvant la véloroute du « canal des Deux-Mers à vélo ».

Cet engagement en faveur de l'aménagement d'un grand réseau de pistes cyclables et pédestres sur tout le territoire haut-garonnais ainsi que la valorisation des voies navigables permet de créer ou de maintenir des emplois non délocalisables et de valoriser l'identité et les atouts de la Haute-Garonne par le développement d'un *tourisme vert*.

Dans ce cadre, le Conseil départemental finance jusqu'à 60 % les opérations d'aménagement des sentiers de randonnées non-motorisées (ouverture, restauration et mise en sécurité de chemins, signalétique...) et assure une offre de randonnées de qualité pour la découverte des patrimoines naturels et culturels à destination de tous publics.

Dans le cadre de son plan d'actions 2017-2021 pour la transition écologique et en accompagnement de sa Stratégie touristique départementale, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, propose par ailleurs une nouvelle politique de développement des mobilités douces. L'aménagement, la gestion et la signalétique des sentiers de randonnées non-motorisés permet ainsi de construire une offre de randonnées de qualité pour la découverte des patrimoines naturels et culturels à destination de tous publics.

### Le nouveau règlement permet le financement jusqu'à 60 % de :

- l'ouverture ou la restauration de chemin,
- la signalétique randonnée et d'interprétation,
- la mise en sécurité,
- la gestion et l'entretien des chemins,
- l'acquisition d'éco-compteurs,
- l'acquisition foncière pour permettre la continuité de l'itinéraire en cas de nécessité.



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau

Déchets

Espaces naturels

### • Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature

Sensibilisation à l'environnement

Transition énergétique

Surveillance du moustique tigre

Sécurité sanitaire et nutrition

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- L'Engagement aux côtés des partenaires institutionnels (État, Région Occitanie, Toulouse-Métropole, Tisséo) en faveur de la pratique des mobilités douces en alternative à la voiture individuelle, notamment en travaillant à une étude sur la définition des itinéraires domicile/travail sur les corridors : est (axe Toulouse-Labège), le sud-est (Portet-Roques-Muret) et l'ouest (Plaisance-du-Touch, Fonsorbes et La Salvetat-Saint-Gilles),
- prise en charge de l'animation de la gouvernance du comité d'itinéraire du Canal des Deux-Mers et mise en œuvre d'une coopération transfrontalière sur le projet TransGarona pour la finalisation du parcours à l'horizon 2021,
- organisation d'une balade à vélo entre Montgiscard et le Seuil de Naurouze pour découvrir le Canal des Deux-Mers. Cette sortie, rassemblant plus de 150 participants, fut l'occasion de promouvoir la mobilité douce ainsi que la découverte des produits locaux du territoire haut-garonnais.

### • CHIFFRES CLÉS 2018

**7** aménagements cyclables aidés

**4 962** m linéaires d'aménagements cyclables aidés

## PERSPECTIVES 2019

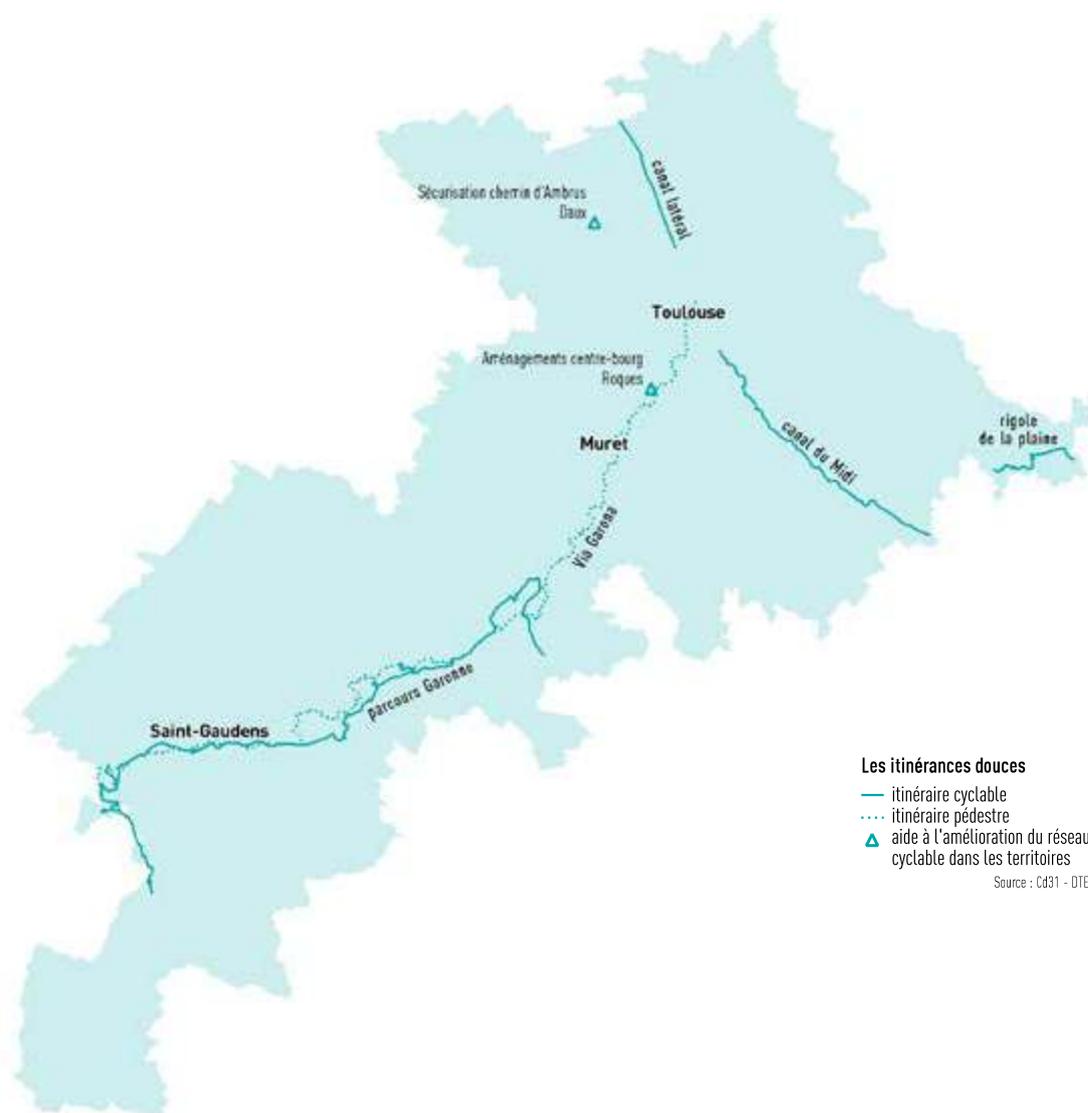
- Contribution à la mise en œuvre du schéma directeur vélo du plan mobilité de l'agglomération toulousaine, dont le Réseau Express Vélo par la réalisation d'aménagements cyclables notamment le long de ses voiries départementales.

L'année 2019 sera consacrée à la mise en œuvre des étapes opérationnelles de ce réseau : études d'avant-projet sur les itinéraires prioritaires, engagement de la concertation au niveau des territoires et mise en place progressive des aménagements.

- création du parcours cyclable du Salat entre Roquefort sur Garonne et Salies-du-Salat : ce parcours permettra la pratique du vélo sur une piste cyclable en site propre utilisant le tracé de l'ancienne voie ferrée entre Boussens et Saint-Girons. Il offrira une bande de roulement d'une largeur de 3 mètres avec un revêtement calcaire qui permettra une circulation à double sens et qui pourra être utilisée par les vélos, les piétons et les personnes à mobilité réduite sur une distance de 8 kms,
- poursuite de la réalisation de l'itinéraire TransGarona et d'un aménagement cyclable longeant la vallée du Salat jusqu'à Salies-du-Salat,
- finalisation du tracé du sentier de randonnée « Conques-Toulouse » et définition des travaux d'aménagement et de sécurisation du sentier,
- mise en œuvre opérationnelle du règlement départemental d'aide financière pour l'aménagement, la gestion et la signalétique des sentiers de randonnées non-motorisées.



## Les itinérances douces



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau  
Déchets  
Espaces naturels  
Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature

### ● Sensibilisation à l'environnement

Transition énergétique  
Surveillance du moustique tigre  
Sécurité sanitaire et nutrition

## Sensibilisation à l'environnement

Le Conseil départemental mène des actions d'informations et de sensibilisation aux problématiques environnementales auprès des collégiens, des enseignants, des élus et du grand public, via le Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement. Celui-ci regroupe le Conseil départemental, 276 communes volontaires du département, une soixantaine d'associations de protection de l'environnement et divers organismes institutionnels.

Ce syndicat met à disposition de ses membres et des collègues du département un large panel d'outils pédagogiques sur diverses thématiques environnementales (air, bruit, déchets, eau, énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire) qui contribuent à faire évoluer les comportements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



Le Conseil départemental soutient également les associations environnementales en attribuant des subventions en matière de protection et de sensibilisation sur les domaines de l'environnement, des milieux naturels et de la biodiversité.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Le Syndicat Haute-Garonne Environnement a réalisé un outil pédagogique sur la thématique du changement climatique et organisé 7 rencontres-débats sur des thématiques d'actualité (qualité de l'air, traitement des eaux usées, PLU : Plan Local d'Urbanisme) et déplacements, espèces végétales envahissantes, espèces animales envahissantes, sécurité sanitaire dans les équipements communaux, PLU et énergie].

### PERSPECTIVES 2019

Le Conseil départemental, via le Syndicat Haute-Garonne Environnement, souhaite conforter le rythme mensuel des rencontres-débats, organiser un colloque sur la biodiversité et mettre à disposition de ses membres un nouvel outil pédagogique sur le thème de la biodiversité.

## Transition énergétique

La transition énergétique est un objectif écologique qui implique un changement de nos comportements et de nos actions pour contribuer à une meilleure efficacité énergétique. Les principaux enjeux concernent la protection du climat et de la santé, la recherche de l'indépendance énergétique, la diminution de la consommation globale et la recherche de solutions écologiques.

Ainsi, pour accélérer la rénovation énergétique du parc de logements du territoire, et aider les Haut-Garonnais à réduire leurs consommations énergétiques, le Conseil départemental propose des Espaces Info Énergie. Il apporte par ailleurs, un appui technique aux territoires dans la réalisation de leurs Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET).

En outre, dans une démarche d'éco exemplarité, le Département agit sur son patrimoine comme sur ses ressources internes mais également sur les déplacements des agents au travers de son Plan de Déplacements d'Administration (PDA). Celui-ci a pour but d'inciter les agents de la collectivité à adopter un comportement éco-responsable, alternatif à la voiture, pour se rendre sur leur lieu de travail et a été récompensé par un Trophée Éco-mobilité de bronze remis par Tisséo-Collectivités.

Enfin, il développe des partenariats avec des organismes experts tels que ATMO Occitanie pour la préservation de la qualité de l'air ou l'association AMORCE.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Augmentation des Espaces Info Énergie avec l'ouverture d'une 11<sup>e</sup> permanence couvrant les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) du Pays Lauragais et du Pays Tolosan, la Communauté de communes de la Save-au-Touch et la commune de Fontenilles,
- participation des conseillers énergie à des foires et salons, notamment le Salon de l'Habitat organisé à Toulouse en octobre 2018.



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau

Déchets

Espaces naturels

Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature

Sensibilisation à l'environnement

### • Transition énergétique

Surveillance du moustique tigre

Sécurité sanitaire et nutrition



### • CHIFFRES CLÉS 2018

**11** permanences Espace Info Énergie

**741** foyers conseillés par l'Espace Info Énergie

**18** animations locales réalisées par l'Espace Info Énergie

### PERSPECTIVES 2019

- Poursuite des actions internes à la collectivité pour améliorer en continu l'engagement éco-exemplaire de la collectivité,
- développement des actions de sensibilisation auprès des Haut-Garonnais dans l'objectif de réduire leur consommation d'énergie,
- mise en place d'un conseil aux collectivités territoriales pour les aides visant à améliorer la performance énergétique de leur patrimoine, maîtriser leurs consommations et leurs dépenses énergétiques.

## Surveillance du moustique tigre

Le Conseil départemental est chargé de la surveillance de la prolifération du moustique tigre sur le département et de la lutte contre les cas suspects ou confirmés de dengue, de chikungunya et de zika.

Celui-ci peut s'appuyer sur le Laboratoire départemental EVA 31 qui assure entre-autres la pose de pièges et l'identification des œufs et des moustiques. Ces actions sont renforcées par une politique de communication incitant les communes et les particuliers à prendre des mesures préventives pour éviter la nuisance entraînée par ces moustiques tigres. Les citoyens peuvent ainsi participer aux démarches de prévention en envoyant des photos de moustiques au Laboratoire en vue de leur identification.

En cas d'infection avérée, le Laboratoire procède, dans le cadre de lutte anti-vectorielle, à la destruction des moustiques dans un rayon de 150 m autour d'un malade.

### PERSPECTIVES 2019

- Renforcement de la politique de communication pour inciter les communes et les citoyens à prendre des mesures préventives pour éviter la nuisance entraînée par ces moustiques tigres,
- association des enfants à la lutte contre la prolifération du moustique tigre dans nos jardins dans le cadre d'une approche ludique menée conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- association des animateurs du temps péri-scolaire à l'amélioration du diagnostic des maladies transmises par les piqûres de moustiques (arboviroses).



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau

Déchets

Espaces naturels

Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature

Sensibilisation à l'environnement

Transition énergétique

### ● Surveillance du moustique tigre

Sécurité sanitaire et nutrition

### ● CHIFFRES CLÉS 2018

**72** pièges répartis sur **35** communes

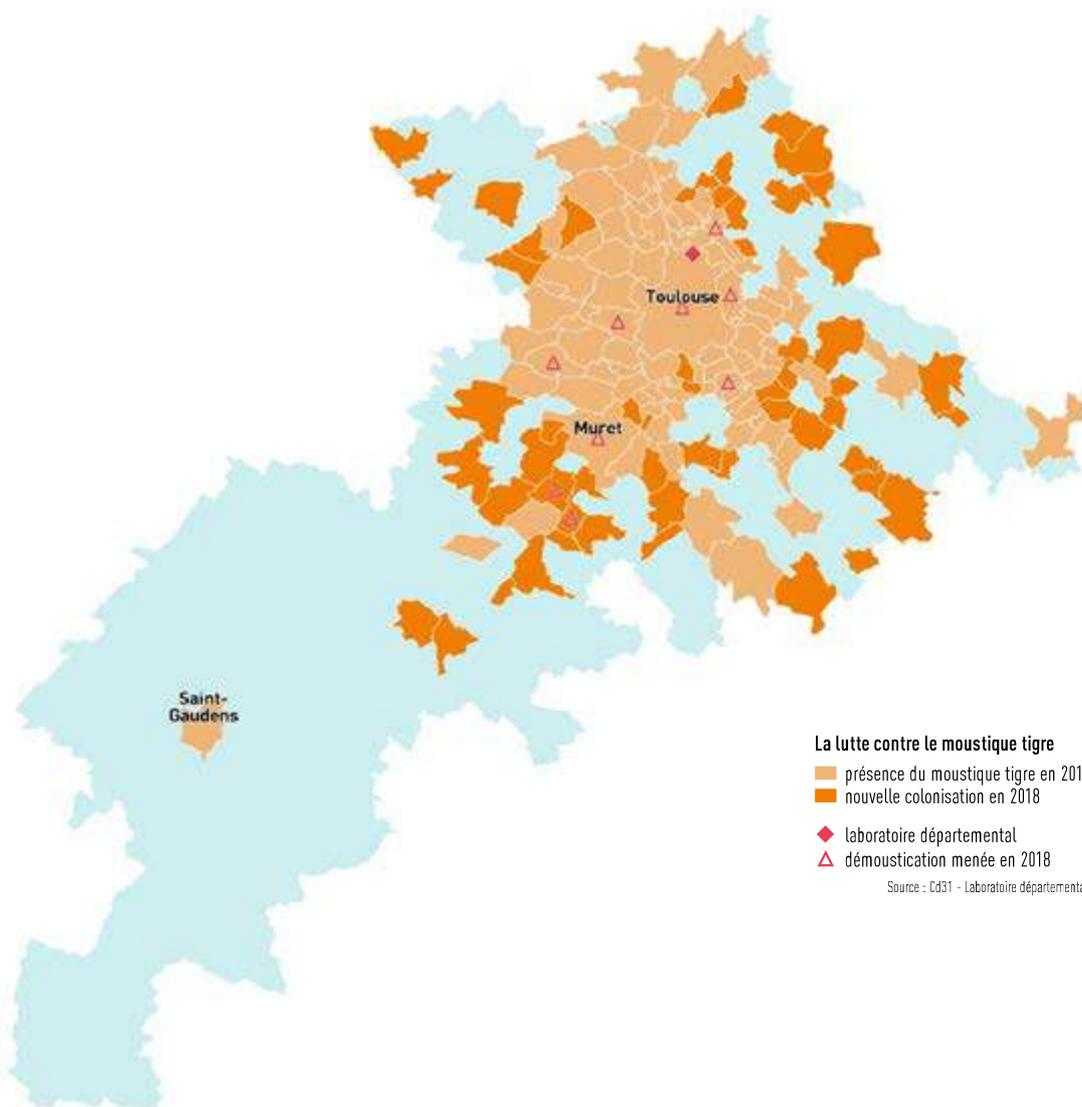
**111** signalements par des citoyens

**148** communes colonisées  
dont **57** nouvelles en 2018

**23** cas suspects ou confirmés  
de dengue, chikungunya ou zika

**21** sites prospectés dont **10** ayant  
nécessité un traitement aduulticide

## La lutte contre le moustique tigre



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Eau
- Déchets
- Espaces naturels
- Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature
- Sensibilisation à l'environnement
- Transition énergétique
- Surveillance du moustique tigre
- Sécurité sanitaire et nutrition

## Sécurité sanitaire et nutrition

Le Conseil départemental assure le suivi sanitaire des collèges, des restaurants administratifs, des crèches, du Restaurant du Château de Laréole et du Centre départemental de l'enfance et de la famille à travers des analyses bactériologiques des denrées et des surfaces, de la formation et du conseil (hygiène et nutrition).

### PERSPECTIVES 2019

- Mise en place d'une expérimentation visant à réduire le gaspillage alimentaire sur des établissements « tests ». Par exemple en travaillant sur l'équilibre des menus et leur adaptation en fonction de la quantité des déchets recensés,
- travaux sur des thématiques multiples (repas végétariens, allergies alimentaires, procédure pour le gaspillage à venir...).

### ● CHIFFRES CLÉS 2018

#### Contrôle sanitaire des collèges :

**4 600** analyses bactériologiques des denrées alimentaires et de l'environnement (surfaces de travail, matériels, ustensiles)

**35** jours de formation du personnel de restauration

**12** collèges bénéficiant d'une vérification nutritionnelle mensuelle

#### Suivi des restaurants administratifs, Crèche et Restaurant du Château de Laréole, et du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) :

**200** analyses bactériologiques des denrées alimentaires et de l'environnement (surfaces de travail, matériels, ustensiles)

#### Restauration sociale → crèches, écoles maternelles/élémentaires, lycées, maisons de retraite, hôpitaux :

**9 000** analyses bactériologiques des denrées alimentaires et de l'environnement (surfaces de travail, matériels, ustensiles)

**22** jours de formation du personnel de restauration



## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Agro-écologie

La politique agro-écologique du Conseil départemental de la Haute-Garonne est un axe structurant de l'action départementale dans les territoires ruraux. Elle s'inscrit dans un plan d'actions global visant à organiser « les engagements du Département vers la Transition écologique » entre 2017 et 2020. Il s'agit de favoriser une agriculture locale de qualité préservant les ressources naturelles, l'environnement et contribuant à l'entretien des espaces.

L'action volontaire du Conseil départemental se traduit sous la forme de 16 aides agricoles qui répondent aux besoins des agriculteurs haut-garonnais et qui s'inscrivent dans l'application d'une convention avec la Région. Différentes thématiques sont concernées telles que les filières animales, végétales, l'équipement, la solidarité et le soutien aux associations-manifestations. Pour ce faire, le Conseil départemental peut s'appuyer sur l'intervention auprès des agriculteurs des 26 conseillers agro-environnement et du Laboratoire Départemental 31 Eau Vétérinaire Air (LD31EVA).

À noter que depuis 2016, les conseillers agro-environnement sont agréés par l'État pour le conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires, privilégiant les méthodes alternatives aux traitements. De même, depuis 2018, le Conseil départemental est habilité « Système de Conseil Agricole » par l'État, reconnaissant les compétences et l'action des conseillers auprès des agriculteurs.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Sur chacun des 7 axes prioritaires de l'Agro-écologie, voici les principales actions menées :

### Développement de l'agriculture biologique

Le Conseil départemental continue de soutenir l'action d'ERABLES 31, association œuvrant pour les agriculteurs en bio et la conversion en bio. Des partenariats techniques ont été développés avec les conseillers agro-environnement du Département.

Le Conseil départemental participe également à la Foire BIO, et a tenu un stand pour valoriser la conversion en agriculture biologique.

Les conseillers agro-environnement appuient techniquement les agriculteurs en conversion bio ou ceux qui y sont déjà.

### Préservation des sols, lutte contre l'érosion et les coulées de boues

Afin de répondre aux enjeux majeurs que sont l'amélioration de la qualité de l'eau, l'érosion des sols et la sécurité de la voirie départementale, un protocole d'intervention à l'échelle départementale a été lancé en 2018. Il s'agit de sensibiliser les agriculteurs et les propriétaires fonciers à cette problématique et aux différentes solutions possibles, pour diminuer les risques de coulées de boues.

9 réunions ont eu lieu en 2018, en partenariat avec 34 communes. 340 agriculteurs ont été invités, et le taux de participation a été de 23 % environ.

Suite à cette sensibilisation, 20 diagnostics parcellaires individuels ont été réalisés auprès d'agriculteurs qui se sont portés volontaires, suivis de préconisations pour améliorer la situation.

### Développement des circuits courts et des filières de qualité de proximité

L'opération MIAM31 s'est poursuivie et s'est développée. Elle vise à favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans les services de restauration des collèges et autres acheteurs de la restauration collective publique tels que les communes, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les hôpitaux...

MIAM 31, grâce aux animations et à la plateforme virtuelle **Agrilocal31**, permet de faire redécouvrir les terroirs, la saisonnalité, le goût des bons produits et de lutter contre le gaspillage alimentaire. C'est également un soutien aux filières locales de qualité.



2 journées portes ouvertes sur deux exploitations agricoles engagées dans Agrilocal31 à destination des acheteurs ont été organisées (« au pré de la ferme »). Ces journées ont rassemblé plus de 50 participants (élus, principaux de collèges, gestionnaires, cuisiniers...). L'opération « au pré de l'assiette » a été renouvelée en 2018, pour 5 collèges. Ces animations ont donné lieu à de nouvelles inscriptions d'acheteurs et de fournisseurs et à la mise en place d'un partenariat avec l'association de producteurs « Produits sur son 31 ».

Le Conseil départemental soutient des manifestations valorisant les produits locaux de qualité (par exemple : Saveurs et senteurs du Frontonnais, la Fête de l'ail violet de Cadours). Le Département a co-organisé Les Pyrénéennes avec la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges. Cette manifestation agricole, deuxième haut-lieu de l'agriculture nationale, a eu lieu les 14, 15 et 16 septembre 2018 à Saint-Gaudens et a été une réussite, avec 63 000 participants.

Le Conseil départemental a participé au **Salon International de l'Agriculture** qui s'est déroulé à Paris du 24 février au 4 mars 2018 en partenariat avec les acteurs agricoles et le Comité départemental du Tourisme. Pour faire rayonner l'agriculture haut-garonnaise, le stand « Haute-Garonne » a accueilli les principales filières de qualité départementales (Ail violet de Cadours, Porc Noir de Bigorre, Agneau des Pyrénées, Bœuf Gascon, Vin de Fronton), en mettant à l'honneur les agriculteurs et leurs productions, mais également en valorisant leurs terroirs, porteurs de développement touristique. Le Département a renforcé sa présence pour faire découvrir au grand public les ovins Tarasconnais et les bovins Gascons.

### Développement de partenariats techniques orientés vers l'agro-écologie

En 2018, le Département a renouvelé 3 conventions de partenariats techniques orientées vers l'agro-écologie, grâce à l'intervention de ses conseillers agro-environnement experts, avec des acteurs clés des filières :

- accompagnement technique du **Syndicat de l'ail violet de Cadours** pour l'obtention l'AOC-AOP (Appellation d'origine contrôlée – appellation d'origine protégée). Ail Violet du Pays de Cadours, contribution technique pour l'adaptation du cahier des charges vers des mesures agro-écologiques, accompagnement technique aux pratiques agro-écologiques visant à améliorer la qualité de l'AOP,
- accompagnement technique du **Syndicat des vignerons de Fronton** pour soutenir la recherche et la sélection de cépages moins sensibles aux maladies et adaptés au changement climatique, accompagnement à la réduction d'intrants dont les traitements phytosanitaires,





- accompagnement technique de la **COPYC** (Commission Ovine des Pyrénées Centrales) aux démarches de la filière ovine grâce auxquelles les éleveurs d'ovins pourront mieux valoriser leurs savoir-faire et leurs produits, à travers notamment l'animation technique d'actions agro-écologiques d'intérêt collectif. Le Conseil départemental est également intervenu auprès de l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO) du Ministère de l'Agriculture et de l'Union Européenne pour appuyer l'examen de la demande d'Indication géographique protégée (IGP) portée par la COPYC.

### **Réduction des intrants en agriculture (fertilisants, pesticides, eau, antibiotiques...)**

La phase opérationnelle du **Programme Agro-Écologique et Climatique (PAEC)** d'accompagnement des éleveurs engagés en polyculture-élevage dans une démarche environnementale, démarrée en 2016 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, s'est poursuivie en 2018 : accompagnement de plus d'une centaine d'agriculteurs dans leur contractualisation, déclaration d'engagement lors de la PAC (Politique Agricole Commune), puis suivi des exploitations sur 5 ans.

Le projet est financé à 250 000 € par an par le Département, avec 750 000 € de contrepartie financière de FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Le Conseil départemental est partenaire du projet de « réseau de **fermes Éco-antibio** » piloté par le Groupement de Défense Sanitaire de la Haute-Garonne (GDS 31). Dans ce cadre, 6 exploitations d'élevages bovins (lait et viande) sont accompagnées sur 3 ans. De manière très innovante, il s'agit de favoriser très largement le préventif à l'aide d'indicateurs relevant du sanitaire (alimentation, hydratation,

logement, vêlage etc.), pour diminuer durablement l'utilisation des antibiotiques dans les élevages haut-garonnais.

### **Accompagnement des agriculteurs fragilisés**

**Un soutien exceptionnel de 500 000 € a été voté, destiné aux agriculteurs fragilisés et touchés par de graves intempéries en 2018.**

À ce jour, près de 650 dossiers ont été reçus et sont en cours d'instruction.

- Engagement d'un nouveau partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole afin de trouver des synergies d'action auprès des agriculteurs fragilisés,
- participation au COAAF (Comité d'Orientation et d'Accompagnement des Agriculteurs Fragilisés), chargé de suivre et d'aider de manière collégiale avec les autres partenaires (État, Chambre d'agriculture, fournisseurs, banques...) chaque agriculteur en difficultés,
- financement du Service de Remplacement 31, qui permet de trouver des solutions de remplacement pour les agriculteurs absents de leurs exploitations (congs, formations, coups durs...).

### **Suivi vétérinaire par le Laboratoire départemental**

- Suivi sanitaire des cheptels au travers des analyses de prophylaxie annuelle, des contrôles à l'introduction et lors des mouvements d'animaux et du suivi des avortements,
- analyses officielles de grippe aviaire et autocontrôles,
- aide pour la mise en place de la biosécurité dans les élevages de volailles,
- participation à l'amélioration de la conduite d'élevage (maîtrise de l'utilisation des antibiotiques et des antiparasitaires, surveillance de l'eau destinée aux animaux).



## PERSPECTIVES 2019

Les perspectives 2019 se situent dans la continuité des actions précédemment citées :

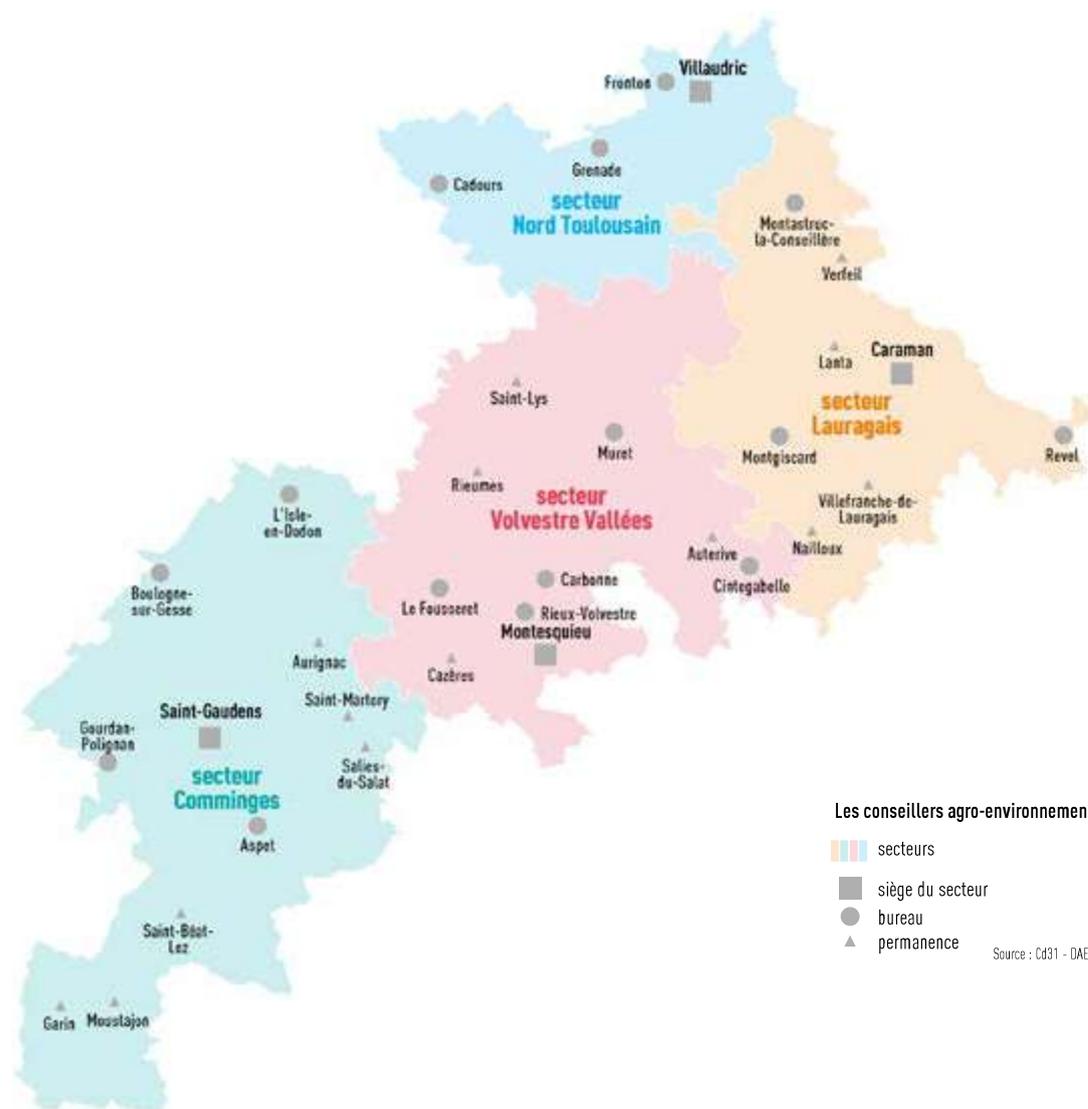
- la sensibilisation et l'accompagnement sur les coulées de boues s'intensifiera, avec 13 réunions prévues, sur l'ensemble du territoire haut-garonnais. Des conseils individuels et collectifs seront menés pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques,
- concernant l'opération MIAM31, l'accent sera mis sur le développement du partenariat avec l'association de producteurs « Produits sur son 31 » et sur les animations permettant de faire connaître l'offre et la demande,

- en plus de la poursuite des actions permettant de réduire les intrants en agriculture, une attention particulière sera réalisée sur l'accompagnement des agriculteurs dans la biodiversité en agriculture, comme le développement des Infrastructures Agro-Écologiques, qui permet la protection et le développement des pollinisateurs et des insectes utiles à la biodiversité et aux cultures,
- le Conseil départemental continuera son investissement sur les manifestations agricoles, notamment avec sa participation à l'édition 2019 du Salon International de l'Agriculture à Paris, avec l'ensemble des partenaires haut-garonnais,
- compte tenu de la situation économiquement difficile de certains agriculteurs, structurelle et consécutive aux intempéries de 2018, l'accompagnement des agriculteurs fragilisés sera renforcé,
- le laboratoire mettra en place la surveillance du BVD (Diarrhée Virale Bovine) avec le dépistage des veaux IPI (infectés permanents immunotolérants) à la naissance ; analyses totalement financées par le CD31. Il organisera également des journées de sensibilisation pour les jeunes agriculteurs et les éleveurs et continuera à participer à l'amélioration de la conduite d'élevage avec l'ensemble de ses partenaires.

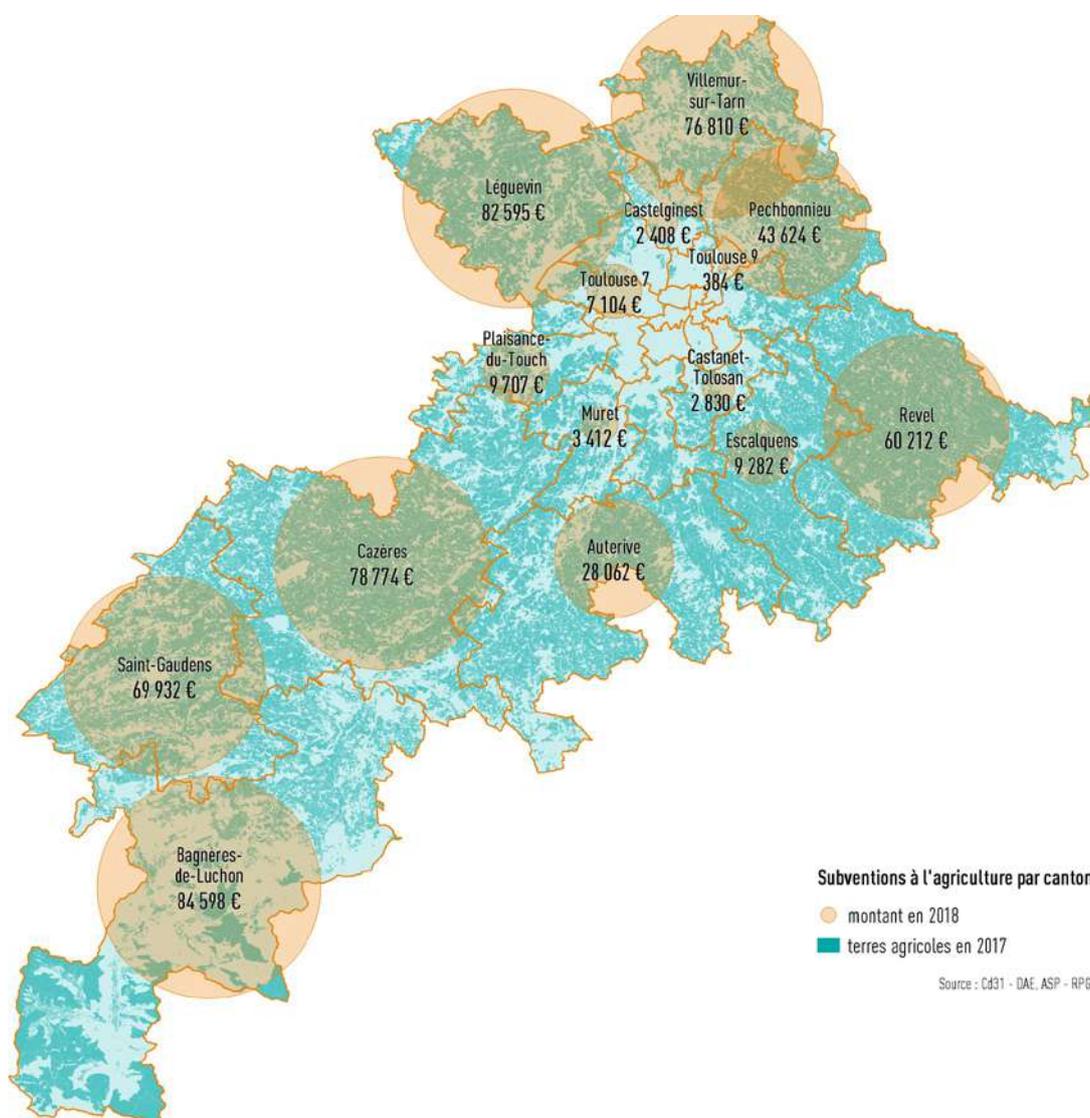




## Les conseillers agro-environnement



## Les subventions à l'agriculture par canton





# PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHERE

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EAU	19 111 529 €
DÉCHETS	158 130 €
ESPACES NATURELS	508 582 €
VÉLO - ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DE PLEINE NATURE	939 252 €
SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT	37 165 €
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	8 255 €
SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE	22 400 €
SÉCURITÉ SANITAIRE ET NUTRITION	—

**TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 20 785 313 €**

## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

AGRO-ÉCOLOGIE	5 957 875 €
---------------	-------------

**TOTAL 26 743 188 €**

# ÊTRE SOLIDAIRES

- Solidarité départementale
- Enfance et Jeunesse
- Tourisme
- Soutien à la création d'activité et d'emploi
- Logement
- Développement des territoires
- Sécurité des biens et des personnes

**941 880 255** €



## SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

### Actions sociales polyvalentes de proximité

Le Département est le chef de file de l'action sociale sur son territoire, ce qui signifie que c'est autour de lui que se coordonnent et se déploient les politiques de lutte contre la précarité et l'exclusion en Haute-Garonne. Cette compétence au service des populations s'exerce en particulier au sein des Maisons des Solidarités (MDS), points d'accueil répartis sur toute la Haute-Garonne.

Dans le cadre de la coopération avec ses partenaires, (Caisse d'Allocations Familiales, Union départementale des centres communaux d'action sociale, Toulouse Métropole...), le Conseil départemental s'appuie sur son organisation territorialisée pour accueillir, informer et accompagner les publics à tous les âges de la vie : Service social polyvalent, Protection maternelle et infantile, Protection de l'enfance, Personnes âgées et Personnes en situation de handicap.

Les actions du Conseil départemental sont mises en œuvre de manière coordonnée avec un appui spécifique aux professionnels sur le terrain au travers d'ateliers thématiques en direction des cadres de MDS sur des sujets d'actualité ou au regard des besoins exprimés par les équipes.

Dans ce cadre, l'objectif est également de travailler à des actions préventives s'organisant autour de quatre thèmes majeurs : la prévention des violences faites aux femmes, la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles, l'aide pour favoriser les parcours de sortie de la prostitution, et la prévention des expulsions locatives.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

#### Développement des actions de prévention

- **Développement du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).**

Installé en 2017, le CDCA a contribué aux avis rendus sur le Programme régional de santé et sur les deux schémas départementaux en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,

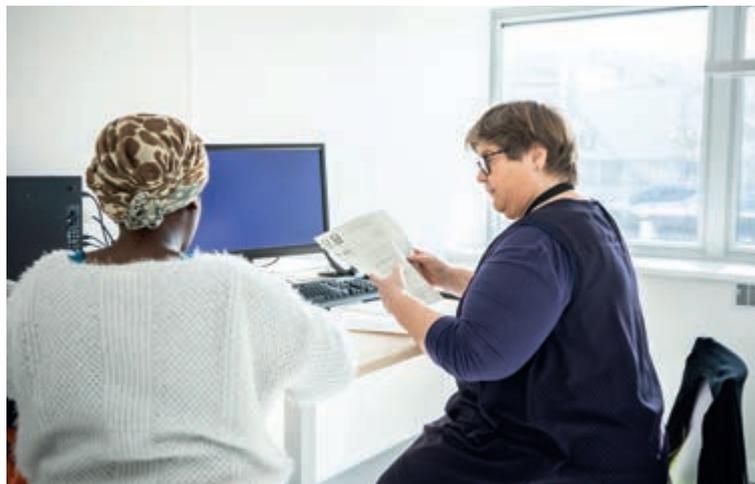
- **participation aux parcours de sortie de prostitution, piloté par l'État,**

- **prévention de la radicalisation et accompagnement des familles :**

- poursuite du travail de la cellule technique, ressource interne au CD31 à disposition des agents du département confrontés à des problématiques de radicalisation,

- adoption d'une charte de déontologie définissant les modalités de participation du CD31 au traitement en Cellule de Veille Préfectorale des situations repérées pour permettre la coordination des actions de chaque institution,

- participation à une première session de formation consacrée à la prise en charge des enfants mineurs de retour de Syrie.



## SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

### • Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées  
Autonomie et compensation du handicap  
Insertion

#### Projet de territorialisation de l'action sociale

- Vote par l'assemblée départementale en janvier 2018 de la nouvelle organisation territoriale sur 3 niveaux :
  - 30 Maisons des Solidarités (MDS) chargées de la mise en œuvre des missions des solidarités,
  - 5 Directions Territoriales des Solidarités,
  - 1 échelon central garant du pilotage des solidarités.
- Réflexion en mode concerté dans le cadre de groupes de travail et de réunions sur la déclinaison des missions sociales.

#### De nouveaux équipements sur Toulouse en 2018

- Ouverture au public de la nouvelle MDS de Borderouge,
- création de la nouvelle MDS de Basso Cambo par fusion des MDS de Reynerie et Bellefontaine,
- relogement de l'annexe Blanchard – MDS Empalot,
- ouverture du Centre annexe Abbal dans le quartier de Reynerie.

#### Accueil des usagers

- Professionnalisation et valorisation de la fonction Accueil en MDS avec mise en place d'une formation obligatoire en articulation avec la Politique Accueil de la Collectivité,
- action de sensibilisation des agents d'accueil des mairies et des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sur les publics âgés et leurs proches, sur 3 territoires (SICOVAL, Cœur de Garonne, Save au Touch).

#### Cohésion sociale, promotion du Développement Social

- Organisation de la 3<sup>e</sup> édition des journées du Développement social en juin 2018 avec l'intervention du Haut Conseil en Travail Social (HCTS) et la participation des Conseils départementaux de la Gironde et des Hautes Pyrénées,
- engagement de 13 MDS dans une démarche de Projet Social de Territoire pour, avec l'ensemble des acteurs, analyser et comprendre le territoire, croiser les regards et les analyses, co-construire des actions dans une démarche de développement social, c'est-à-dire une stratégie de mise en synergie des politiques sociales et des politiques de droit commun au plus près des habitants et de leur quotidien,
- réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la mise en place de comités locaux du travail social et du développement social. Le comité copiloté par le CD31 et l'Association « FAIRE Économie Sociale et Solidaire » a été mis en place à l'automne 2018 à l'échelle de l'Occitanie en associant plusieurs Conseillers départementaux, ATD quart Monde, le Conseil régional des personnes accompagnées (CRPA), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uriopss), avec pour objectifs :





- être interlocuteur et relais du HCTS dans une logique ascendante et descendante,
- offrir un espace partenarial de réflexion sur les questions de travail social et de développement social,
- élaborer une vision stratégique sur le travail social en conduisant une analyse sur les évolutions du travail social et sur les questions éthiques,
- contribuer à la coordination des acteurs et au décloisonnement des dispositifs,
- valoriser le travail social, capitaliser les expériences, encourager la recherche.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Organisation de la 30<sup>e</sup> édition des journées de l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé (ANDASS) du 26 au 28 septembre 2018 : « L'humain au cœur des solidarités ; connectons les territoires », autour des enjeux liés à la transition numérique, à la dématérialisation de l'action publique et à l'évolution du travail social qui en découlent,
- organisation du colloque sur les violences intrafamiliales, à l'occasion de la journée des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 2018, ouvert aux professionnels internes et externes, œuvrant dans le champ de la protection de l'Enfance (Éducation nationale, Hôpital, Parquet, Gendarmerie,...).

## CHIFFRES CLÉS 2018

**23** Maisons des solidarités

**84** points d'accueil

**1 100** professionnels de terrain

**12 000** contacts avec les usagers par semaine

## PERSPECTIVES 2019

- Renforcement des articulations du Département et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dans le cadre du schéma d'animation de la vie sociale,
- élaboration d'une convention de partenariat entre le Département et la Mutualité Sociale Agricole afin de coordonner les actions dans l'accompagnement des agriculteurs en difficulté dans le département,
- mise en œuvre du projet de territorialisation de l'action sociale : adaptation et simplification des procédures, mobilité des personnels (1<sup>er</sup> semestre 2019), démarrage de la nouvelle organisation à l'automne 2019,
- stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté : signature d'une convention entre l'État et le Conseil départemental de la Haute-Garonne en tant que territoire démonstrateur,
- poursuite du chantier Accueil (formation, expérimentation des espaces numériques en MDS).



## SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

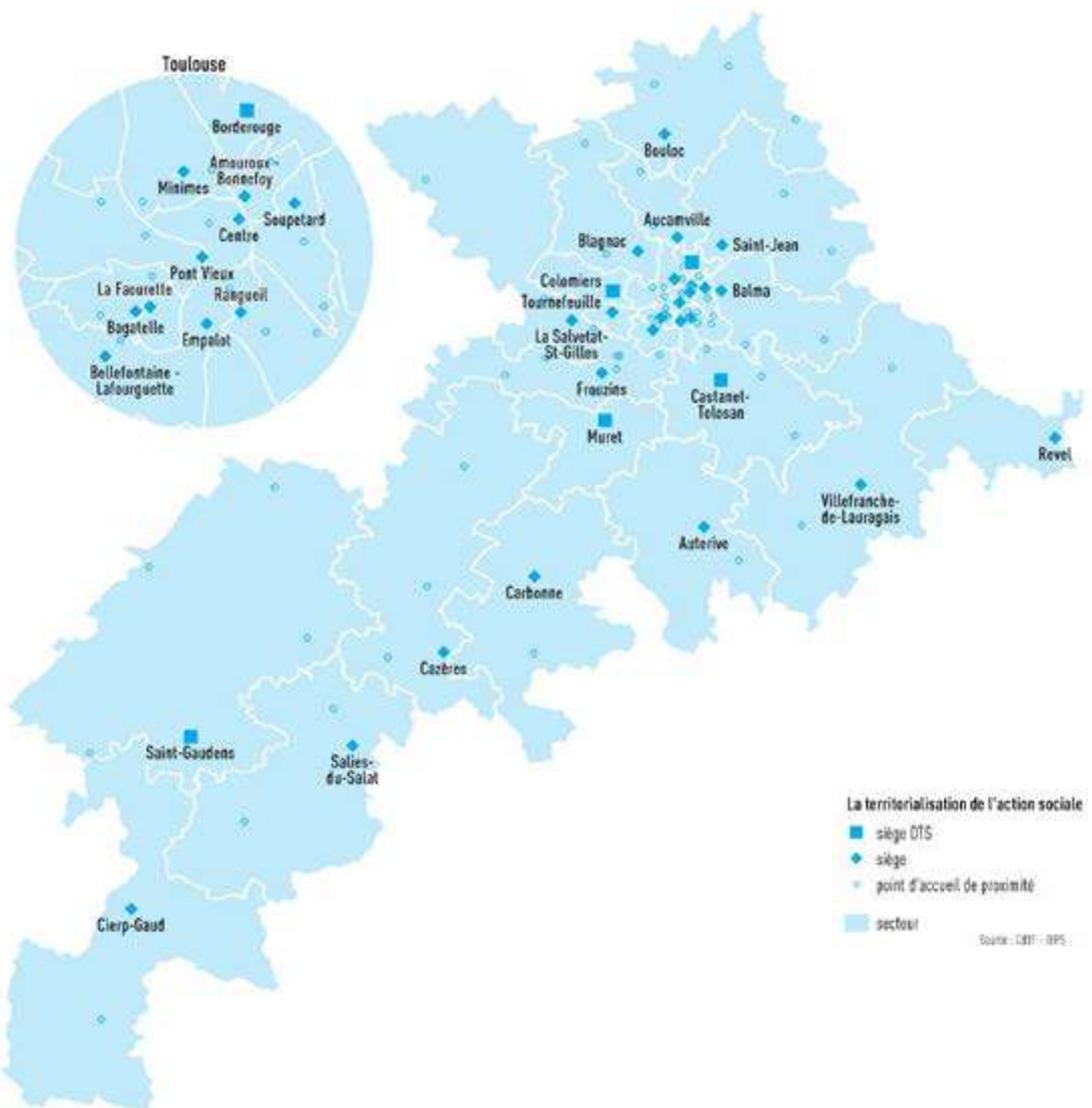
### • Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Insertion

## La territorialisation de l'action sociale



## Autonomie des personnes âgées

Le Conseil départemental assure plusieurs missions en faveur des personnes âgées, avec pour objectif de préserver leur autonomie et d'accompagner la dépendance. Ces missions se déroulent dans le cadre des aides sociales individuelles relevant du Conseil départemental, mais aussi d'actions volontaristes dépassant le minimum légal.

Ces aides sont organisées tant à domicile qu'en structure d'accueil. Ainsi, la personne âgée peut bénéficier d'aide pour les services ménagers, les services collectifs, l'hébergement en établissement, dans l'objectif d'une aide à l'autonomie. La personne âgée peut également être accueillie chez un particulier agréé et accompagné par le Département, et bénéficier d'une aide sociale.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), versée en établissement ou à domicile, est un appui déterminant pour accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie, et les aider à faire face aux besoins induits. Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue et verse cette allocation (financement au 3/4 par le Conseil départemental, 1/4 par l'État). Il assume pleinement la vérification de l'effectivité de l'aide sur l'intégralité des bénéficiaires de l'APA à domicile. L'APA à domicile pour un emploi direct ou en mandataire, est versée sous forme de « Chèques Solidarité 31 » en papier ou e-cesu. Ce mode de versement allège pour la personne âgée l'obligation de fournir tous les justificatifs de l'emploi de l'allocation.

La coordination gériatrique interagit avec les 23 Maisons des Solidarités (MDS) de la Haute-Garonne sur la coordination et l'animation gériatrique et joue également un rôle d'interface avec le dispositif de l'État des MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie).

Il est également concepteur de réseaux de partenaires de la gérontologie, initie et favorise, via ces réseaux, l'organisation de rencontres thématiques sur ces sujets.

Les actions de prévention sont traitées à la fois par les MDS et par les réseaux de partenaires de la coordination gériatrique.

Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Âgées, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a mis en place un nouveau dispositif pour pérenniser la prise en charge du transport gratuit des personnes âgées sous condition de ressource à raison d'un aller-retour par mois sur toute la Haute-Garonne (cars liO-Arc-en-Ciel, cars liO routiers, ou trains liO).

Pour cela, il propose aux communes qui le souhaitent une convention de financement et de gestion.



## SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

### • Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Insertion

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

### Actions en faveur des usagers

- **Adoption du Schéma départemental en faveur des personnes âgées** par l'assemblée départementale en octobre 2018,
- **démarrage du dispositif tiers payant des charges sociales** : depuis novembre 2018, le Conseil départemental verse directement à l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) la part des cotisations sociales dues par les bénéficiaires de l'APA utilisant des Chèques Solidarité 31 en emploi direct,
- **délivrance de la Carte Mobilité Inclusion (CMI)** : près de 4 000 bénéficiaires de l'APA ont bénéficié d'une carte mobilité inclusion (stationnement, priorité ou invalidité) accordée par le Président du Conseil départemental.

### Actions en faveur des structures

- Déploiement des conventions d'aide sociale et simplification des modalités de versement de l'aide sociale par le Département via les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens signés avec les Établissements pour l'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD),
- poursuite du déploiement de la télégestion pour le paiement des heures réalisées par les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) auprès des bénéficiaires de l'APA,
- élaboration d'un nouveau schéma d'articulation MDS/MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer), groupe projet initié en 2018,
- convention avec la Communauté d'agglomération « le Muretain » sur la « Maison du bien vieillir » avec un volet coordination gérontologique (co-pilotage avec la MDS de Muret),
- organisation de 2 journées de design de services (technique qui consiste à concevoir un service centré utilisateur de manière à ce qu'il soit utile et facilement utilisable) à la MDS de Castanet sur l'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- appel à projets pour la création de 300 places en résidences autonomie.

### • CHIFFRES CLÉS 2018

**29 677** bénéficiaires de l'APA

**3 832** bénéficiaires de la CMI

**18 384** bons de transports gratuits distribués





## PERSPECTIVES 2019

- Démarrage des actions du schéma départemental en faveur des personnes âgées,
- téléprocédure (procédure administrative effectuée à distance) : accès dématérialisé au formulaire de demande d'APA,
- poursuite du déploiement de la télégestion pour le paiement des heures réalisées par les SAAD auprès des bénéficiaires de l'APA,
- finalisation de l'élaboration du règlement départemental d'aide sociale aux personnes âgées,
- publication du premier appel à projet conjoint avec les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la création de 36 places d'accueil de jour itinérant,
- évolution de la carte Pastel permettant aux personnes bénéficiaires de la gratuité de charger leurs titres de transport directement sur leur carte. Ceci devrait faciliter l'utilisation des transports, en particulier dans les gares non pourvues de guichet.



## Autonomie et compensation du handicap

Le Conseil départemental agit auprès des personnes en situation de handicap, dans le cadre des politiques d'hébergement et d'action sociale ainsi que par le versement de la prestation de compensation du handicap (PCH), pour lesquelles il est compétent.

Ses interventions visent notamment toute personne adulte en situation de handicap, privée de ressources suffisantes et remplissant des conditions d'incapacité reconnues par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui pourra alors bénéficier d'une aide à domicile ou de la prise en charge des frais d'hébergement en famille d'accueil ou en établissement spécialisé.

Le Conseil départemental peut s'appuyer sur la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MPDH) sur laquelle il exerce une responsabilité administrative et financière. Ce groupement départemental d'intérêt public associe le Conseil départemental,

l'État, les associations et les organismes de protection sociale pour former un « guichet unique » qui accueille et oriente toute personne adulte ou famille d'un enfant en situation de handicap, évalue ses droits et l'aide à répondre à ses besoins de compensation du handicap.

L'accent est également mis sur l'accessibilité du réseau de transport liO-Arc-en-Ciel, à la fois du point de vue des autocars, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis 2015, ainsi qu'au niveau des arrêts de bus eux-mêmes, progressivement rendus accessibles, par ordre de priorité.

Afin de compenser l'absence d'accessibilité sur les autres points d'arrêts, le Conseil départemental a mis en place un service de substitution, le réseau Autonobus.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

### Actions en faveur des usagers

- **Adoption du Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap** par l'assemblée départementale en octobre 2018,
- **démarrage du dispositif du Tiers payant des charges sociales** : le Conseil départemental verse directement à l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) la part des cotisations sociales dues par les bénéficiaires de la PCH utilisant des Chèques Solidarité 31 en emploi direct,
- **finalisation du règlement départemental d'aide sociale aux personnes en situation de handicap**,
- **déploiement du dispositif de Télégestion pour le paiement des heures réalisées par les SAAD auprès des bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap**.
- **mise en œuvre des conventions d'aide sociale** et simplification des modalités de versement de l'aide sociale par le Département, pour les établissements d'accueil de personnes en situation de handicap ayant signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens,

### Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

#### Actions en faveur des usagers

- Participation de la MDPH à 58 manifestations (forums, colloques-réunions-groupes de travail) organisées par les partenaires intervenant sur le champ du handicap,
- conduite de travaux dans la zone « accueil » de la MDPH sur Toulouse, pour mieux répondre aux attentes et aux besoins du public et permettent d'assurer un meilleur accompagnement en garantissant la confidentialité des échanges,

- lancement de la refonte du site internet qui permettra à l'utilisateur d'accéder via un média simplifié aux différentes informations et à la consultation de son dossier en ligne.

### Actions en faveur des structures

- Mise en place d'un « kit partenaires » à destination des professionnels accompagnant régulièrement les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits,
- formation de 199 établissements et services médico-sociaux à l'utilisation d'un nouveau logiciel permettant un suivi d'ensemble et en temps réel des orientations décidées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH),
- adoption du schéma de première génération en faveur des personnes en situation de handicap,
- organisation de 4 journées de dialogue partenarial autour du diagnostic dans le cadre du schéma personnes en situation de handicap,
- organisation de 2 journées de design de service à la MDS de Castanet sur l'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- appel à projet pour la création d'un foyer de vie de 40 places dont 15 places dédiées à l'accueil séquentiel,
- organisation d'un événement consacré à la situation des personnes en situation de handicap vieillissantes avec le Comité Coordination Action Handicap (CCAH).

### CHIFFRES CLÉS 2018

**7 630** bénéficiaires de la PCH

**2 643** bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

**27** arrêts de transport aménagés

## SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

- **Autonomie et compensation du handicap**

Insertion

### PERSPECTIVES 2019

- **Mise en œuvre du projet « L'inclusion c'est aussi la socialisation : de la présence à la participation »** avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie,
- **finalisation du règlement départemental d'aide sociale aux personnes** en situation de handicap, comprenant l'adoption des règles pour les absences pour convenance personnelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement.

### MDPH : poursuite du projet MDPH 2016-2020 avec différentes actions sur les 3 axes définis

- **Améliorer la relation avec l'utilisateur :** déployer le nouveau site Internet en avril 2019, formaliser la mise en ligne du téléservice permettant à la personne de déposer son dossier de manière dématérialisée, organiser la mise en place d'enquêtes de satisfaction et de suivi téléphonique après les décisions de la CDAPH,
- **adapter l'organisation et le fonctionnement de la MDPH :** déployer le système d'information harmonisé et les référentiels de procédure, continuer à déployer le dispositif de la Réponse Accompagnée pour Tous, poursuivre les travaux sur le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et le secret professionnel partagé,
- **renforcer le partenariat, la gouvernance et le pilotage :** continuer la construction des données de pilotage, poursuivre la dématérialisation des procédures sur les marchés publics et les factures, finaliser le partenariat auprès des professionnels et bénévoles qui interviennent sur les publics en risque d'exclusion, afin de simplifier leur accès aux droits,
- participation au projet « Territoires 100 % inclusifs »,
- réalisation ou participation à la mise œuvre de différents travaux : l'accueil séquentiel en établissement, la communication alternative améliorée, le développement de files actives pour les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), la couverture territoriale des Services d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD),





- mise en œuvre du projet d'innovation sociale (innovation par le design) retenu par la CNSA dans le cadre de son appel à projets national :  
« L'inclusion c'est aussi la socialisation : de la présence à la participation » (portage par la Mission Innovation Autonomie),
- mise en œuvre de l'axe 3 de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT),
- poursuite de l'aménagement des points d'arrêts : 34 points d'arrêts prévus,
- en vue du bilan à 3 ans de l'agenda d'accessibilité, un audit des points d'arrêts sera conduit afin de dresser un bilan complet de l'accessibilité du réseau de transport public liO-Arc-en-Ciel en 2019.



## Insertion

Le Département pilote et finance le Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la volonté d'articuler le droit à l'allocation et le droit à l'insertion. À travers le Programme Départemental d'Insertion (PDI), il développe une offre d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des allocataires et s'appuie également sur un réseau de 126 associations et 18 prestataires d'accompagnement sur l'ensemble du département pour consolider les parcours d'insertion.

Le PDI définit la politique départementale d'insertion et de lutte contre l'exclusion, et prend en compte l'expression des besoins des publics en difficulté, recense et évalue l'offre locale d'insertion, planifie et soutient le développement des actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion en conséquence.

Le Département pilote également, en coordination avec Pôle Emploi, le dispositif « Accompagnement Global Pôle Emploi ».

Ce double accompagnement, sur les volets social et professionnel, s'adresse à tous les demandeurs d'emploi, y compris allocataires du RSA. Il est réalisé conjointement par des Conseillers Pôle Emploi dédiés et des travailleurs sociaux des Maisons des Solidarités.

En 2018, 1216 nouveaux demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de ce double accompagnement, avec 45% des sorties positives en emploi ou formation. Plusieurs réunions et temps d'interconnaissance ont été proposés tout au long de l'année, ainsi que des rencontres au sein des MDS entre Conseillers Pôle Emploi et Travailleurs Sociaux.

Le Fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI) vise à apporter un soutien financier aux départements qui s'engagent à renforcer leurs politiques d'insertion et permettre le démarrage d'actions nouvelles. En 2018, le FAPI a été complété pour soutenir financièrement le projet d'hébergement et d'accompagnement avec accueil de jour auprès des femmes enceintes et mères isolées avec leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans, ainsi que le programme « ACCELAIIR » à destination des publics bénéficiaires de la protection internationale.

### Une politique en faveur de l'insertion et de la lutte contre la précarité

- Un soutien renouvelé à 126 associations sur diverses thématiques :
  - accès aux droits et droits des femmes, prévention des violences,
  - lien social et citoyenneté,
  - initiatives locales pour l'emploi,
  - mobilité : plateforme de mobilité solidaire, apprentissage du vélo comme levier d'insertion professionnelle, focus sur la mobilité des femmes en insertion professionnelle, diagnostics sur la mobilité des publics.
- Emplois aidés : compte tenu de la moindre prise en charge par l'État et des nouvelles exigences en termes de tutorat et de formation pour les employeurs, le nombre de Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) financés par le Département pour des allocataires du RSA au 31 décembre 2018 était de 267 (pour 530 en 2017), dont 140 pour des Assistants de Vie Scolaire recrutés par le Rectorat.



200 CDD d'insertion (CDDI) dans les 25 ateliers et chantiers d'insertion conventionnés ont été mobilisés,

- dans le cadre de la Charte de la Commande Publique, les clauses d'insertion se sont développées pour atteindre en 2018, 75 marchés clausés (42 500 heures réalisées, 128 personnes en ont bénéficié). La mise en œuvre de marchés réservés aux structures de l'Insertion par l'Activité Économique (Entreprises d'Insertion, Régies de quartier, associations intermédiaires) a permis de mobiliser des offres d'emploi en direction des publics en insertion.

**Coordination des politiques d'inclusion à l'échelle des territoires, plus particulièrement en direction des publics jeunes**

Une articulation est poursuivie entre le Département et les Missions Locales Toulouse et Haute-Garonne concernant l'insertion des jeunes et notamment l'accompagnement des dispositifs « Garantie Jeunes » et PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), relatifs au parcours d'insertion des jeunes.

Un travail partenarial engagé en 2017 avec l'Établissement Public pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE), au travers d'une convention de partenariat signée en 2018, permet de soutenir l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en situation de grande précarité.

Le Conseil départemental soutient l'École Régionale de la Deuxième chance et poursuit un travail partenarial étroit afin de consolider les parcours d'insertion des jeunes.

Pour favoriser l'insertion sociale des personnes en difficultés, le Département offre la gratuité des transports aux bénéficiaires du RSA socle sur l'ensemble des réseaux de transport public de la Haute-Garonne (réseau Tisséo, réseau SNCF, réseau liO-Arc-en-Ciel).

Il finance également la gratuité des transports des demandeurs d'emploi résidant dans les communes extérieures au périmètre Tisséo.



## SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

● Insertion

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- **Démarrage d'une nouvelle action d'accompagnement professionnel et d'accès à l'emploi de proximité : ActiPro**

Cette prestation d'accompagnement territorialisée est issue de l'évolution des besoins des publics. Elle met en avant le lien avec les entreprises et l'accompagnement vers l'accès à l'emploi. Proposant un accompagnement personnalisé, cette offre est plus souple, accessible, et interactive. De janvier à octobre, 5 410 personnes ont été suivies, avec un taux de sorties positives de 62 % (taux corrigé des déménagements et changements de situation). Le budget alloué est de 5,5 M d'€, co-financé par le Fonds Social Européen (FSE).

- **Renouvellement du dispositif d'accès à l'emploi des allocataires du RSA diplômés ou cadres expérimentés :** ce suivi des personnes diplômées permet des sorties positives en cohérence avec le diplôme des personnes, grâce à un travail sur le marché de l'emploi caché et un effort sur la mise en réseau.

- **Procédure de médiation préalable (MPO)**

confiée au Défenseur des droits : expérimentation dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle, pour laquelle le Département s'est porté volontaire. Cette procédure concerne les litiges liés au RSA et vise à renforcer la place de l'usager et le dialogue avec l'administration afin d'accompagner les décisions administratives face à la complexité de certains dispositifs.

- **Aboutissement du projet « Pour une approche concertée de l'insertion en Haute-Garonne, développons notre capacité d'agir ensemble » :** deux groupes, issus du territoire Toulousain et Sud Toulousain, constitués d'Allocataires RSA, d'élus du Département, de professionnels de MDS et de partenaires de l'insertion se sont réunis à plusieurs reprises afin de proposer et élaborer des actions concrètes pour améliorer la politique RSA du Conseil départemental. Ce travail de co-construction entre les allocataires du RSA et les professionnels a abouti sur 5 actions prioritaires : mieux communiquer sur les informations





relatives au RSA et les actions d'insertion en Haute-Garonne via le site internet du Conseil départemental, édition d'un flyer construit avec les allocataires, des courriers RSA revisités pour être compris par tous, une action « porteurs de parole » pour lutter contre les préjugés relatifs au RSA, et associer des allocataires et des professionnels pour contribuer à l'objectif de la collectivité autour d'un accueil réussi.

- **Mise en place du retrait de billets de trains gratuits**, directement aux distributeurs automatiques en gare SNCF, pour les bénéficiaires de la gratuité départementale.

#### CHIFFRES CLÉS 2018

**36 500** foyers allocataires du RSA

**5 769** bénéficiaires du RSA accompagnés par un référent professionnel ActiPro

**62 %** des allocataires du RSA suivis en 2018 ont trouvé un emploi ou une formation

#### PERSPECTIVES 2019

- **Déploiement des équipes mixtes d'insertion, instance de participation citoyenne des allocataires RSA.** L'objectif est de faire émerger des propositions d'actions innovantes, d'améliorer l'accessibilité de l'offre sur l'ensemble du Département et de développer la capacité d'agir des personnes dans leurs parcours d'insertion.
- **Renouvellement du Pacte Territorial d'Insertion** qui fixe les orientations stratégiques en matière d'insertion.
- **Contribution à la mise en œuvre des orientations de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le territoire départemental :**
  - participation à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, en qualité de territoire démonstrateur,
  - renforcement de l'orientation des allocataires du RSA vers un référent, par le développement des kiosques insertion sur les territoires, facilitant l'accès à l'offre d'accompagnement proposée, et par l'optimisation des échanges de données et de leur exploitation informatique,
  - engagement dans la Garantie d'Activité par le renforcement de la prestation ActiPro et de la mobilisation des publics sur cet accompagnement, le lancement d'appel à projets d'action de parrainage, et la poursuite du déploiement de l'Accompagnement Global.
- **Convention de partenariat avec la Région Occitanie** dans le champ des Solidarités. À l'occasion de la réorganisation de la région, un partenariat s'est constitué pour fluidifier les parcours d'insertion des publics et leur accès à la formation (Projet social de territoire (PST), diagnostics partagés, participation au Service public régional de l'orientation (SPRO)...).
- **Améliorer l'accès des allocataires du RSA à l'offre de l'Insertion par l'Activité Économique**, renforcer la coordination avec les services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et de Pôle Emploi pour mobiliser les employeurs et les prescripteurs, participer au dialogue de gestion avec l'État.

## ENFANCE ET JEUNESSE

### Enfance

Le Conseil départemental est le chef de file de l'action sociale et exerce, à ce titre, un rôle central dans les missions de protection de l'enfance. L'exercice de cette compétence se fait en partenariat étroit avec l'autorité judiciaire, les associations autorisées au titre de l'aide sociale à l'enfance, le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Éducation nationale.

Le département a fait le choix d'aller au-delà de ses compétences obligatoires en valorisant les actions de prévention précoces susceptibles de permettre un repérage en amont des difficultés, avant que la situation ne se dégrade au point de prendre des mesures de protection.

À ce titre, il s'est doté d'un panel d'outils divers et complémentaires. En 2018, la collectivité a relancé l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Haute-Garonne en y intégrant de nouveaux partenaires. Le 20 novembre 2018, journée internationale des droits de l'enfant, la Charte de fonctionnement de l'Observatoire a ainsi été signée en parallèle de l'organisation d'un colloque sur le thème des violences intrafamiliales.

Dans la même dynamique partenariale, la mise en œuvre du schéma départemental des services aux familles s'est poursuivie, et la révision du schéma de l'enfance engagée fin 2017 a conduit à l'aboutissement de nouveaux documents-cadres :

- un projet pour l'enfant rénové,
- un mémento sur la coordination relative aux informations préoccupantes à l'usage des professionnels a été élaboré,
- un protocole de coordination autour des accouchements dans le secret a été élaboré,
- de nouvelles articulations sur la référence éducative ont été travaillées.

#### LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le département met en œuvre des actions individuelles en faveur des femmes enceintes, des familles et des enfants de moins de 6 ans dans une approche globale de la santé.

L'objectif principal est de valoriser les parents dans leur fonction et leurs compétences en les aidant à utiliser leurs aptitudes pour assumer leur rôle éducatif et affectif auprès de leurs enfants.

Ainsi, la PMI met en œuvre, par exemple dans le cadre de ses compétences, les obligations vaccinales et prépare à l'évolution de la législation sur l'agrément et la formation des assistants maternels.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Le service de PMI a contribué à l'étude du Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique (RéPPOP) sur la prévalence (fréquence) de l'obésité et du surpoids en Haute-Garonne.

Il a pris part à la base de données et études scientifiques EFEMERIS (Évaluation chez la Femme Enceinte des MEDicaments et de leurs RISques).

Le Conseil départemental subventionne l'Association Grossesse, Reproduction, Allaitement et Médicament de Midi-Pyrénées (GRAM 31).

Sur les territoires de la Maison des solidarités de Saint-Gaudens et de la Faourette, le Conseil départemental a eu recours aux associations « Écoute Moi Grandir » et « Zoiseaux Livres » pour animer les salles d'attentes de la Protection médicale et infantile.

De nombreuses actions ont été menées par l'équipe de PMI en partenariat avec les acteurs locaux pour promouvoir la prévention, la santé de la mère et de l'enfant, l'éducation sexuelle notamment.

Concernant l'offre d'accueil de la petite enfance, pour permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle, le Conseil départemental travaille en lien avec la Caisse d'Allocations familiales et la Mutualité Sociale Agricole afin d'accompagner les porteurs de projets d'Accueil de Jeunes Enfants pour favoriser le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance et la socialisation des plus jeunes.

Soucieux de maintenir la qualité de l'accueil des tout-petits chez les assistants maternels, le Conseil départemental a renouvelé le marché de formation de ces professionnels.

Enfin, concernant le Schéma départemental des services aux familles, diverses actions ont été engagées :

- lancement officiel du site parents31,
- édition et communication des plaquettes de la Commission départementale d'accueil des jeunes enfants (CDAJE) et du Schéma départemental des services aux familles (SDSF),
- lancement d'un appel à projets pour les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP),
- enquête départementale sur l'accueil individuel et en particulier celui des enfants en situation de handicap chez les assistants maternels.

Par ailleurs, le Conseil départemental a reçu les Conseillers ministériels du Premier Ministre notamment en vue d'une concertation sur les missions PMI et a également participé à une rencontre sur l'évaluation de la PMI.

Enfin, il est pleinement engagé dans le Plan « Santé Pauvreté Précarité » ainsi que dans le Programme régional santé Occitanie PRS2.



## ENFANCE ET JEUNESSE

### • Enfance

Prévention et éducation

Insertion et orientation  
des jeunes

### • CHIFFRES CLÉS 2018

**4 595** Bilans de santé maternelle réalisés

**7 166** consultations au Centre  
départemental de planification et d'éducation  
familiale

**402** équipements d'accueil du jeune enfant

**7 786** Assistants maternels et

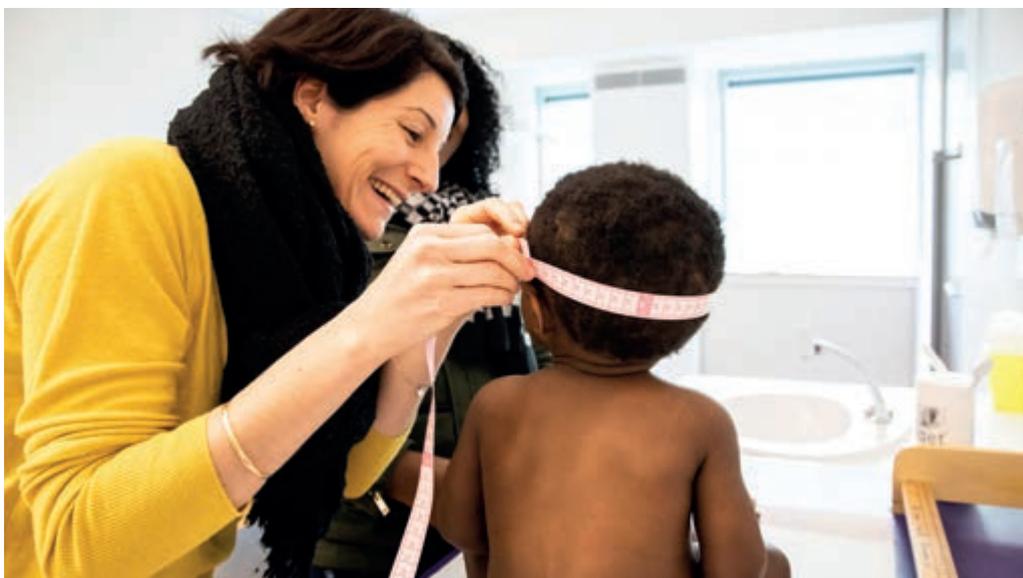
**390** Assistants familiaux

**14 326** Vaccins réalisés

### PERSPECTIVES 2019

Les objectifs du service de PMI visent à augmenter le nombre de bilans de santé en maternelle, de consultations et entretiens de mineurs au Centre Départemental de Planification et d'Éducation Familiale et à renforcer le partenariat dans le champ de la prévention précoce pour réduire les inégalités d'accès aux soins. Dans ce cadre, le Conseil départemental prévoit de :

- formaliser les outils et procédures relatifs aux modes d'accueil,
- finaliser l'accompagnement de la réforme de la formation des assistants maternels,
- labelliser 10 crèches à vocation d'insertion professionnelle,
- réaliser le bilan du Schéma départemental des services aux familles 2016-2019 et élaborer, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales, celui pour 2020-2024,
- organiser diverses journées départementales autour de la question de la petite enfance.





## AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

### Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes

Le département a fait le choix de mettre en place une cellule de recueil des informations préoccupantes et ce, même avant la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance. Cette cellule permet le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes avec réactivité. Elle est la porte d'entrée de toutes les informations relatives à l'enfance en danger ou en risque de l'être.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Service Enfance en Danger est devenu la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) pour améliorer la visibilité de cette mission et mieux prendre en compte les besoins fondamentaux de l'enfant en danger ou en risque de l'être.

Dans le cadre de la refonte du schéma départemental, un groupe de travail partenarial sur la coordination des informations préoccupantes a été créé pour clarifier le circuit des informations préoccupantes, des signalements et élaborer un mémento à destination des partenaires.

Un deuxième groupe de travail est venu compléter la réflexion, notamment du point de vue des procédures de traitement.

### CHIFFRES CLÉS 2018

**2 894** informations préoccupantes

**1570** évaluations

**279** signalements au Procureur de la République

## PERSPECTIVES 2019

Le Conseil départemental finalisera le protocole départemental de coordination multipartenariale pour la protection de l'enfance : cadre et procédures de traitement des informations préoccupantes et des signalements concernant des mineurs en danger ou en risque de l'être.

### • Enfants confiés et jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

Soucieux de renforcer sa politique en faveur de l'enfance, **le département poursuit la diversification de l'offre d'accueil avec la création de plus de 200 nouvelles places**, le développement du dispositif départemental d'accueil familial et 150 nouvelles mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO).

Plusieurs chantiers ont été engagés pour repenser l'accompagnement éducatif et le soutien de la parentalité dans le cadre de mesures de protection administratives ou judiciaires d'assistance éducative, développer de façon significative les mesures de maintien et d'intervention à domicile et créer des nouvelles modalités d'intervention auprès des enfants et de leur famille.



## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

En 2018, le Département a poursuivi son action en faveur de l'enfance et est allé au-delà de ses engagements en créant 441 nouvelles mesures d'accueil et d'accompagnement.

Le maintien à domicile des enfants relevant de la protection de l'enfance est favorisé par la création de mesures d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO) et de places de placements à domicile (PAD).

### De nouveaux dispositifs ont été ouverts :

- un appel à projets visant à la création d'un service de 100 places pour les grands mineurs autonomes et les jeunes majeurs afin d'accueillir et d'accompagner en appartements autonomes des mineurs de 16 à 18 ans,
- l'ouverture d'un service de 27 places au sein du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) destiné à accueillir en urgence les jeunes mineurs non accompagnés durant une période transitoire dans l'attente d'un placement pérenne,
- l'ouverture d'une unité d'orientation des jeunes évalués mineurs au Dispositif Départemental d'Accueil, Évaluation et d'Orientation des Mineurs Isolés (DDAEOMI) pour favoriser la continuité de leur parcours, accompagner leur orientation et initier un parcours de prise en charge,
- 35 assistants familiaux ont été recrutés et l'accueil familial a fait l'objet de groupes de travail en vue d'une meilleure adaptation de l'offre aux besoins, sur l'accompagnement professionnel et la valorisation du métier d'assistant familial,

- différents groupes de travail se sont réunis sur la référence éducative, la continuité du parcours de l'enfant, avec la déclinaison du nouveau Projet Pour l'Enfant et l'insertion de la question du soin et du parcours santé dans le nouveau document. Ce nouveau document permet de garantir l'intérêt de l'enfant tout en respectant les droits des parents.

### CHIFFRES CLÉS 2018

**1311** prises en charge dans le cadre de l'Aide Éducative à Domicile

**592** mesures d'Accueil Provisoire Jeune Majeur

**251** mesures d'Accueil Provisoire Parents-Enfants

**1 814** mesures d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO)

**171** mesures d'Assistance Éducative Placement à Domicile

**1708** mesures de placement

**100** places ouvertes en Appartements autonomes

**27** créations de places d'urgence pour les mineurs non accompagnés

## PERSPECTIVES 2019

### Le plan de diversification de l'offre d'accueil va se poursuivre avec notamment :

- l'ouverture de nouvelles places de placement familial, de placement à domicile et d'accueil de jour,
- la mise en place d'un service d'accueil d'urgence 7/7, 24h/24h pour l'accueil des mineurs non accompagnés primo-arrivants dans le cadre du DDAEOMI,
- l'autorisation de nouveaux lieux de vie.

Une campagne de valorisation du métier d'assistant familial est prévue avec notamment la mise en place, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'une allocation au premier équipement de 500 €.

### En lien avec le plan de diversification de l'offre d'accueil des enfants confiés à l'ASE, le développement de nouvelles modalités d'accompagnement se poursuivra, permettant ainsi :

- de mieux répondre aux besoins des enfants confiés,
- de favoriser leur maintien au domicile de leurs parents,
- de favoriser la cohérence et continuité de leur parcours ,
- de préparer et favoriser leur accès progressif à l'autonomie et l'indépendance en amont et en aval de leur majorité.

### Dans le cadre de la révision du Schéma départemental de l'enfance, plusieurs chantiers sont prévus pour 2019 :

- le traitement de l'urgence (l'exécution des placements),
- la santé, et notamment la santé mentale, en lien avec le Projet pour l'enfant (PPE),
- la Réponse Accompagnée Pour Tous à lier avec le parcours de l'enfant et le PPE.

Dans la perspective de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, le Département va élaborer le protocole d'autonomie des jeunes majeurs en lien avec l'État et la Région pour compléter sa politique volontariste déjà en œuvre en faveur de l'accompagnement des jeunes majeurs ne bénéficiant plus en raison de leur âge de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. De nouvelles actions seront développées comme l'insertion des jeunes majeurs par le logement en s'appuyant sur une association d'intermédiation locative et les missions locales.

### • Évolutions concernant l'adoption :

Le Conseil département peut s'appuyer sur le Service Adoption pour exercer l'ensemble des missions relevant de l'adoption, à savoir : l'agrément des candidats à l'adoption, l'accompagnement des pupilles de l'État, l'accompagnement des candidats à l'adoption nationale ou internationale ou encore les accouchements dans le secret.



### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Le département a lancé un groupe multipartenarial pour l'élaboration d'un protocole concernant les femmes accouchant dans le secret. L'objectif est de leur offrir un meilleur accompagnement et de permettre une meilleure concertation des différents acteurs intervenant dans ce champ très sensible, dans le respect de l'anonymat des femmes concernées.

Une réflexion portant sur l'évolution de la commission de veille sur le statut des mineurs accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a été initiée aux fins d'ajustement à la loi relative à la protection de l'enfant et pour favoriser l'adaptation du statut de l'enfant à ses besoins.

### • CHIFFRES CLÉS 2018

**8** accouchements sous le secret

**151** demandes d'agrèments reçues

### PERSPECTIVES 2019

Deux objectifs pour l'année 2019 ont été fixés :

- la finalisation du protocole relatif aux femmes accouchant dans le secret,
- l'aboutissement de la réflexion concernant la commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés, devant examiner la situation des enfants de moins de 2 ans tous les 6 mois.
- **Mise à l'abri et accompagnement, notamment en urgence, des femmes enceintes ou mères isolées avec leur enfant de moins de trois ans.**

Afin de renforcer la prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans (MIAE), le département développe un plan d'action pour leur mise à l'abri, pour maintenir les enfants auprès de leur mère lorsque la situation le permet, pour diversifier les modalités d'intervention et ainsi mieux répondre aux besoins repérés et faciliter les parcours.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Plusieurs nouveaux dispositifs ont permis de renforcer cet accompagnement :

- la convention entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le département a été élargie et le département a augmenté le montant de la subvention pour la mise à l'abri à l'hôtel des femmes enceintes et mères isolées avec enfants de moins de 3 ans,
- la mise en œuvre de la convention entre l'association le TOURIL et le CD31 pour la mise à l'abri et l'accompagnement de ce même public, en rupture d'hébergement et dont la situation administrative ne permet pas l'accès au logement, a débuté,
- le dispositif d'intermédiation locative dans le cadre du fonds d'appui aux politiques d'insertion a en outre été lancé.

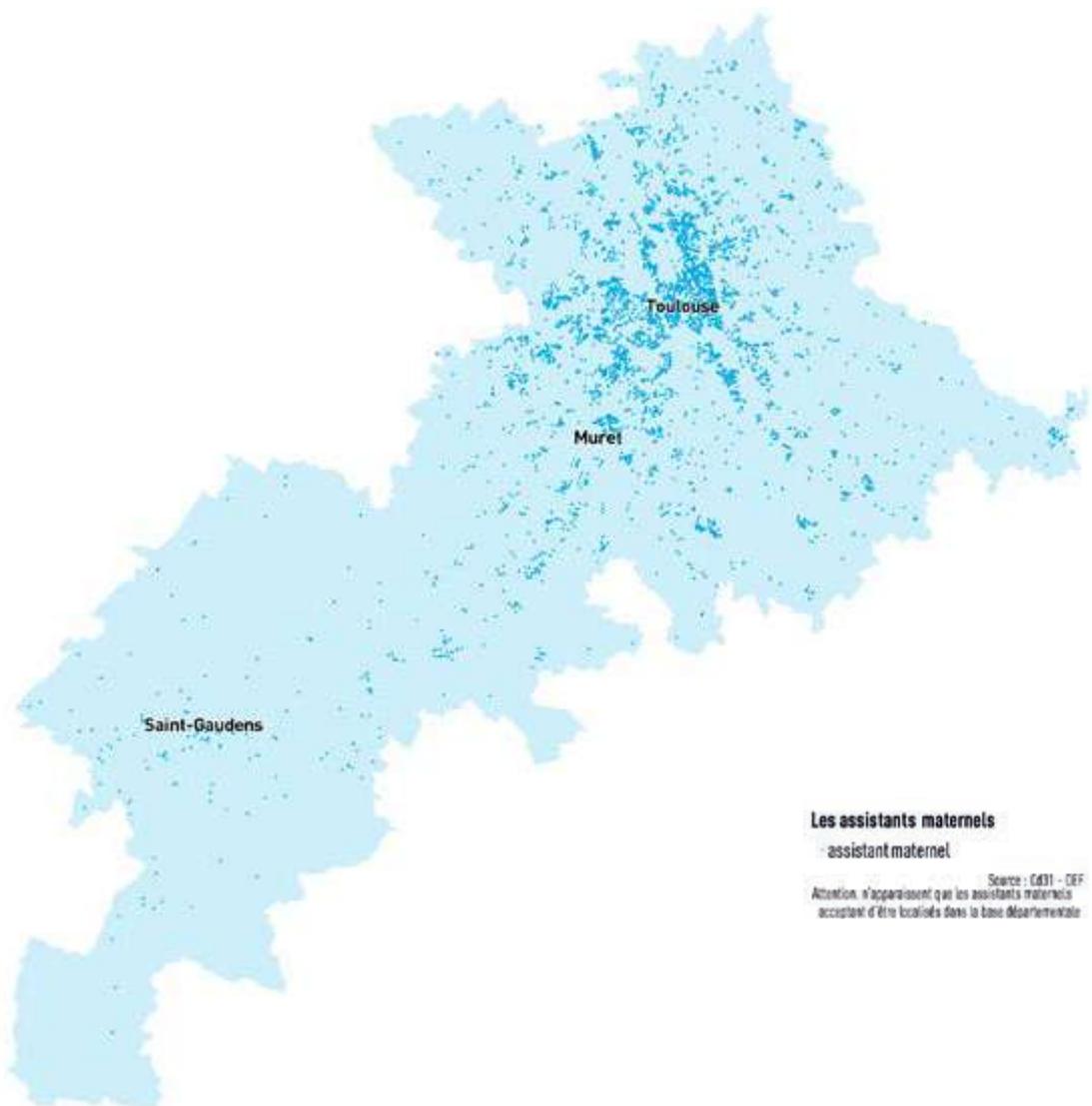
## PERSPECTIVES 2019

- Engagement d'une réflexion sur de nouvelles modalités d'hébergement, notamment sur les possibilités d'ouverture d'une résidence hôtelière à vocation sociale,
- mise en place de maraudes, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, pour repérer les familles et enfants à la rue, favoriser leur mise à l'abri et leur orientation vers les dispositifs de droit commun adaptés à leur situation. Une réflexion sur les possibilités de réservation de places en Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) sera également engagée.





## Les assistants maternels



## Prévention et Éducation

Le Département de la Haute-Garonne met en œuvre une politique engagée dans le cadre de la protection de l'enfance fondée sur des actions de prévention pour agir sur les processus d'inadaptation sociale.

Il mène des actions de prévention spécialisée hors territoire métropolitain.

La politique du département en faveur des jeunes s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- la prévention des difficultés adolescentes et parentales,
- le renforcement des actions en direction du public collégien,
- le recentrage des dispositifs autour des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et le soutien des professionnels,
- la lisibilité de l'intervention du Conseil départemental.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Plusieurs actions marquantes ont été mises en place en 2018 :

- « Accès Loisirs Prévention Jeunesse » (ALPJ) est un dispositif d'aide à l'accès aux loisirs innovant,
- « Neurones en mouvement » a été imaginé pour remobiliser des élèves en leur permettant d'expérimenter d'autres modes d'apprentissage,
- les « Mercredis culturels » ont été reconduits pour faciliter l'accès à la culture à partir d'ateliers de pratique artistique, spectacles, festival CIRCA, stages de création collective,
- « Du sol à l'assiette » a été imaginé à destination des personnes en situation d'isolement et de précarité alimentaire.

Enfin, plusieurs actions ont été menées en direction des jeunes gens du voyage pour construire un lien éducatif spécifique à ces publics.

Le Club de prévention Spécialisée de Saint-Gaudens est intervenu dans les établissements scolaires, en lien avec d'autres partenaires de prévention, et a proposé divers ateliers : atelier « manger-bouger », atelier mécanique vélo, ateliers parentalités et Déj des parents. Il a finalisé l'étude sur la mise en place d'un bus itinérant de la prévention pour apporter à chaque Haut-Garonnais et Haut-Garonnaise, des solutions venant répondre à ses difficultés éducatives, de scolarité, de formation, d'insertion, d'accès au soin ou à l'autonomie.

De plus, le Conseil départemental a poursuivi son soutien aux associations d'éducation populaire pour leurs actions visant à promouvoir l'épanouissement et l'émancipation des personnes et a introduit de l'art-thérapie dans différents ateliers animés avec des partenaires.



## ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

### • Prévention et éducation

Insertion et orientation  
des jeunes



Le Conseil départemental poursuit également son soutien à des opérateurs publics ou associatifs, qui mettent en œuvre des actions dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité (REAAP), des 5 services de Médiation Familiale, des 3 services d'Espaces Rencontre, du Dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

En 2018, l'Assemblée départementale a décidé d'engager un travail d'accompagnement soutenu auprès de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance (ADEPAP), qui doit être un partenaire fort de l'Aide Sociale à l'Enfance pour éviter les sorties sèches des jeunes majeurs.

Par ailleurs, le Conseil départemental apporte son appui financier à des organismes publics ou privés contribuant à la politique jeunesse par des actions de prévention, réparties sur le territoire haut-garonnais : les dispositifs départementaux Ville Vie Vacances (VV) et Temps Libre Prévention Jeunes (TLPJ).

Plus de 50 associations sont soutenues afin de favoriser des actions de lien social à destination des jeunes et de leurs familles, dans le cadre du Plan Départemental d'Action en Faveur des Quartiers Urbains (PDQU).

Enfin, la Maison départementale des Adolescents a poursuivi l'accueil de jeunes de plus en plus nombreux, et travaille au développement d'actions avec une présence importante sur le territoire pour mieux répondre aux besoins des adolescents.

### • CHIFFRES CLÉS 2018

**332** Accompagnements individuels

**38** Actions collectives concernant  
**474** jeunes

**1 420** jeunes accompagnés  
par la MDA en 2018

## PERSPECTIVES 2019

À travers les dispositifs d'aide, les actions collectives et les projets d'accès aux loisirs, le Conseil départemental renforcera l'accompagnement en prévention de jeunes et de familles en difficulté. 32 projets d'actions collectives sont prévus en 2019, ainsi que la poursuite et la labellisation du dispositif ALPJ en établissant un règlement intérieur.

En 2019, le Département élaborera un protocole pour l'accès à l'autonomie des Jeunes Majeurs, en lien avec l'État et la Région. La mobilisation des partenaires Jeunesse au service de la future Stratégie Jeunesse sera définie au cours de l'année 2019.

Le Schéma départemental des services aux familles sera révisé en lien avec le Schéma départemental de l'Enfance : introduction d'un volet jeunesse et optimisation des dispositifs de soutien de la parentalité.

L'année 2019 sera également marquée par l'organisation du service et du Club de prévention de Saint-Gaudens, de façon territorialisée avec des référents Jeunesse répartis sur le territoire, le Club restant « référent » pour le Comminges. Le Club de Prévention de Saint Gaudens va évoluer vers le développement de la prévention spécialisée en milieu rural en lien avec la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et le projet institutionnel de territorialisation par la mise en service d'un « Bus prévention ».

L'activité de la Maison départementale des Adolescents va être renforcée avec de nouveaux projets, de nouveaux partenaires et cette structure sera positionnée comme tête de réseau de la santé adolescente (Plan Régional de Santé).

## Insertion et orientation des jeunes

Le Département dispose de la compétence en matière de Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) hors territoire métropolitain.

Les jeunes des territoires ruraux vivent des situations spécifiques qui méritent de mobiliser des moyens supplémentaires pour inverser les tendances observées : isolement, absence de mobilité, moindre offre d'accompagnement, précarité économique et sociale retardant la décohabitation d'avec la cellule parentale.

- le développement et les suites du plan d'action pour la lutte contre le non-recours au FAJ,
- la mise en place de réunions thématiques autour du FAJ et de l'insertion sociale et professionnelle des 16/25 ans avec l'ensemble des acteurs dans une logique de réseau,
- le développement et l'amélioration des dispositifs existants et des rencontres avec de nouveaux partenaires pour des projets potentiels à développer en 2019.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Afin de poursuivre sa politique en faveur de l'insertion et de l'orientation des jeunes, le Département a mis l'accent sur plusieurs actions :

- le développement d'une plus-value d'insertion spécialisée, au-delà de l'attribution d'aides financières individuelles, par des possibilités d'accompagnements complémentaires par un éducateur de prévention de l'équipe FAJ, en renfort au soutien financier réalisé,
- des articulations et une coordination des aides pour les publics sortis de l'ASE, dans le cadre du renforcement du partenariat avec l'Association Départementale d'Entraide des Personne Accueillies à la Protection de l'Enfance (ADEPAPE) de la Haute-Garonne,
- l'augmentation du soutien financier pour les frais occasionnés au passage et à l'obtention du permis de conduire et à l'acquisition de 2 roues pour des Mineurs Non Accompagnés (MNA) et jeunes majeurs,



## ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Prévention et éducation

- Insertion et orientation des jeunes



## PERSPECTIVES 2019

En lien avec la stratégie Jeunesse, le Conseil départemental :

- poursuivra le développement de nouvelles mesures d'accompagnement, avec un focus sur les publics dits « NEETS » (jeune ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), notamment dans les territoires où l'offre d'accompagnement est lacunaire ou absente,
- élaborera le protocole d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- mettra en place l'accueil de jeunes dans le cadre des emplois saisonniers du CD31,
- contribuera à la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage sur les volets jeunesse et insertion,
- améliorera la saisine du dispositif des aides individuelles,
- poursuivra les actions d'information auprès des professionnels et du grand public.

## TOURISME

Le Conseil départemental a fait du soutien à l'économie touristique l'une de ses priorités. En Haute-Garonne, cela représente 15 000 emplois non délocalisables et 1 milliard d'euros de retombées économiques annuelles.

L'offre touristique est très variée et de qualité, mais doit être soutenue en permanence par les actions structurantes et de promotion mises en œuvre par la collectivité.

Ainsi, le Conseil départemental porte ses efforts sur :

- l'itinérance douce,
- l'œnotourisme sur l'AOP de Fronton,
- le soutien aux stations de montagne,
- l'accompagnement sur les sites patrimoniaux majeurs,
- l'appui aux collectivités et aux Offices de Tourisme Intercommunaux.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Obtention du label du label « Vignoble & Découvertes » pour l'AOP de Fronton,
- obtention du label Grand Site Occitanie pour le site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère,
- pilotage du comité d'itinéraire du Canal des Deux-Mers à vélo (7 départements et 2 régions),
- poursuite du schéma directeur d'aménagement du site Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère.

### PERSPECTIVES 2019

- Vote et publication du schéma départemental du tourisme,
- mise en œuvre du nouveau schéma d'aménagement du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère,
- lancement du projet « Haute-Garonne Grandeur Nature », qui vise à donner une vision globale de l'offre départementale des activités et loisirs de pleine nature,
- refonte de l'observatoire du tourisme,
- projet de valorisation autour du Canal du Midi.





## FOCUS SUR HAUTE-GARONNE MONTAGNE

Créé en août 2018 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, le nouveau syndicat mixte Haute-Garonne Montagne regroupe les stations de montagne de Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil.

Ce nouveau syndicat, composé du Conseil départemental (80%), de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (10%) et d'un collège de 7 communes (10% : Bagnères de Luchon, Saint-Aventin, Castillon de Larboust, Bourg d'Oueil, Cirès, Caubous et Mayrègne), assurera la gestion, l'aménagement et le développement touristique des 3 stations haut-garonnaises.

Soucieux des difficultés économiques rencontrées par les stations de ski, en raison de besoins en investissement très lourds et d'un enneigement de plus en plus aléatoire, le Département a décidé de regrouper la gestion des 3 stations de ski de la Haute-Garonne, dans une même gouvernance.

Ce syndicat permettra notamment la mutualisation de moyens (en matière d'achats, d'entretien des équipements, de personnels et de communication), mais surtout la mobilisation des investissements nécessaires pour assurer la pérennité économique des stations.

### CHIFFRES CLÉS 2018

**250 000** skieurs

**120** salariés

**7 000** lits

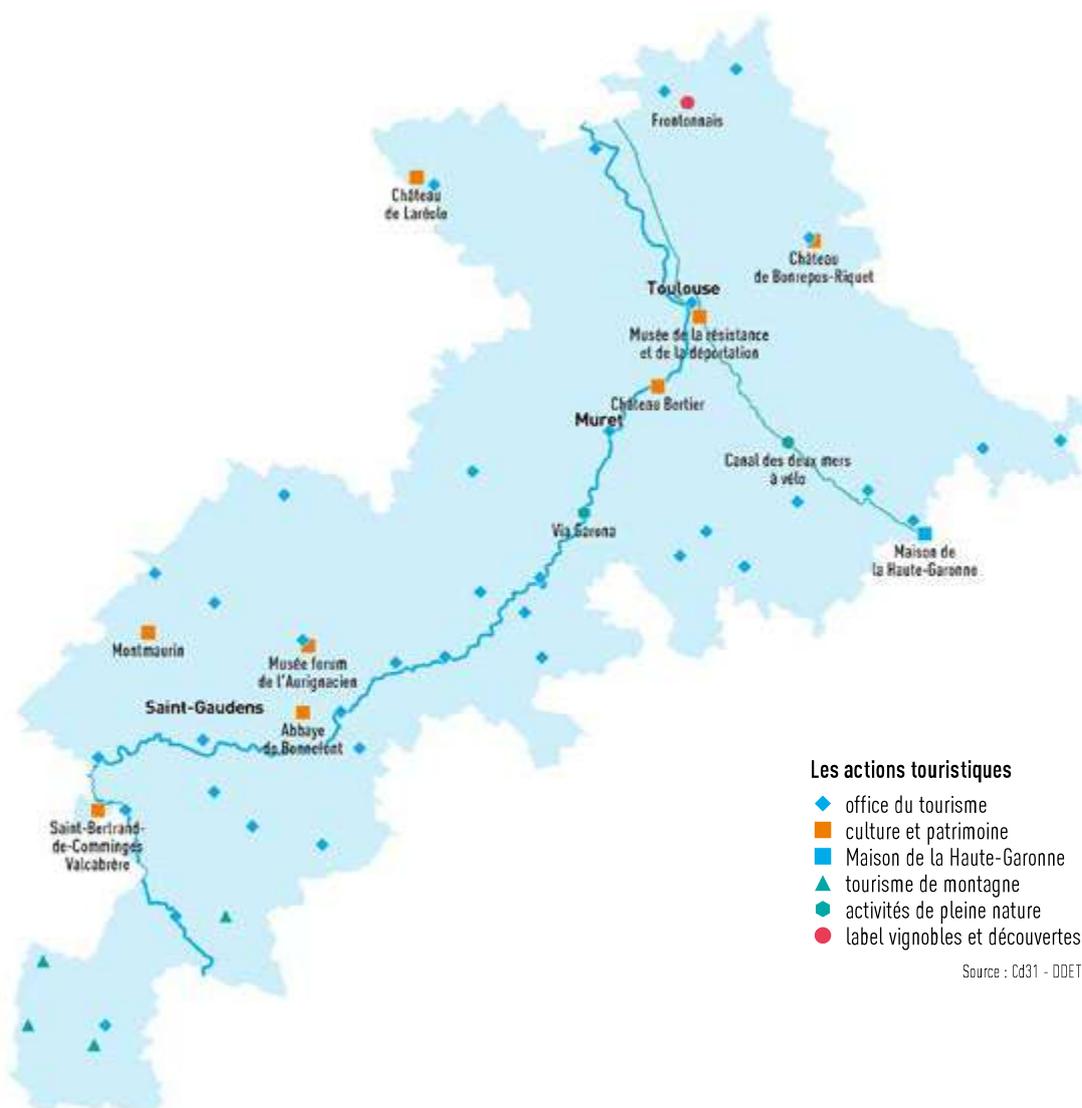
### PERSPECTIVES 2019

- Audit des structures et du potentiel de développement sur la multi-saisonnalité,
- mise en place de l'organisation administrative et technique,
- adoption du programme de développement 2019-2022,
- confortement de la garantie d'exploitation, programme d'optimisation de la neige de culture,
- réalisation des travaux de bâtiments d'accueil et technique,
- amélioration de la fréquentation touristique et de l'offre d'activité.





## Les sites touristiques



## SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

### Aide pour la création d'activité

CréADE 31 est un Fonds de prêts d'honneur pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et les personnes en situation de handicap qui créent leur emploi en mettant en place leur activité dans les communes de la Haute-Garonne membres de l'un des quatre Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) (Lauragais, Sud Toulousain, Comminges Pyrénées, Tolosan).

Le montant du prêt, compris entre 2 700 € et 9 900 € par bénéficiaire, est fonction du plan de financement. Sa durée est comprise entre 3 et 5 ans avec un différé d'amortissement de 6 mois.

Sans intérêt et sans garantie, il doit être obligatoirement adossé à un prêt bancaire ou équivalent solidaire, d'un montant égal ou supérieur à l'aide départementale.

Les porteurs de projets présentent leur projet devant un comité d'agrément et la décision finale est prise par la Commission Permanente.

#### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Démarrage des ateliers de formation des porteurs de projets/créateurs d'activités,
- mise en relation des parrains/mentors,
- organisation d'une grande manifestation : les CréADES de l'Avenir.

#### CHIFFRES CLÉS 2018

**38** prêts accordés

**90** emplois créés

#### PERSPECTIVES 2019

- Développer le rayonnement du dispositif CréADE 31, accompagner les demandeurs d'emplois qui souhaitent créer leur emploi, instruire les dossiers et développer le mentorat, organiser les comités d'agrément...



## LOGEMENT

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil départemental mène une politique volontariste en matière de logement, dans un contexte de très forte tension du marché. En lien avec ses partenaires (État, Caisse d'Allocations Familiales, Centres communaux d'action sociale, bailleurs sociaux, représentants de locataires et de propriétaires), la collectivité agit pour développer l'offre de logements et sécuriser les situations des personnes les plus fragiles. Cette politique prend la forme à la fois d'aides à la pierre, avec la volonté de développer le nombre de logements sociaux et rénover le parc privé, mais aussi d'aides à la personne du point de vue de l'accès comme du maintien dans le logement.

Le Conseil départemental soutient le développement du logement social pour les personnes et les territoires les plus fragiles en attribuant des aides à la pierre, tant par délégation de l'État que dans le cadre de ses fonds propres.

L'amélioration du parc de logements privés prend la forme d'un soutien à la rénovation thermique de l'habitat et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes dépendantes.

Enfin, le Conseil départemental accompagne le renouvellement urbain des quartiers prioritaires toulousains.

## Aide à la pierre

Le Département est co-pilote avec l'État du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) qui fixe des orientations territorialisées pour améliorer l'équilibre territorial de l'offre d'habitat et la réponse aux besoins en logement en Haute-Garonne.

Il copilote également le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), ainsi que le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGV).



## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Renouvellement, pour 3 ans, des deux dispositifs d'amélioration de l'habitat apportant aux usagers une assistance gratuite et couvrant tout le territoire des aides à la pierre du Conseil départemental :
  - un Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental dédié à la lutte contre la précarité énergétique et à l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap,
  - une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour le Pays du Comminges.

- Mise en place d'un nouvel axe fort du PIG sur le traitement des Copropriétés fragiles pour aider au repérage et à l'accompagnement des copropriétés fragiles du territoire vers des travaux de rénovation énergétique et un assainissement de leur situation financière.

## CHIFFRES CLÉS 2018

**38** prêts accordés

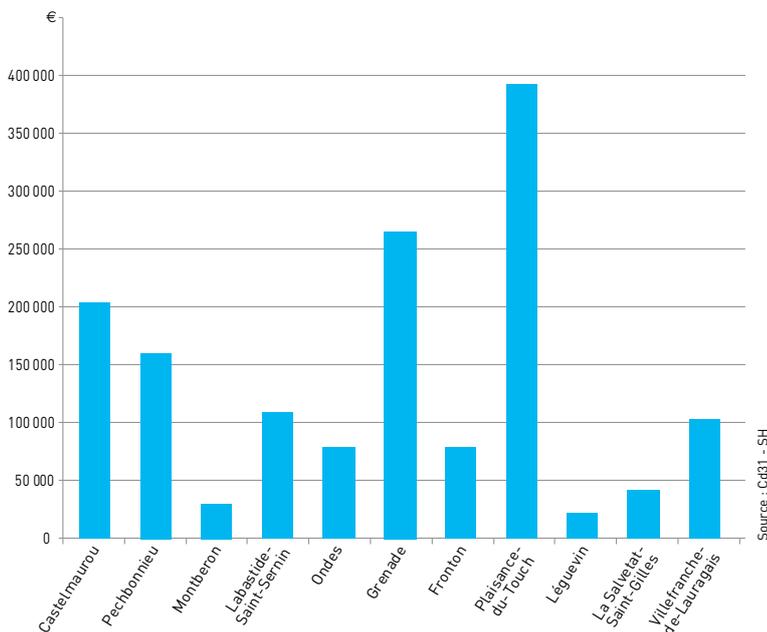
**519** nouveaux logements sociaux agréés

**1 539** nouveaux logements locatifs sociaux et très sociaux financés sur fonds propres

**750** logements privés rénovés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre

**152** logements adaptés pour des personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie.

## Montant des aides du Conseil départemental au PLAi (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)



## PERSPECTIVES 2019

- Poursuite de la révision mutualisée des documents cadres de la politique de l'habitat (PDH, PDALHPD, SDAGV) pour une approbation des documents en fin d'année,
- mise en place d'un nouveau règlement d'intervention sur les aides à l'habitat,
- mise au point du cadre d'intervention sur l'habitat dans les quartiers prioritaires de Toulouse Métropole dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

## Aide à la personne

Copilote auprès de l'État du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALPD), le Conseil départemental assure plus particulièrement, dans ce cadre, le fonctionnement du dispositif départemental de priorisation d'accès au logement social.

Il mobilise son contingent afin de faciliter le relogement des publics en difficulté particulière, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources et de leurs conditions d'existence à accéder ou se maintenir dans un logement. Il s'agit d'une véritable politique volontariste en faveur du logement des plus démunis, avec l'objectif de :

- prioriser et permettre l'accès au logement social des personnes défavorisées en articulant les différents dispositifs de recours (DALO : Droit au Logement Opposable) ainsi que du secteur de l'hébergement SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation),
- accompagner les publics en difficultés pour accéder et/ou se maintenir dans leur logement et ainsi participer à la lutte contre l'exclusion et la précarité en développant la prévention des expulsions locatives et notamment en luttant contre l'habitat indigne.

Par ailleurs, le Conseil départemental peut s'appuyer sur le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), pour apporter une aide ciblée, personnalisée et adaptée aux besoins spécifiques des personnes pour une meilleure insertion par le logement. Le FSL comporte également un volet aide financière pour sécuriser l'accès au logement et aider à la solvabilité du bénéficiaire ainsi qu'à la résorption des impayés de loyer.



## LOGEMENT

Aide à la pierre

- Aide à la personne



### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- **Élaboration d'une nouvelle charte partenariale de prévention des expulsions locatives, dans le cadre d'une démarche participative**, associant l'ensemble des signataires de la charte et prenant en compte les besoins des usagers.  
Le parcours d'un locataire arrivant jusqu'à une procédure d'expulsion a été analysé dans ses différentes phases ainsi que les interactions entre les différents partenaires, ceci dans le but d'améliorer la démarche globale de prévention des expulsions,
- **poursuite de l'expérimentation de diagnostics des impayés de loyer et des assignations des locataires du parc privé**, dans le cadre de la prévention des expulsions locatives.  
Un prestataire, dans le cadre d'un marché public, assure des visites et rencontres à domicile dès les premiers impayés de loyer, pour intervenir le plus en amont possible afin de prévenir les expulsions.  
Actuellement, le dispositif concerne le territoire de 5 Maisons des Solidarités : Centre, Empalot, Castanet, Aucamville, et Saint-Gaudens,
- **mise en place d'une offre d'Intermédiation Locative Sociale** : appel à projet sur un dispositif de logement accompagné permettant à des mères isolées avec enfant(s) de pouvoir bénéficier d'un logement temporaire dans l'attente d'un logement stable. Le prestataire retenu mobilise les bailleurs pour capter des logements.

### CHIFFRES CLÉS 2018

- **709** relogements dans le cadre du PDALHPD
- **2 899** aides accordées au titre du FSL énergie

### PERSPECTIVES 2019

- **Participation à l'information des demandeurs et l'enregistrement des demandes de logement social** à travers l'offre de proximité des Maisons des Solidarités, en partenariat avec les intercommunalités,
- **révision du règlement intérieur du FSL** pour l'adapter aux évolutions de la situation des ménages, de leur contexte de vie, et du montant des loyers (quittance résiduelle, quotient social, efficacité des prêts), en coordination avec Toulouse Métropole,
- **prévention des expulsions locatives** : poursuite des rencontres pour favoriser l'interconnaissance entre les professionnels du parcours des locataires, ainsi qu'une meilleure articulation pour aboutir à l'adoption de la Charte des expulsions locatives. Le bilan de l'expérimentation de la prestation « diagnostics impayés de loyer et assignations des locataires du parc privé », permettra de proposer de nouvelles modalités de développement de cette offre de service.

## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Aménagement des territoires

Le Conseil départemental participe aux réflexions engagées dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des documents locaux d'urbanismes tels que les Schémas de cohérence territoriale (SCOT), les Plans locaux d'urbanisme (PLU), les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ou encore les Plans d'occupation des sols (POS).

146 emplacements sont réservés à des projets départementaux dans ces documents d'urbanisme, essentiellement pour des projets touchant l'amélioration de la voirie départementale.

#### Études et observation des territoires

Le Conseil départemental a poursuivi en 2018 son assistance technique aux SCoT portés par les Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) Lauragais, Nord Toulousain, Sud Toulousain et Comminges.

Plusieurs autres missions d'ingénierie ont été réalisées : assistance au projet de Parc Naturel Régional (PNR) Comminges Barousse Pyrénées, au projet de territoire du Muretain Agglo, aux membres de la Charte des territoires, suivi de l'InterSCoT.

Enfin, de nouvelles publications à l'échelle des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des cantons et un atlas de la Haute-Garonne ont été réalisés.

#### Canal du Midi

Le Conseil départemental s'est investi dans la démarche de classement des abords du Canal du Midi au titre des sites (rédaction d'un cahier de gestion) et la démarche de renouvellement de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de cet ouvrage. Il a initié avec les collectivités locales riveraines la rédaction d'une contribution au Plan de gestion UNESCO et, au-delà, a fédéré ces collectivités dans l'élaboration d'un véritable projet de territoire autour du Canal. Il a participé financièrement aux opérations d'abattage et de replantation de la voûte arborée du Canal du Midi touchée par la maladie du Chancre coloré et participe à une étude pour l'amélioration de la qualité de l'eau du Canal.



## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### • Aménagement des territoires

Mission Europe

Aides aux administrations publiques locales

Voirie

Transports collectifs

## NOUVELLES POLITIQUES TERRITORIALES DÉPARTEMENTALES

### Carte blanche pour les territoires

Le Conseil départemental a créé un nouveau dispositif pour soutenir les initiatives locales innovantes, expérimentales qui apportent un « plus » pour le territoire en question, les projets à effet levier pour le territoire, et le cas échéant, les soutenir hors cadre des règlements du département.

### Politique centre-bourg

Le Conseil départemental développe une politique de centre-bourg destinée à structurer des espaces de vie dans l'ensemble des communes haut-garonnaises. Les centres des communes constituent en effet des lieux de vie indispensables au lien social et au bien-vivre. Qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales, qu'elles constituent des « polarités » au sein de leur bassin de vie ou bien qu'elles soient le cœur d'une proximité vécue par leurs habitants, le Conseil départemental est aux côtés de toutes les communes pour soutenir leurs projets.

### Politique Tiers-lieux

En lien avec la volonté d'accompagner un développement équilibré des territoires, le CD31 a commandé en 2018 une étude Tiers-lieux à la Société Publique Locale (SPL) Haute-Garonne Développement (HGD). Suite à ces travaux, une proposition de politique Tiers-lieux a été travaillée prenant en compte les préconisations de l'étude et correspondant à la politique départementale de soutien aux territoires en faveur du desserrement économique et du bien-vivre.

## HAUTE-GARONNE DEMAIN : DÉMARCHE DE PROSPECTIVE TERRITORIALE ET PARTICIPATIVE

La démarche consiste à imaginer, avec les citoyens, la Haute-Garonne de demain en menant une réflexion prospective et participative sur la vision territoriale du Département de la Haute-Garonne.

Plusieurs phases sont prévues, avec dans un premier temps la mobilisation des agents du Conseil départemental, à l'occasion d'une « Agora des Futurs » qui a réuni 50 agents et élus volontaires en octobre 2018. Cette réflexion a permis de produire 6 scénarios souhaitables pour l'avenir haut-garonnais. À partir de ces éléments, un cap politique a été construit autour de « Faire société ensemble ».

Un premier atelier de concertation, « Atelier des futurs », s'est tenu avec 30 agents et élus volontaires pour « un voyage dans le futur », ce qui a permis de tester et alimenter les thèmes et les questions autour du cap « faire société ensemble ».

Une mobilisation immersive via des Interviews vidéo a également été menée en 5 points du territoire haut-garonnais (Zone d'Activité Économique Eurocentre à Castelnau-d'Estrétefonds, quartier de Toulouse Empalot, marché d'Aurignac, marché de Noël à Rieux-Volvestre, match de rugby à Villefranche-de-Lauragais). Ces vidéos serviront à introduire les ateliers territoriaux de 2019 et à inviter les citoyens à y participer via leur diffusion sur les réseaux sociaux et internet.



**Aujourd'hui, le cap politique de la démarche est en train de se construire : « Faire société ensemble » :**

- Volonté d'actions basées sur une société du partage, inclusive, réunie autour de valeurs communes de solidarité et d'humanisme, comme rempart face à l'accroissement des inégalités de répartition des richesses,
- mettre l'humain au cœur, en s'appuyant sur les initiatives positives des territoires : nouvelles formes d'habitat, nouvelles façons de travailler et vivre à la campagne, agriculture de demain, etc.,
- être un territoire qui se donne les moyens de bien vivre, sans laisser personne au bord du chemin, en veillant autant à la solidarité entre tous (entre citoyens de tous les âges, de tout revenu, de tout territoire) qu'à l'émancipation de chacun,
- s'unir, créer, tester et être solidaire pour faire face aux grands défis de demain : défi climatique, défi écologique, défi démocratique, défi du numérique, défi d'un système économique vertueux, défi de l'emploi in situ, défi d'une urbanisation cohérente, défi d'un équilibre réussi,
- **ce cap doit être alimenté avec les aspirations des habitants en 2019.**

### ÉTUDE PÉRIURBAIN : CONVENTION AVEC L'UNIVERSITÉ JEAN JAURÈS

Afin de mieux répondre aux enjeux du périurbain et des problématiques identifiées sur ces territoires via la clause de revoyure des contrats de territoire de 2017, le Conseil départemental a souhaité lancer une étude en partenariat avec les étudiants de l'université Jean-Jaurès pour mieux appréhender les dynamiques et identités de ces territoires.

### ACCORDS DE PARTENARIAT POUR LES TERRITOIRES PÉRIURBAINS

En 2018, le Conseil départemental met en place des accords spécifiques avec le Muretain aggro, la ville de Muret, le SICOVAL et la Communauté de Communes de la Save au Touch pour répondre aux besoins singuliers de ces territoires.

### CHARTRE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

Le Conseil départemental a participé à la concertation lancée par la région pour élaborer son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), en proposant notamment un document intitulé « la singularité haut-garonnaise » afin de présenter les éléments en faveur d'un développement équilibré et singulier pour le projet Occitanie 2040.

Le projet « Territoire 31 » s'est poursuivi en vue de mettre en place une plateforme numérique collaborative accessible aux partenaires signataires de la Charte.

### INGÉNIERIE TERRITORIALE

Le Conseil départemental soutient les territoires dans le cadre d'appuis techniques. Il s'agit d'accompagner la réflexion sur des projets, de conseiller les élus locaux, de coordonner les expertises, d'éclairer sur les possibilités de financements, pour développer les territoires haut-garonnais : environ 70 projets ont été accompagnés pendant l'année 2018.

## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Aménagement des territoires

Mission Europe

Aides aux administrations publiques locales

Voirie

Transports collectifs



## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

Lancement de :

- la concertation et la prospective territoriale « Haute-Garonne Demain »,
- l'analyse des dynamiques socio-spatiales dans les territoires périurbains du département de la Haute-Garonne.

Implication du Conseil départemental dans les politiques partenariales territoriales avec :

- la convention avec la Société publique locale (SPL) Haute-Garonne Développement,
- la signature d'une convention cadre pour la création d'une entente pour le Canal du Midi regroupant les Voies navigables de France (VNF), la Région Occitanie et les Départements de l'Hérault, de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn.

### CHIFFRES CLÉS 2018

70 projets d'Ingénierie territoriale



## PERSPECTIVES 2019

### Canal du Midi

- Lancement d'une réflexion sur la remise en navigabilité du Tarn, de Montauban à Albi – connexion avec le Canal du Midi.

### Études et observation des territoires

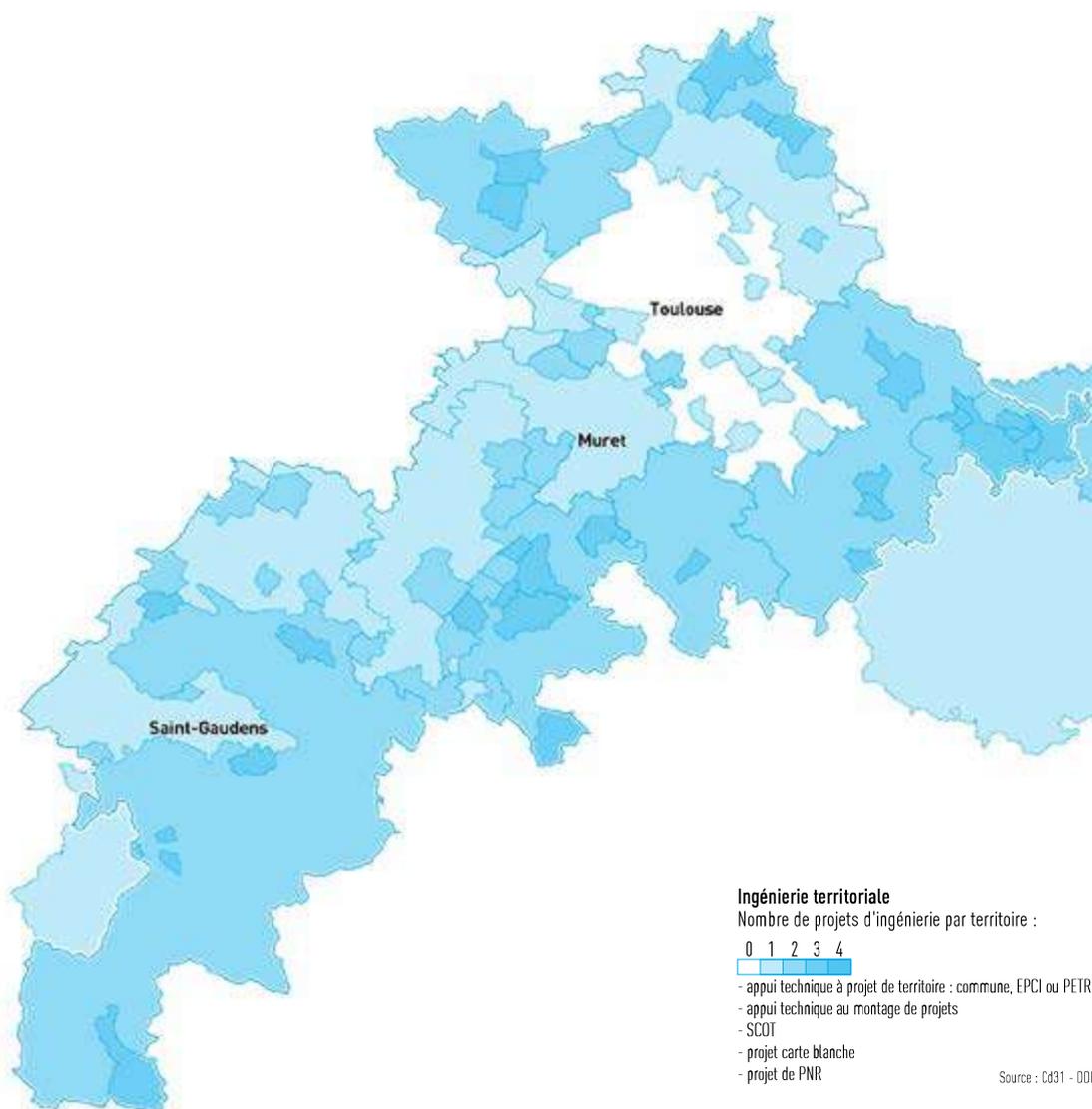
- Approbation du SCoT Pays Comminges Pyrénées,
- élaboration du guide du SCoT du Pays Lauragais et charte architecturale et paysagère,
- diagnostic participatif des SCoT Nord Toulousain et Sud Toulousain,
- réalisation d'un portrait thématique 2019 des EPCI haut-garonnais,
- réalisation de l'atlas de la Haute-Garonne 2019,
- ouverture du portail géostatistique « géoclip » auprès des EPCI haut-garonnais.

### HG Demain, principales actions 2019

- Organisation des 7 ateliers territoriaux et mobilisation en amont des citoyens par les réseaux sociaux et sites Web,
- organisation des « Ateliers du Futur »,
- temps de restitution collective avec les habitants,
- agora des Futurs #2 en interne,
- finalisation du Grand récit de la Haute-Garonne de demain,
- mise en œuvre de la première année de programmation pour les accords de partenariats avec trois territoires périurbains,
- lancement de la politique centre bourg du département,
- lancement de la politique Tiers-lieux.



## L'ingénierie territoriale





## FOCUS SUR LA SPL HAUTE-GARONNE DÉVELOPPEMENT

Après quelques mois de gestation, la Société Publique Locale Haute-Garonne développement a véritablement pris son envol en janvier 2018. Cette première année constitue donc pour elle ses premiers pas au service de ses actionnaires, à savoir le Conseil départemental actionnaire majoritaire à hauteur de 80 % et 13 des 14 communautés de communes de la Haute-Garonne actionnaires, chacune à hauteur de 3 000 €.

La Société Publique Locale Haute-Garonne développement a vocation à travailler autour de trois axes et piliers fondamentaux :

- **L'ingénierie pluridisciplinaire**, l'objectif étant d'atténuer les inégalités territoriales en favorisant l'accès à l'expertise pour tous,
- **la prospective territoriale**, grâce à des missions de veille et de prospective afin de permettre à chaque territoire de se projeter et de construire son avenir ainsi que d'anticiper les grands enjeux des temps qui viennent,
- **un outil réactif**, visant à répondre à des demandes d'étude, de planification d'expertise ou d'aménagement pour le compte des collectivités territoriales actionnaires.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

La Société Publique Locale Haute-Garonne développement a conduit sa première mission d'étude concernant le déploiement de Tiers-lieux sur le territoire haut-garonnais. Cette étude complète a établi une analyse de l'écosystème actuel et délivré des préconisations au Conseil départemental afin que celui-ci puisse imaginer et construire une politique départementale de déploiement des Tiers-lieux.

Elle a également travaillé au plus près des communautés de communes afin de délivrer des outils techniques permettant d'améliorer l'aménagement de zones d'activités définies par elles. Ainsi, la SPL est intervenue dans l'étude d'opérations d'aménagement notamment pour les communautés de communes Terres du Lauragais, Hauts-Tolosans et Cagire Garonne Salat.

Grâce au travail de la SPL, une délibération permettant aux Communautés de Communes de déléguer l'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise au Conseil départemental ainsi que l'aide à l'établissement du règlement d'attribution des aides à l'immobilier propre à chaque EPCI a également été adoptée.

### • Aménagement des territoires

Mission Europe

Aides aux administrations publiques locales

Voirie

Transports collectifs

## PERSPECTIVES 2019

Au cours de l'année 2019, une mission au long cours sera menée concernant la transformation des produits agricoles. Cette mission sera réalisée conjointement avec l'École d'Ingénieurs de Purpan. Une seconde mission entrera en résonance avec cette première avec le lancement d'une étude générale concernant le déploiement des circuits courts en Haute-Garonne.

Les questions de maraîchage, du lien avec le Marché d'Intérêt National de Toulouse seront au cœur de ces deux études.

Une mission générale permettant aux Communautés de Communes de travailler au rayonnement et à l'attractivité de leurs territoires a également été lancée en ce début d'année 2019.

La SPL Haute Garonne développement poursuivra l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour plusieurs études d'aménagement sur le territoire des EPCI.





## FOCUS SUR HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

Afin de déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné, Haute-Garonne Numérique a engagé les démarches nécessaires à la désignation d'une société en tant que délégataire du service public. Alors que les précédentes prévisions prévoyaient une finalisation du déploiement de la fibre en 2030, Haute-Garonne Numérique met en œuvre un calendrier resserré très ambitieux, qui permettra de répondre d'ici 2022 aux attentes des habitants.

Aux termes des négociations, la société retenue s'engage à un raccordement de 280 000 prises au Très Haut Débit par la fibre optique, faisant ainsi de la Haute-Garonne l'un des premiers départements français comportant des zones urbaines, rurales et de montagne, à proposer la couverture à 100 % du territoire en fibre optique.

En 2018 le déploiement des 10 000 premières prises a été engagé. Dans le même temps, Haute-Garonne Numérique a poursuivi le développement des solutions pour améliorer au plus vite le débit pour la quasi-totalité des accès dont le débit est aujourd'hui inférieur à 4 Mbp/s.

Par ailleurs, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, via Haute-Garonne Numérique, est en charge de la maîtrise d'ouvrage des travaux pour les 8 communes classées en zone blanche de téléphonie mobile par l'État : Montberaud, Herran, Latoue, Payssous, Caubous, Frontignan de Comminges, Saint-Pe-d'Arde et Antichan-des-Frontignes.

Les travaux, qui ont commencé en octobre 2017 pour se terminer à l'été 2018, consistent à installer les infrastructures « passives » (chemin d'accès, électricité, pylônes...) qui permettront à Free Mobile, l'opérateur retenu par l'État, de développer le réseau mobile.

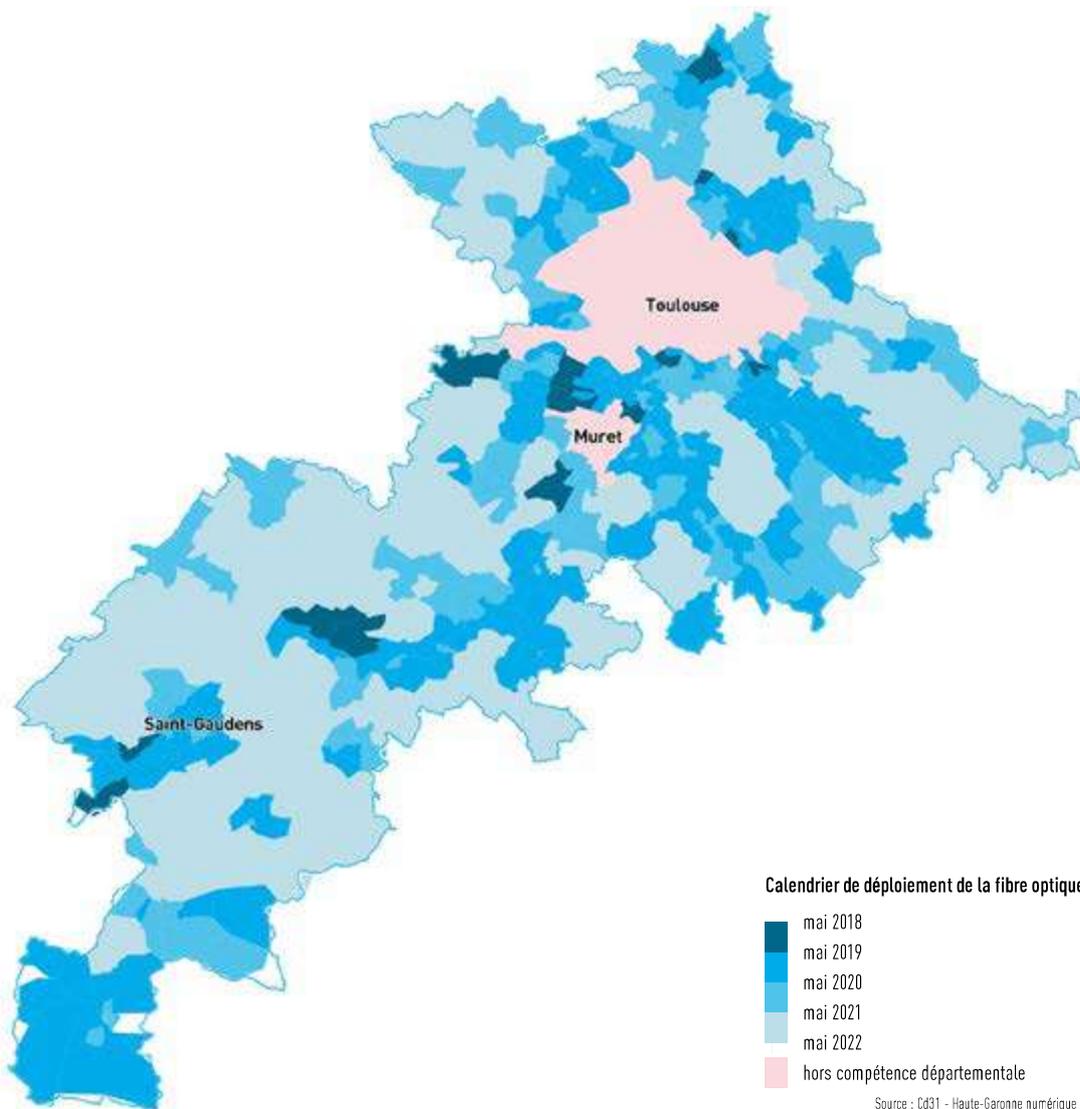
## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Signature de la Délégation de Service Public pour le déploiement de la Fibre Optique,
- pose du premier Nœud de Raccordement Optique.

## PERSPECTIVES 2019

- Achèvement de la pose des **10 000 prises fibre optique prévues en première année**, à l'automne, les premiers abonnés de notre réseau seront raccordés à la Fibre Optique,
- déploiement des **100 000 prises fibre optique prévues en deuxième année**,
- **achèvement du programme de solutions de transition**, avec une amélioration significative du débit (entre 8 et 30 Mb/s) pour plus de 50 000 foyers,
- définition des lieux d'intervention du « **New Deal Mobile** » qui verront des dispositifs de réception 4G installés directement par les opérateurs.

## Le déploiement de la fibre optique



## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

### • Mission Europe

Aides aux administrations publiques locales

Voirie

Transports collectifs

## Mission Europe

En 2018, la Mission Europe a pleinement contribué à la préparation de la réunion de lancement du projet transfrontalier TRANS-GARONA réalisé conjointement avec les partenaires espagnols du Conselh Generau d'Aran.

De manière plus générale, la Mission Europe a participé aux réunions techniques d'avancement des programmes européens 2014-2020, que ce soit au niveau régional, interrégionale et transfrontalier (POCTEFA). Sur ce dernier programme, elle a participé aux travaux autour du texte de l'appel à projets publié en février 2019.

Des échanges réguliers se sont tenus en interne avec les directions sur les opportunités de financements du Fonds européen de développement régional (FEDER). Deux dossiers ont ainsi été déposés au titre du programme FEDER régional, visant à l'équipement numérique des collèges et à la création d'une plateforme de télégestion des services à domicile.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

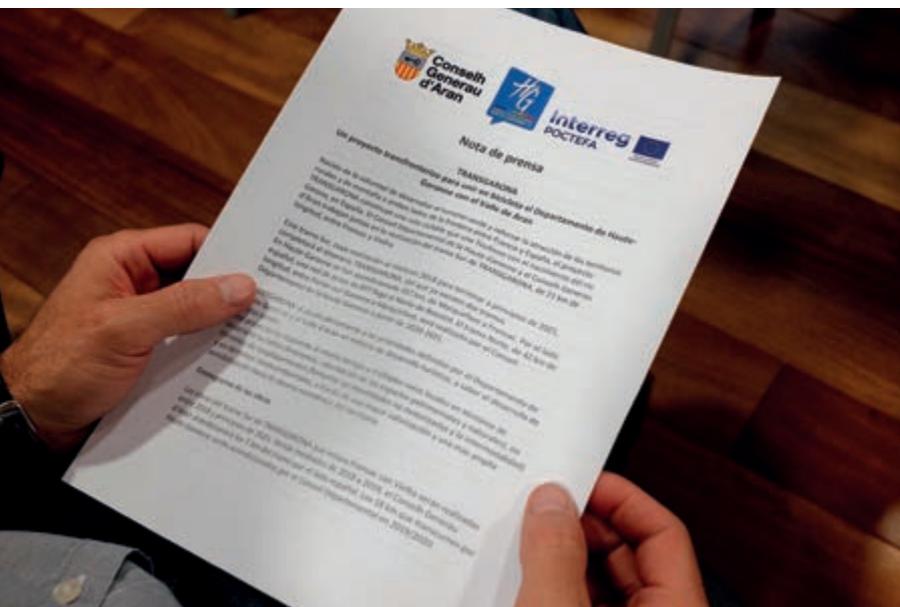
- Lancement du projet transfrontalier (POCTEFA) TRANS-GARONA,
- mise en place du réseau Europe à l'échelle des 13 Départements d'Occitanie.

## • CHIFFRES CLÉS 2018

**2** dossiers FEDER déposés par le Département

## PERSPECTIVES 2019

- Instruction technique et préparation de la programmation du 3e appel à projets POCTEFA,
- poursuite de la mise en œuvre du projet transfrontalier TRANS-GARONA,
- participation à la préparation des programmes de financements européens 2021-2027,
- réflexion sur la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation sur l'Europe.



## Aides aux administrations publiques locales

Afin d'aider les communes et EPCI à financer leurs projets d'équipements publics, la programmation 2018 des Contrats de territoire a été engagée sur tous les territoires haut-garonnais, au travers des accords de partenariat et des contrats de territoire : contrats de territoire ruraux, contrats de territoire avec les 36 communes membres de Toulouse Métropole, accord de partenariat avec la ville de Toulouse, accords de partenariat conclus avec les territoires périurbains.

Le Département apporte ainsi aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leurs compétences telles que la réalisation d'équipements indispensables (bâtiments communaux, travaux d'édilité). Cette aide peut également prendre la forme d'assistance et de conseils techniques grâce à des structures associées telles que le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG), l'Agence Technique Départementale (ATD) ou le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Afin de maintenir l'équilibre humain et économique des zones rurales, le Conseil départemental favorise le maintien de l'ensemble des services nécessaires à la population en milieu rural. Il opère ainsi une péréquation (redistribution financière) au profit des collectivités les plus petites.

Partenaire des 586 communes de la Haute-Garonne, le Département les soutient financièrement en attribuant des aides directes pour la voirie et les trottoirs communaux dans le cadre d'une enveloppe communale : le « pool routier » ou de subventions attribuées au titre des travaux d'urbanisation.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Réunions sur le territoire pour présenter aux maires et Présidents d'EPCI les nouvelles modalités simplifiées de la programmation financière 2018,
- été et automne 2018, signature des maquettes 2018 par chaque maire ou Président d'EPCI,
- attributions d'aides hors Contrats de territoire et accords de partenariat pour les communes rurales et périurbaines dont les dossiers et portent sur un faible montant de travaux.

### CHIFFRES CLÉS 2018

**695** dossiers examinés dans le cadre des Contrats de Territoire et accords de partenariat

**632** dossiers examinés hors Contrats de Territoire

**78** opérations de travaux sur les routes départementales financées

### PERSPECTIVES 2019

- Mise en place d'un point d'entrée unique dématérialisé des dossiers de demandes de subvention via la création du portail « [subventions.haute-garonne.fr](http://subventions.haute-garonne.fr) »,
- mise en place d'un guichet mutualisé État-Région-CD31 pour les projets d'investissement communaux et intercommunaux sollicitant un cofinancement via le portail : [portail-mutualise.haute-garonne.fr](http://portail-mutualise.haute-garonne.fr),
- préparation et adoption de la programmation 2019,
- adoption d'un nouveau programme du pool routier destiné à aider les communes et leurs groupements dans leurs travaux de voirie pour les années 2019 à 2021.



## CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Le CAUE est un outil départemental dont la fonction principale est l'amélioration qualitative du cadre de vie et de la condition de vie des citoyens dans l'ensemble et la diversité des territoires composant notre département. La promotion de la qualité urbaine, architecturale et paysagère est le fondement de l'activité du CAUE. La sensibilisation, l'information, la pédagogie, l'accompagnement sont les outils privilégiés.

**Centre de ressources, lieu de rencontre, d'échange et de diffusion culturelle,** le CAUE sensibilise et favorise la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

**Organe de conseil,** le CAUE suscite auprès des élus et maîtres d'ouvrage publics et privés, des démarches de qualité pour tout projet d'aménagement et de construction.

**Organe de concertation entre les acteurs** impliqués dans la production et la gestion de l'espace, le CAUE favorise les échanges et le débat local.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Table-ronde « Les Jeunes et les Territoires » dans le cadre de la stratégie jeunesse,
- publication des actes « Les jeunes et les territoires »,
- publication du Calepin 24 « Nature et territoire »,
- **production d'une vidéo** « Regard critique des jeunes sur les collèges » avec la **commission Architecture du Conseil Départemental des collégiens,**
- **production d'une exposition** « Toit et Moi, bien habiter en Haute Garonne ».

## CHIFFRES CLÉS 2018

**668** conseils personnalisés

**228** conseils et accompagnement

Action pédagogique jeunes :

**130** ateliers dont **58 %** dans les collèges

**4** « Rallyes Paysage » sur la Via Garona

Sensibilisation Grand Public :

**12** manifestations rassemblant plus de **1 000** visiteurs.

## PERSPECTIVES 2019

- **Promouvoir la qualité architecturale auprès des maîtres d'ouvrages privés candidats à la construction,**
- maintien de l'accompagnement des élus et de leurs services pour promouvoir la qualité urbaine paysagère et environnementale dans les projets d'équipements et d'aménagement du cadre de vie,
- maintien d'une forte implication en milieu scolaire, notamment par l'animation de Parcours Laïque et Citoyen.

## Voirie

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne gère le réseau routier départemental. À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'investissement et d'entretien.

Aujourd'hui, le département de la Haute-Garonne se place au 4<sup>e</sup> rang des départements ayant le réseau routier le plus important à gérer. En effet, il veille sur un réseau routier de près de 6 138 km dont 500 km situés en zone de montagne, et entretient plus de 1 840 ouvrages d'art et plus de 2 200 murs.

Au travers de ses missions de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau, le Conseil départemental concourt à favoriser les déplacements sur le territoire départemental, tout en cherchant à renforcer les conditions de sécurité sur la route.

Dans l'intérêt général et pour un aménagement du territoire dynamique, le Conseil départemental accompagne financièrement les grands projets de l'État sur son propre réseau.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- RD 25, Cintegabelle : travaux de réfection de l'étanchéité de l'ouvrage et création d'une passerelle piétonne,
- RD 37 : déviation de Saint-Lys,
- RD 916 Labège : aménagement du giratoire avec la RD 57,
- RD 74, Lagardelle-Sur-Lèze et Le Vernet : mise au gabarit,
- RD 53, Mauzac : réfection de l'étanchéité et des trottoirs,
- RD 826 / RD 11, Vendine : travaux d'aménagement d'un tourne à gauche et de deux aires d'arrêt de bus,
- RD 45 / RD 30, Villeneuve-Lès-Bouloc : travaux d'aménagement du carrefour giratoire situé à l'intersection des RD 45 et RD 30 à Villeneuve lès Bouloc,
- RD 12 / RD 48, Miremont : travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire,
- RD 630 / RD 87, Villemur : création d'un giratoire,
- RD 17, L'Isle-en-Dodon : création d'un giratoire pour l'accès au futur collège,
- RD 69, Larroque : remplacement du tablier de l'ouvrage de franchissement « pont de la Save »,
- RD 25, Rieux Volvestre Pont sur l'Arize : réparation d'ouvrage d'art et maçonnerie.





### Laboratoire des Routes départementales

Le Conseil départemental dispose d'un laboratoire des routes départementales, cette structure d'expertises intervient pour des prestations d'assistance, de conseil et de contrôle qualité (conformité matériaux, respect des procédures,) durant les phases de conception et de réalisation de travaux routiers départementaux.

Afin de faire reconnaître sa compétence pour la réalisation des essais et pour la fiabilité des résultats, le laboratoire a obtenu l'agrément « Laboroute », opposable et reconnu par les professionnels. Le laboratoire peut désormais exécuter des essais dans les domaines suivants :

- matériaux traités aux liants hydrocarbonés,
- revêtements superficiels,
- granulats,
- liants hydrocarbonés,
- essais *in situ*.

Cette certification « Laboroute » qui garantit la crédibilité et le sérieux du travail réalisé par le laboratoire devra être renouvelée chaque année.

### ● CHIFFRES CLÉS 2018

**6138 km** de routes entretenus

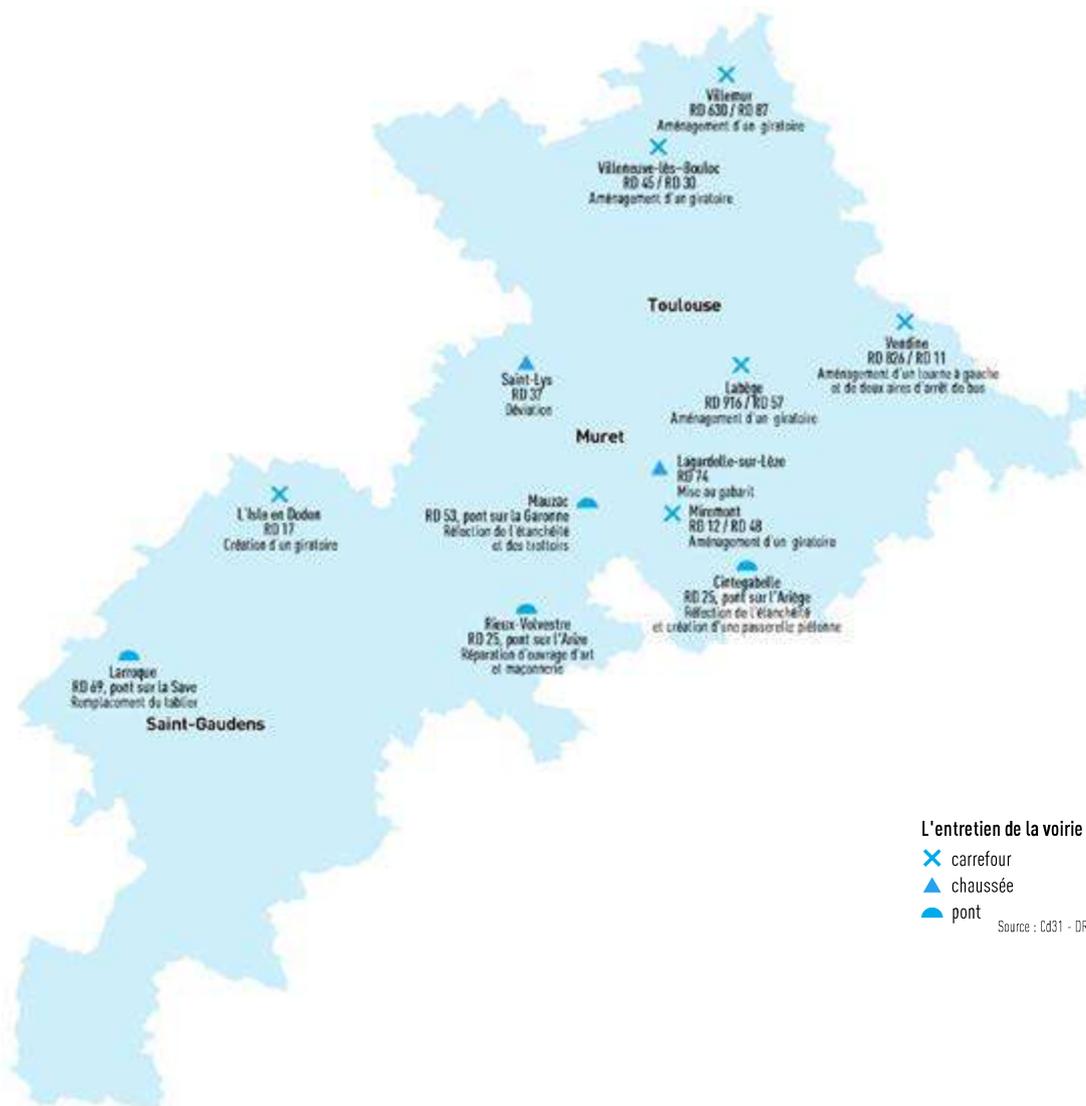
**113** travaux sur ponts et murs

**11** espèces végétales protégées, réparties sur 90 zones en bord de routes

### PERSPECTIVES 2019

- RD 37 : déviation de Saint-Lys,
- RD 46, Pont de Ravi : démarrage des travaux (mise en place du pont provisoire),
- RD 94, Pompertuzat : démolition et reconstruction du pont,
- RD 32E, Bessières : changement des appareils d'appui et travaux divers,
- RD 825, Chaum : pont de Chaum changement des appareils d'appui, joints de chaussée, étanchéité et couche de roulement,
- RD 630 : démarrage des premiers travaux liés à la déviation de Bessières,
- RD 622 / RD 622B, Villefranche : création d'un giratoire, coût de l'opération
- RD 29 / RD 77, Castelnau d'Etretefonds : aménagement d'un carrefour giratoire,
- création de 17 aires de covoiturage.

## Les travaux d'entretien de la voirie



## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Mission Europe

Aides aux administrations publiques locales

Voirie

• Transports collectifs

## Transports collectifs

Le Conseil départemental a développé le réseau des autocars interurbains Arc-en-Ciel dont les 55 lignes irriguent la Haute-Garonne. Ce réseau est composé de 4 lignes express cadencées à la demi-heure en période de pointe matin et soir qui desservent la couronne péri-urbaine toulousaine, de 16 lignes structurantes de desserte offrant de 8 à 16 allers-retours par jour et de 35 lignes de maillage (dont 9 navettes de rabattement) destinées à assurer la desserte des zones rurales pour offrir aux habitants un séjour à la journée ou la demi-journée vers Toulouse ou vers les principales villes du département.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Région Occitanie a confié au Département de la Haute-Garonne la gestion du réseau Arc-en-Ciel en délégation.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Depuis juin 2018, le réseau Arc-en-Ciel fait partie intégrante du réseau régional liO.

Dans ce cadre, la mise en service de la ligne 44 Boulogne sur Gesse-Saint-Gaudens, a été conjointement décidée avec la Région Occitanie.

### CHIFFRES CLÉS 2018

**6 138 km** de routes entretenus

**1 706 000** voyages

**55** lignes de bus

Abonnement mensuel : **33 €**

Abonnement mensuel combiné  
Tisséo + liO-Arc-en-Ciel : **60 €**

### PERSPECTIVES 2019

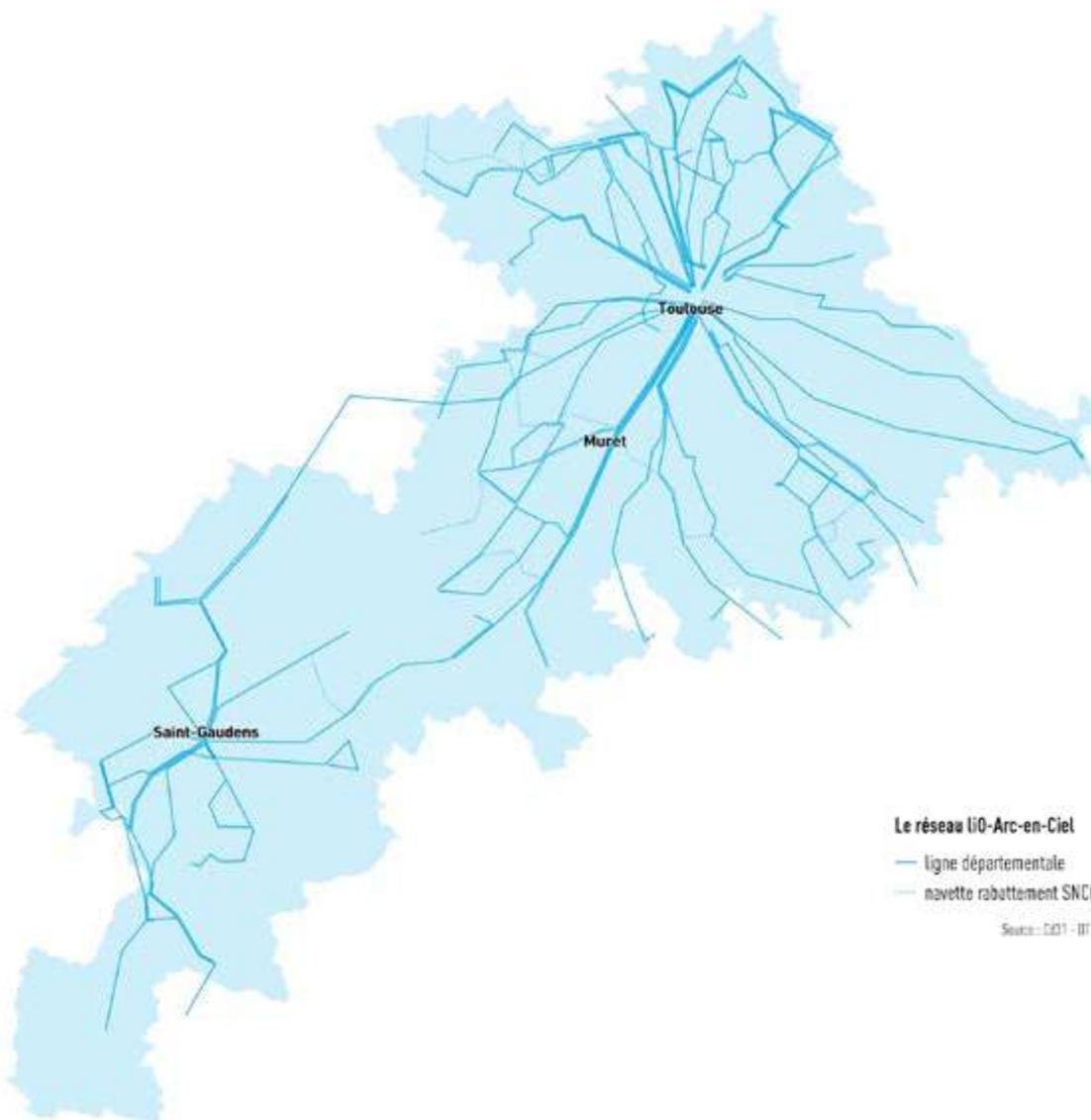
Étudier en cohérence avec le futur schéma régional d'aménagement, de développement durable et équilibré des territoires (SRADET), la révision du plan de transport de la Haute-Garonne et notamment répondre aux enjeux du développement de la troisième couronne toulousaine en offrant un service de transport complémentaire au réseau ferroviaire.

Pour ce faire, conduire en 2019, une enquête origine destination auprès des voyageurs pour mieux connaître leur destination finale.





## Le réseau liO-Arc-en-Ciel



## SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute-Garonne est un établissement public qui gère l'incendie et les secours d'urgence sur le territoire départemental. Au regard du périmètre géographique, de la population et des risques couverts, il s'agit d'un SDIS de catégorie A (plus de 900 000 habitants).

Cet établissement public est administré par un Conseil d'administration composé de conseillers départementaux et de représentants des communes et des intercommunalités.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Réalisation de démarches managériales dans le cadre de la feuille de route élaborée par la gouvernance :
  - réalisation du projet d'établissement,
  - réalisation d'un audit relatif aux risques psychosociaux,
  - rédaction de la charte du dialogue social,
  - féminisation des effectifs.
- Révision des documents structurants permettant de confirmer les grandes orientations de l'établissement :
  - refonte complète du règlement intérieur,
  - révision du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) pour prendre en compte les mutations de notre territoire,
  - modernisation de l'organigramme du SDIS.
- Poursuite des projets de construction de nouveaux centres d'incendie et de secours (CIS) :
  - lancement des études des nouveaux CIS toulousains (Sang de Serp, Atlanta, Chapitre, Parc des expositions), Saint-Martory, Villemur-sur-Tarn,
  - réalisation des travaux de construction de Boulogne-sur-Gesse et Villefranche-de-Lauragais.



## ● CHIFFRES CLÉS 2018

**57 000** interventions au total

**351 000** appels au centre de traitements des appels

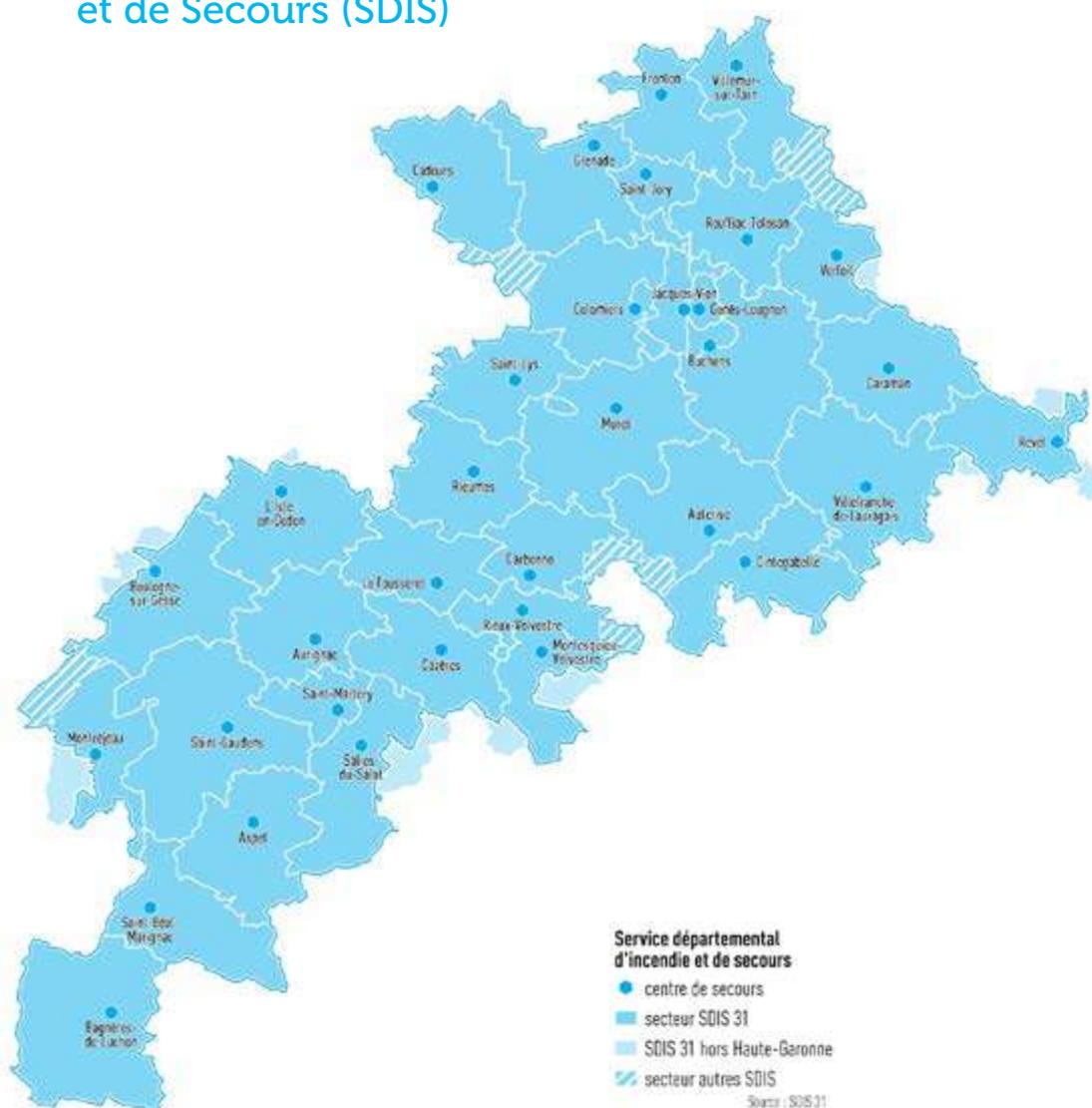
**2 370 agents** : **803** sapeurs-pompiers professionnels, **1 410** sapeurs-pompiers volontaires et **157** personnels administratifs, techniques et spécialisés

## — PERSPECTIVES 2019

- Organisation du congrès national « secours-santé ».
- poursuite de l'amélioration du maillage territorial dans la métropole et dans le département,
- aboutissement du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques,
- révision du règlement opérationnel,
- mise en œuvre des différents plans d'actions : projet d'établissement « Horizon 2021 », volontariat, féminisation, recommandation de la mission d'inspection du ministère, réduction des risques psychosociaux,
- poursuite de la démarche de coopération au niveau supra-départemental pour l'achat mutualisé ou la formation.



## Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)



# ÊTRE SOLIDAIRES

## Solidarité départementale

Actions sociales polyvalentes de proximité	6 136 476 €
Autonomie des personnes âgées	165 199 894 €
Autonomie et compensation du handicap	183 390 535 €
Insertion	234 232 732 €
<b>TOTAL Solidarité départementale</b>	<b>588 959 637 €</b>

## Enfance et jeunesse

Enfance	153 834 219 €
Prévention et éducation	3 482 316 €
Insertion et orientation des jeunes	6 250 612 €
<b>TOTAL Enfance et Jeunesse</b>	<b>163 567 147 €</b>

## Tourisme

Tourisme	4 199 624 €
<b>TOTAL Tourisme</b>	<b>4 199 624 €</b>

## Soutien à la création d'activité et d'emploi

Aide pour la création d'activité	2 819 129 €
<b>TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi</b>	<b>2 819 129 €</b>

## Logement

Aide à la pierre	13 531 032 €
Aide à la personne	1 475 895 €
<b>TOTAL Logement</b>	<b>15 006 927 €</b>

## Développement des territoires

Aménagement des territoires	6 437 791 €
Mission Europe	— €
Aides aux administrations publiques locales	20 026 140 €
Voirie	62 758 548 €
Transports collectifs	26 723 259 €
<b>TOTAL Développement des territoires</b>	<b>115 945 739 €</b>

## Sécurité des biens et des personnes

Risques des biens et des personnes (SDIS)	51 382 056 €
<b>TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi</b>	<b>51 382 056 €</b>

**TOTAL**

**941 880 258 €**

# ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUN

- Sport, culture
- Éducation, équipement scolaire

**153 630 235 €**



**SPORT, CULTURE**● **Sport loisirs**

Culture

Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

**SPORT, CULTURE****Sports loisirs**

Depuis près de quatre ans, le Conseil départemental a modifié en profondeur sa politique de soutien au sport. Plus volontariste, plus ciblée, plus ancrée sur les valeurs fondamentales du « mieux vivre ensemble », il aide d'une part les collectivités à se doter des équipements les plus fonctionnels dans le cadre des contrats de territoire, d'autre part, il fournit aux associations sportives des moyens nécessaires à leur fonctionnement et à l'organisation de manifestations.

**GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018**

- Fête de l'Excellence Sportive, qui récompense les jeunes espoirs sportifs haut-garonnais,
- 1<sup>re</sup> édition du Trophée des Sports en partenariat avec la Dépêche du Midi, manifestation destinée à récompenser les associations les plus méritantes dans le domaine du sport, et ainsi valoriser l'action des bénévoles,
- création du dispositif des ambassadeurs sportifs de la Haute-Garonne, qui récompense les athlètes de haut-niveau de Haute-Garonne.

**CHIFFRES CLÉS 2018**

**110** subventions attribuées aux collectivités pour les équipements sportifs

**850** associations sportives aidées

**PERSPECTIVES 2019**

- Organisation du Trophée des Championnes (récompenses aux sportives haut-garonnaises à l'occasion de la Journée Internationale du Sport Féminin),
- départ du Conseil départemental de la 1<sup>re</sup> étape de la Ronde de l'Isard (course cycliste),
- reconduction de la fête de l'excellence sportive,
- 2<sup>e</sup> édition du Trophée des Sports.



**SPORT, CULTURE**

Sport loisirs

● **Culture**

Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

## Culture

Le Département confirme son engagement volontariste dans le domaine artistique et culturel en organisant :

- la conception et la programmation d'une offre artistique et culturelle accessible au plus grand nombre de Haut-Garonnais, dans une démarche d'aménagement culturel équilibré du territoire,
- l'accompagnement, le soutien et le développement de la présence artistique et culturelle en Haute-Garonne,
- l'animation et l'actualisation du Schéma des enseignements artistiques par notamment l'accompagnement des écoles de musique du Département ainsi que par le développement d'actions d'éducation artistique en milieu scolaire.



### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018 NOUVEAUTÉS

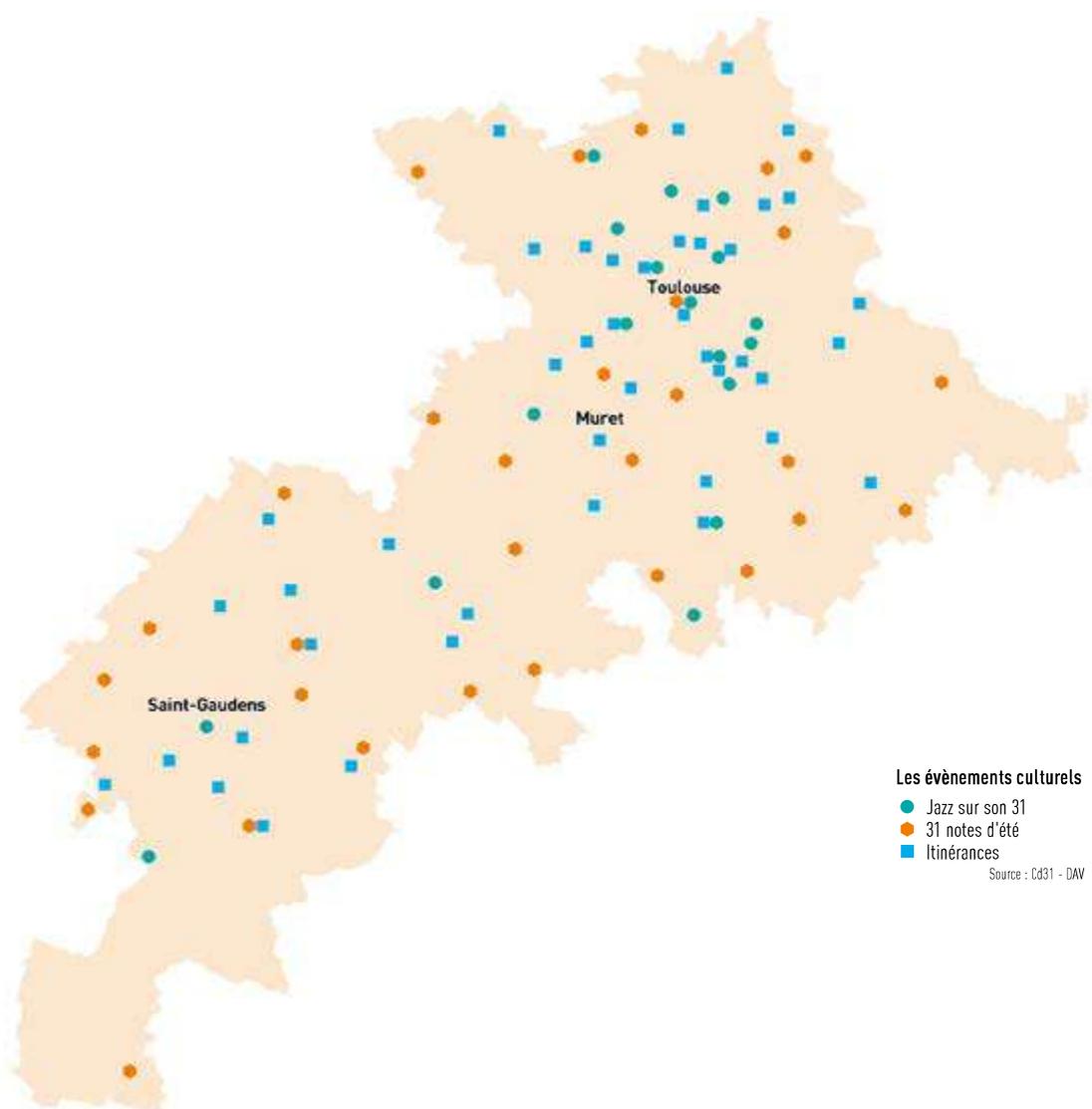
L'année 2018 a vu la poursuite des événements et actions tels que 31 notes d'été, Jazz sur son 31, la saison de l'Espace Roguet, renforcé comme lieu de résidence et d'accompagnement à la création artistique, les Parcours d'Éducation artistique et culturelle mais a également intégré de nouvelles propositions telles que :

- la création d'un espace d'exposition : la Galerie 3.1, située rue Jules Chalanda à Toulouse, qui a réuni plus de 4 000 visiteurs pour sa 1<sup>re</sup> année d'ouverture,
- le développement des expositions sur le territoire et la conception d'évènements associant arts vivants et arts visuels,
- l'élargissement de l'offre culturelle avec la semaine des Cultures Urbaines,
- les concerts/spectacles au Pavillon République : nouveau lieu de diffusion et de partage, dans l'enceinte du Conseil départemental,
- la sensibilisation du public du département aux valeurs républicaines par le spectacle vivant avec Itinérances,
- les premières études pour l'actualisation du schéma départemental des enseignements artistiques,
- la création de bourses pour les jeunes souhaitant apprendre la musique dans une école de musique du département.

● **CHIFFRES CLÉS 2018****365** événements**209** spectacles**7 770** collégiens concernés**80 247** spectateurs



## Les évènements culturels



## SPORT, CULTURE

Sport loisirs

### • Culture

Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel



## PERSPECTIVES 2019

- Consolider et donner à voir la globalité de l'action du Département en faveur des enseignements artistiques et de la pratique amateur, ainsi que dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle,
- réussir le repositionnement de la saison d'hiver Itinérances en construisant une proposition autour des acteurs culturels de territoire, partenaires du Conseil départemental,
- développer le festival 31 notes d'été en proposant des concerts sur la métropole, en diffusant des artistes d'envergure nationale et internationale et en permettant à des groupes amateurs ou en devenant de se produire en 1<sup>re</sup> partie sur certains lieux du festival,
- accentuer la visibilité de l'Espace Roguet comme lieu de résidence de création, laboratoire de recherche et de soutien aux équipes artistiques du département,
- élargir la pluralité des styles et des tendances du festival Jazz sur son 31 notamment en développant des programmations et des actions en direction du public jeune, en proposant une programmation qui met en lumière la culture transversale du jazz, la parité, la mixité et les notions de citoyenneté,
- valoriser les pratiques artistiques des jeunes en lien avec les programmations du Conseil départemental.

## SPORT, CULTURE

Sport loisirs

Culture

- **Mission promotion langue et culture occitanes**

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

## Mission promotion langue et culture occitanes

La mission occitane a pour objet la participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale de valorisation et de promotion de la langue et de la culture occitanes.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Mise en œuvre du plan départemental en faveur de l'occitan en Haute-Garonne,
- suivi du dossier « collège occitan » : mise à disposition de locaux départementaux,
- mise en œuvre des actions de sensibilisation du personnel départemental à la culture et à la langue occitanes.

### CHIFFRES CLÉS 2018

**18** associations subventionnées

### PERSPECTIVES 2019

- Poursuite de la mise en œuvre du plan départemental pour l'occitan,
- actions de sensibilisation du personnel départemental à l'occitan,
- suivi du dossier « collège occitan », avec l'étude de la mise à disposition de locaux départementaux,
- mise en œuvre de la signalisation bilingue d'entrée d'agglomération,
- préparation avec l'Inspection académique d'une convention académique en vue du développement de l'enseignement de l'occitan,
- mise en place d'une exposition de costumes traditionnels.



## SPORT, CULTURE

Sport loisirs

Culture

Mission promotion langue et culture occitanes

### • Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

## Archives départementales

Les Archives départementales sont chargées de conserver et de mettre en valeur le patrimoine archivistique du département. Il s'agit de collecter, classer, conserver et communiquer les archives qui permettent de sauvegarder les droits des personnes et des collectivités, d'alimenter la mémoire longue de l'administration mais aussi de fonder sur les documents l'histoire, l'identité et la culture des hommes et des territoires.

Les Archives départementales collectent des archives publiques et privées. Les fonds conservés sont donc de natures, de provenances et d'époques très variées.



### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

L'année a été marquée par la poursuite du chantier de deux projets immobiliers : construction d'un bâtiment de conservation chemin des Capelles à Toulouse et élaboration d'un schéma directeur sur la réhabilitation du site historique Griffoul-Dorval. La répartition des fonds historiques entre ces deux sites a été déterminée (18 000 mètres linéaires d'archives à transférer dans l'annexe chemin des Capelles).

Le projet de développement d'un système d'archivage électronique a été poursuivi, permettant de garantir la préservation à long terme d'archives publiques nativement électroniques.

En matière d'action culturelle, la collectivité a présenté plusieurs expositions à l'Hôtel du Département :

- « Sur les murs » dans le cadre de la semaine des cultures urbaines,
- « Re-photographions la Haute-Garonne » qui est le résultat de la campagne participative lancée auprès des Haut-Garonnais pour la prise de vue de mêmes lieux en s'inspirant de photographies anciennes,
- « 1918. Sortir de la guerre » en octobre. Un ouvrage intitulé Un siècle en images. Le Sud-Ouest vu par Labouche frères a aussi été publié aux éditions Privat.



## ● CHIFFRES CLÉS 2018

**1 400** mètres linéaires d'archives publiques collectées

**845** mètres linéaires de fonds inventoriés dans l'année

**1 6000** documents communiqués en salle de lecture

**212 000** connexions au site Internet

## ■ PERSPECTIVES 2019

- Poursuite des deux projets de construction de bâtiments pour les archives chemin des Capelles et de réhabilitation boulevard Griffoul-Dorval, avec la préparation du déménagement des 18 000 mètres linéaires d'archives à transférer,
- mise en production du système d'archivage électronique Stela,
- refonte du site internet pour la mise à disposition des archives au public,
- poursuite de la seconde campagne participative 2018-2019 de l'opération « Re-photographions la Haute-Garonne », dans une autre centaine de communes.



## SPORT, CULTURE

Sport loisirs

Culture

Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

• Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

## Médiathèque départementale et Lecture Publique

L'année 2018 a été celle du vote du premier Schéma départemental de Lecture publique 2018-2021 ainsi que de la passation de nouvelles conventions avec les communes disposant d'une bibliothèque-médiathèque municipale.

Dans ce cadre, l'accompagnement aux communes s'étend à celles de 10 000 à 20 000 habitants en leur offrant notamment un accès au portail de ressources numériques.

Le cœur d'activité de la Médiathèque départementale s'est maintenu à un niveau élevé pour les prêts aux communes, les acquisitions de documents et leur traitement, le suivi territorial des collectivités, la formation des bibliothécaires municipaux, et le programme de 80 animations offertes aux bibliothèques du territoire.

La Médiathèque départementale a par ailleurs participé à la dynamique culturelle du Conseil départemental, en œuvrant à inscrire ses actions dans le cadre culturel général et en développant des actions transversales, ainsi qu'en développant

des propositions d'éducation artistique et culturelle autour de la lecture à destination des collégiens (prix des collégiens de BD Colomiers, projet « paroles en je(u) »).

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Vote du Schéma départemental de Lecture publique en mars 2018,
- vote des nouvelles conventions avec les communes en juin 2018,
- ouverture au grand public du site de Labège pour les Journées Européennes du Patrimoine : visites architecturales, visites découvertes, ateliers numériques, expositions commentées, dons de documents désherbés, etc.,
- lancement du Prix Collégiens 31 de la Bande Dessinée,
- 1<sup>re</sup> journée professionnelle Sciences en Bibliothèque à Labège.



## ● CHIFFRES CLÉS 2018

**368 700** prêts de documents  
aux **156** structures municipales du réseau  
**270** prêts d'expositions

## — PERSPECTIVES 2019

- Achèvement de la phase de signature des nouvelles conventions avec les communes,
- développement des 16 missions du schéma départemental sur trois axes majeurs :
  - maillage de tout le territoire,
  - encourager la participation citoyenne,
  - toucher tous les publics.
- ouverture du site de Labège pour la Nuit de la Lecture : spectacle, lecture et remise du prix Bibliothèque citoyenne de l'année 2018,
- remise du 1<sup>er</sup> Prix Collégiens de la BD et lancement du prix 2019-2020,
- acquisition d'un médiabus en remplacement de deux véhicules anciens,
- ouverture du site de Labège pour la Fête de la musique en juin, ainsi que pour les Journées Européennes du Patrimoine en septembre.



## SPORT, CULTURE

Sport loisirs

Culture

Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

### • Patrimoine culturel

## Patrimoine culturel

Le Conseil départemental soutient de manière directe et pérenne l'activité de trois musées : le Musée de la Résistance et de la Déportation, le Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges et le Musée Forum de l'Aurignacien à Aurignac (Musée de la Préhistoire), dont le Département détient 80 % des parts du Syndicat Mixte.

Le soutien à la vie culturelle et aux acteurs culturels est un domaine d'action prioritaire pour le Département de la Haute-Garonne qui envisage la culture comme un enjeu majeur de citoyenneté, de construction et d'émancipation des individus mais aussi, comme un facteur de cohésion sociale et territoriale.

L'action du Conseil départemental peut passer par des aides à la programmation de lieux permanents, à l'organisation de saisons et d'événements culturels mais aussi par un soutien financier aux équipes artistiques et aux projets culturels. Les collectivités territoriales bénéficient également de ce soutien en ce qui concerne les équipements culturels publics, dans le cadre des contrats de territoire.

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Exposition « Gamins d'hier, Ados d'aujourd'hui » au Musée de la Résistance et de la Déportation,
- exposition sur « l'Homme Lion » au Musée de la Préhistoire et performance artistique d'Abraham Poincheval,
- grande exposition sur le marbre de Saint-Béat au Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges,
- lancement de travaux au Musée de la Résistance et de la Déportation.





### ● CHIFFRES CLÉS 2018

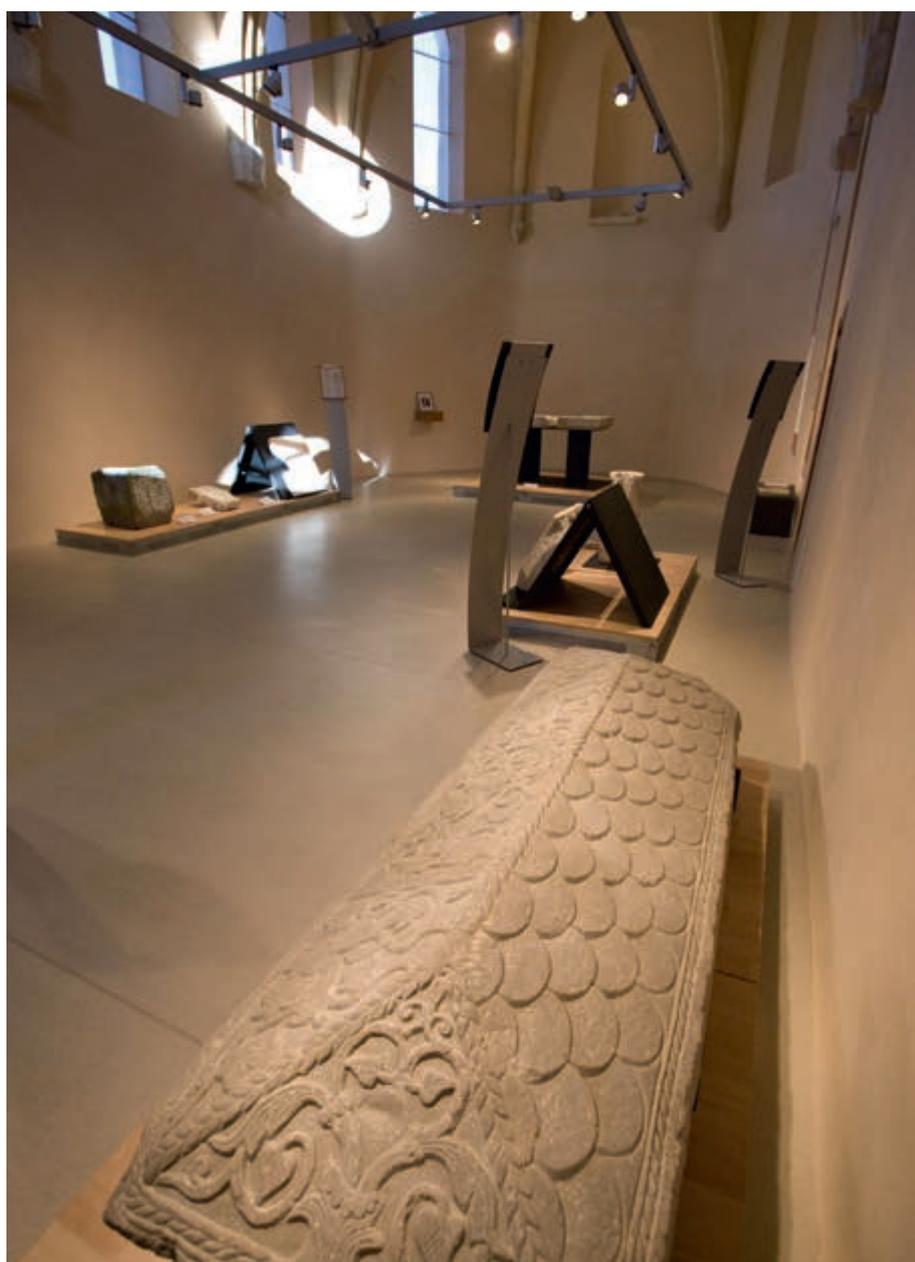
**9 237** visiteurs au Musée Archéologique

**12 500** visiteurs au Musée de la Préhistoire

**13 243** visiteurs (dont **7 992** scolaires)  
musée de la Résistance et de la Déportation

### — PERSPECTIVES 2019

- Travaux au Musée de la Résistance et de la Déportation qui vont permettre d'une part, une remise aux normes et d'autre part, une extension du bâtiment actuel afin de permettre un accueil de qualité avec une scénographie muséale revue et mieux adaptée,
- nouvelle exposition au Musée archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges,
- poursuite du développement du Musée de la Préhistoire à Aurignac,
- continuité du soutien aux acteurs culturels, en application de la stratégie culture votée en juin 2018 et du règlement d'intervention,
- renforcement des conventions de partenariat avec les acteurs culturels.



## ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

### Collèges et cités scolaires

Le département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, à l'exception de certaines dépenses pédagogiques et des dépenses de personnel éducatif qui restent à la charge de l'État.

Ainsi, le Conseil départemental poursuit l'équipement en matériels informatiques des collèges publics, dans le cadre d'un Plan numérique 2017-2020.

Il intervient également auprès des familles, en prenant en charge tout ou partie des frais de restauration scolaire, et apporte un soutien financier aux associations du domaine éducatif (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves-FCPE, Ligue midi-Pyrénées football, Office Central de la Coopération à l'École-OCCE, Union Nationale du Sport Scolaire-UNSS départementale, Caisse des écoles) ainsi qu'aux associations sportives des collèges.

Par ailleurs, le Conseil départemental accompagne 6 collèges dans le cadre du dispositif d'égalité des chances DISPO (Dynamiques de l'Innovation Sociale et Politique), qui consiste en la mise en place d'un tutorat en partenariat avec des étudiants de Sciences Po Toulouse.

Enfin, les collégiens eux-mêmes ont la parole, via le Conseil départemental des collégiens, qui connaît actuellement son troisième mandat.





## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Concertation citoyenne pour améliorer la mixité sociale dans les collèges et refondre les secteurs de recrutement des collèges en situation de tension démographique.

Afin d'accompagner la fermeture des classes de 6<sup>e</sup> du collège Bellefontaine à Toulouse, les élèves des 4 écoles du secteur concerné seront accueillis dans 6 collèges à la rentrée 2019 : Montesquieu à Cugnaux, Jules Verne à Plaisance-du-Touch, Émile Zola, Jean-Pierre Vernant et Michelet à Toulouse, Pierre Labitrie à Tournefeuille,

- mise en œuvre des fonctionnalités de la nouvelle version de l'Espace Numérique de Travail (ENT) eCollège31,
- distribution de codes de la route junior aux élèves de 5<sup>e</sup>, et de dictionnaires bi-média aux élèves de 6<sup>e</sup>,
- remise du prix des éco-maires aux élèves de la commission Développement durable du Conseil départemental des collégiens,
- bilan du mandat 2016-2018 du Conseil départemental des collégiens et annonce d'un nouveau dispositif,
- mise en œuvre d'un dispositif financier incitatif valorisant les collèges contribuant à la mixité sociale,
- signature entre le CD31 et les collèges privés sous contrat de deux conventions :
  - protocole d'accord définissant les modalités de calcul du forfait d'externat pour les collèges privés sous contrat d'association avec l'État,
  - convention de partenariat avec les collèges privés sous contrat d'association avec l'État pour l'amélioration de la mixité sociale dans les collèges de la Haute-Garonne,
- livraison de la demi-pension restructurée du collège Pablo Picasso de Frouzins,
- démarrage des travaux de reconstruction du Collège Bois-de-Labarthe de Pibrac,
- poursuite des travaux de reconstruction du collège Louisa Paulin de Muret.





### ● CHIFFRES CLÉS 2018

- 53 561** élèves dans les collèges publics
- 23** collèges concernés par le plan numérique
- 20 215** bénéficiaires de l'aide à la restauration scolaire
- 17 000** dictionnaires distribués aux élèves de 6<sup>e</sup>
- 16 500** Codes de la route junior distribués aux élèves de 5<sup>e</sup>



### ■ PERSPECTIVES 2019

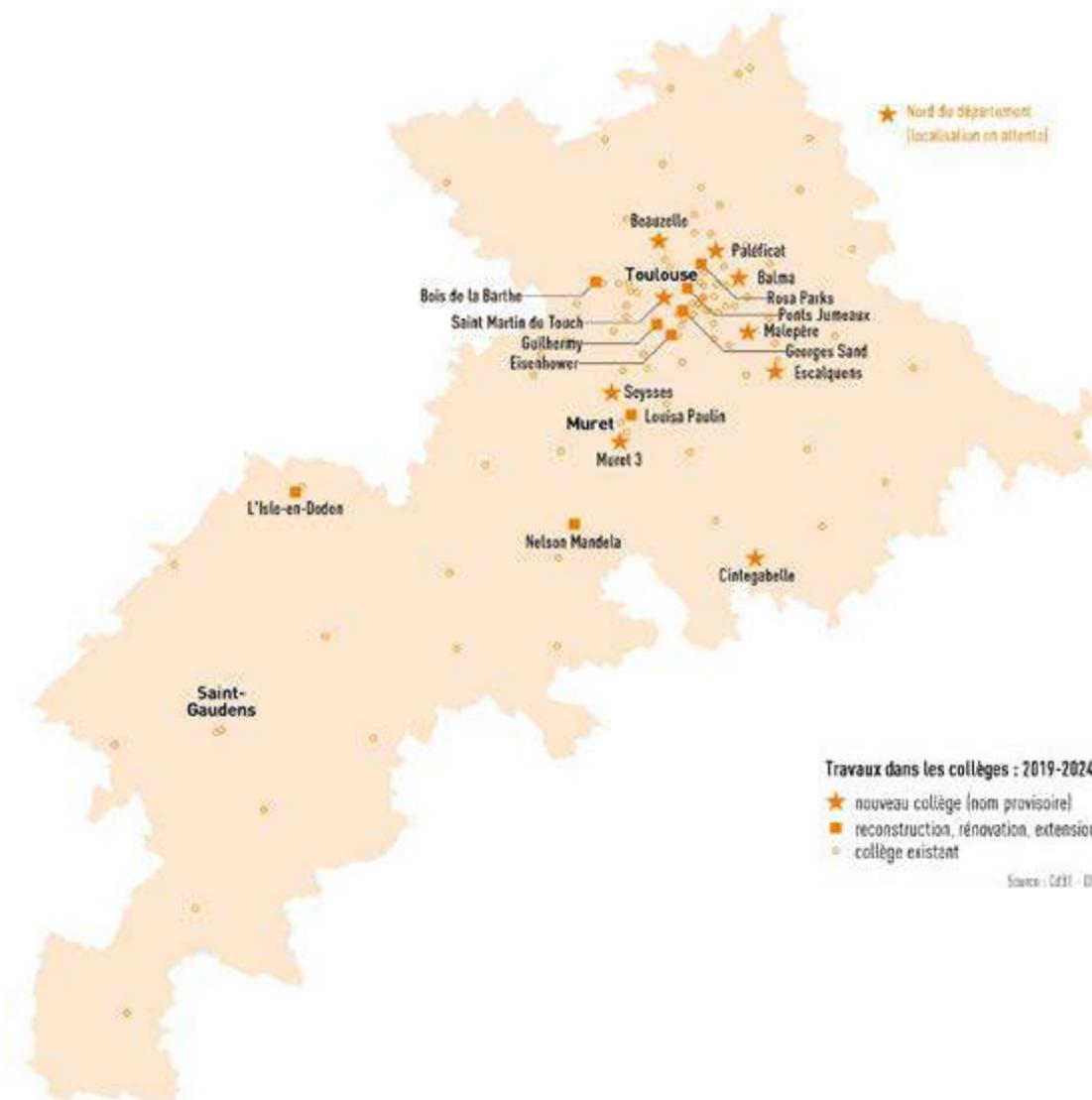
- Construction et réhabilitation de collèges publics :
  - fermeture du niveau 4<sup>e</sup> du collège Raymond Badiou à Toulouse et du niveau 6<sup>e</sup> du collège Bellefontaine à Toulouse,
  - poursuite des opérations de refonte de la sectorisation des collèges dans le cadre de la concertation citoyenne concernant les secteurs de Toulouse Nord, Villemur-sur-Tarn, Fontenilles, Villefranche-de-Lauragais, Sud-Ouest toulousain et Nord-ouest de l'agglomération toulousaine.
- lancement d'un appel à projets auprès des collèges à la rentrée scolaire 2019 pour soutenir les initiatives collégiennes dans 3 thématiques (développement durable, citoyenneté, vie au collège) et une « carte blanche »,
- mise en place du contrôle de la qualité de l'air,
- inauguration de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) rénovée du collège Voltaire de Colomiers,
- achèvement du chantier de reconstruction du collège Louisa Paulin de Muret,
- début des travaux de reconstruction du collège de L'Isle-en-Dodon,
- futur collège de Cintegabelle : début des fouilles archéologiques.

## ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

### • Collèges et cités scolaires

Enseignement supérieur  
Enseignement du premier degré  
Transports scolaires

## Les travaux dans les collèges : 2019-2024



## ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

Collèges et cités scolaires

### • Enseignement supérieur

Enseignement du premier degré

Transports scolaires



## Enseignement supérieur

Le Conseil départemental est signataire et cofinancier du volet enseignement supérieur du Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020. En outre, certaines opérations du CPER 2007-2013 sont encore en cours tels que les travaux du restaurant universitaire de Rangueil 2 et la construction des nouveaux locaux de la Toulouse School of Economics (TSE).

### GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- TSE : mise hors d'eau et hors d'air,
- Cité Internationale des Chercheurs : engagement de la consultation pour la concession au printemps 2018, avec participation du Conseil départemental aux étapes techniques décisionnelles,
- achèvement du restaurant universitaire de Rangueil 2.

### PERSPECTIVES 2019

- Livraison et inauguration des locaux de la TSE,
- lancement des travaux de la Cité Internationale des Chercheurs.

## Enseignement du premier degré

Afin d'aider les communes et intercommunalités à financer notamment leurs projets d'investissements relatifs aux écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré, la programmation 2018 des contrats de territoire a été engagée sur tous les territoires haut-garonnais, au travers des accords de partenariat et des contrats de territoire signés : contrats de territoire ruraux, contrats de territoire avec les 36 communes membres de Toulouse Métropole, accord de partenariat avec la ville de Toulouse, accords de partenariat conclus avec les territoires périurbains.

Pour les communes rurales et péri-urbaines, les petits travaux (projets d'un montant < à 5 000 € HT) ainsi que les acquisitions de mobiliers et matériels ont continué à être financés par le Département hors programmation des contrats de territoire. Par ailleurs, le Conseil départemental verse une subvention annuelle de fonctionnement aux communes sièges d'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED).

Enfin, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré disposent au sein des Centres d'Animation et de Documentation pédagogique (CADP), créés par le Conseil départemental, de centres de ressources de proximité.

### ● CHIFFRES CLÉS 2018

**19** communes sièges d'un RASED aidées

**3** CADP : Rieux-Volvestre, Saint-Gaudens, Villefranche-de-Lauragais



## ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

Collèges et cités scolaires

Enseignement supérieur

Enseignement du premier degré

• Transports scolaires

## Transports scolaires

Le Conseil départemental contribue à la politique éducative en assurant gratuitement le transport scolaire pour tous les élèves domiciliés en Haute-Garonne de la maternelle à la terminale.

En déléguant de Tisséo collectivités depuis 1983 et de la région Occitanie depuis 2017, il assure ce service public du quotidien sur la totalité du territoire de la Haute-Garonne en affectant les élèves sur les réseaux de transport public (réseau urbain Tisséo, réseau liO-Arc-en-ciel ou ferroviaire) lorsque ceux-ci desservent les établissements ou sur les 2028 circuits spéciaux de transports scolaires.

La gestion quotidienne des transports scolaires et de leur sécurité est assurée par 40 transporteurs sous le contrôle des services du Département. En cas de retard supérieur à 10 mn ou de problème, une alerte par sms est envoyée aux familles qui ont laissé leurs coordonnées lors de l'inscription.



## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- Depuis 2018, les inscriptions au transport scolaire peuvent se faire par internet pour les élèves haut-garonnais. La campagne d'inscription a démarré le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 et a permis d'inscrire 72 000 élèves,
- les transports scolaires évoluent chaque année pour s'adapter aux besoins de transport générés par l'évolution démographique des territoires, l'urbanisation et les nouveaux établissements scolaires à desservir. En 2018, le département a créé de nouveaux circuits pour accompagner le développement des lycées de Villefranche-de-Lauragais et de Pibrac.

## CHIFFRES CLÉS 2018

**74 700** élèves transportés

**1 028** circuits de transports scolaires

## PERSPECTIVES 2019

Pour 2019, les études de la desserte des établissements scolaires nouvellement mis en service sont engagées ainsi que les adaptations de l'offre de transport scolaire en fonction des projets de mise en service de lignes nouvelles sur le réseau Tisséo, liO-Arc-en-ciel et liO-ferroviaire.



## ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

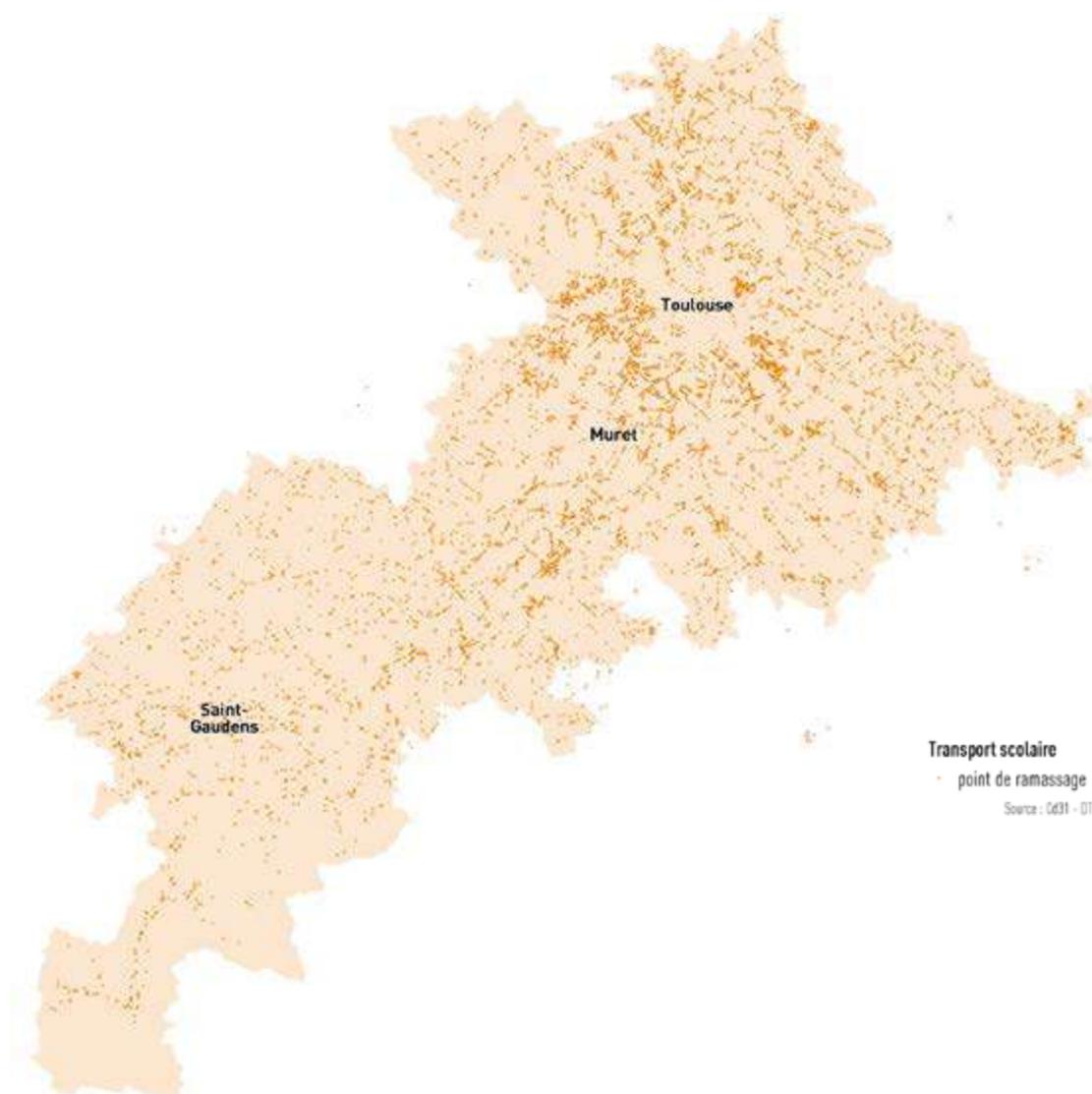
Collèges et cités scolaires

Enseignement supérieur

Enseignement du premier degré

### • Transports scolaires

## Le transport scolaire





# ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUN

## Sport, culture

Sport loisirs	13 800 461 €
Culture	10 135 990 €
Mission promotion langue et culture occitanes	—
Archives départementales	—
Médiathèque départementale et lecture publique	—
Patrimoine culturel	—

**TOTAL Sport, culture 23 936 451 €**

## Éducation, équipement scolaire

Collèges et cités scolaires	70 695 171 €
Enseignement supérieur	1 673 200 €
Enseignement du premier degré	12 419 367 €
Transports scolaires	44 906 046 €

**TOTAL Éducation, équipement scolaire 129 693 784 €**

**TOTAL**

**153 630 235 €**

# DÉPENSES : POLITIQUE PUBLIQUE

## (Budget principal et budgets annexes)

### FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

Chemins de la République	374 526 €
Parcours laïque et citoyen	939 121 €
Jeunesse	2 638 €
Égalité Femmes-Hommes	30 317 €
Démocratie participative	65 147 €

**TOTAL 1 411 749 €**

### PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHÈRE

Protection de l'environnement	Eau	19 111 529 €
	Déchets	158 130 €
	Espaces naturels	508 582 €
	Vélo – Activités de loisirs et de pleine nature	939 252 €
	Sensibilisation à l'environnement	37 165 €
	Transition énergétique	8 255 €
	Surveillance du moustique tigre	22 400 €
	Sécurité sanitaire et nutrition	—

**TOTAL Protection de l'environnement 20 785 313 €**

Développement des territoires	Agro-écologie	5 957 875 €
----------------------------------	---------------	-------------

**TOTAL 26 743 188 €**

### ÊTRE SOLIDAIRES

Solidarité départementale	Actions sociales polyvalentes de proximité	6 136 476 €
	Autonomie des personnes âgées	165 199 894 €
	Autonomie et compensation du handicap	183 390 535 €
	Insertion	234 232 732 €

**TOTAL Solidarité départementale 588 959 637 €**

Enfance et jeunesse	Enfance	153 834 219 €
	Prévention et éducation	3 482 316 €
	Insertion et orientation des jeunes	6 250 612 €

**TOTAL Enfance et Jeunesse 163 567 147 €**

Tourisme	Tourisme	4 199 624 €
	<b>TOTAL Tourisme</b>	<b>4 199 624 €</b>

<b>Soutien à la création d'activité et d'emploi</b>	Aide pour la création d'activité	2 819 129 €
	<b>TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi</b>	<b>2 819 129 €</b>
<b>Logement</b>	Aide à la pierre	13 531 032 €
	Aide à la personne	1 475 895 €
	<b>TOTAL Logement</b>	<b>15 006 927 €</b>
<b>Développement des territoires</b>	Aménagement des territoires	6 437 791 €
	Mission Europe	—
	Aides aux administrations publiques locales	20 026 140 €
	Voirie	62 758 548 €
	Transports collectifs	26 723 259 €
<b>TOTAL Développement des territoires</b>	<b>115 945 738 €</b>	
<b>Sécurité des biens et des personnes</b>	Risques des biens et des personnes (SDIS)	51 382 056 €
	<b>TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi</b>	<b>51 382 056 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>941 880 258 €</b>

## ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUN

<b>Sport, culture</b>	Sport loisirs	13 800 461 €
	Culture	10 135 990 €
	Mission promotion langue et culture occitanes	—
	Archives départementales	—
	Médiathèque départementale et lecture publique	—
	Patrimoine culturel	—
<b>TOTAL Sport, culture</b>	<b>23 936 451 €</b>	
<b>Éducation, équipement scolaire</b>	Collèges et cités scolaires	70 695 171 €
	Enseignement supérieur	1 673 200 €
	Enseignement du premier degré	12 419 367 €
	Transports scolaires	44 906 046 €
	<b>TOTAL Éducation, équipement scolaire</b>	<b>129 693 784 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>153 630 235 €</b>
<b>MOYENS GÉNÉRAUX ET DÉPENSES NON VENTILABLES</b>		<b>502 210 219 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (budget principal et budgets annexes)</b>		<b>1 625 875 649 €</b>

## PROJETS DE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION EN LIEN AVEC LES USAGERS

Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée dans une démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement. Ainsi, l'administration départementale poursuit la mise en œuvre de son projet d'administration, Cap'31.

Ce plan d'actions pluriannuel est organisé autour de 4 axes :

- une administration au service des usagers et partenaires,
- une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens,
- une administration au service du collectif,
- une administration plus proche des Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises.

En s'appuyant sur les compétences métiers et le savoir-faire des services, cette démarche a permis le développement de nouvelles manières de faire (Word café : processus d'animation permettant des échanges par table, ateliers participatifs et collaboratifs, etc.).

### **Une administration au service des usagers et des partenaires :**

Le Conseil départemental a engagé depuis plusieurs années sa transformation numérique, avec la volonté de moderniser son fonctionnement et d'apporter une offre numérique de qualité à l'ensemble des Haut-Garonnais et de ses partenaires.

Ainsi en plus de s'appuyer sur le syndicat mixte Haute-Garonne numérique pour accélérer le déploiement de la fibre vers les abonnés, le Département élabore sa stratégie de développement des usages et services numériques (SDUSN), en concertation avec les autres grands acteurs du territoire. L'objectif est de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour accélérer la transition numérique des collectivités et des entreprises, soutenir le développement de la future économie et accompagner tous les publics dans l'appropriation des outils numériques.

Il a également engagé la modernisation de sa politique d'accueil du public, à la fois au sein de l'Hôtel du Département, mais aussi dans ses structures sur les territoires.



### **Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens :**

Le Conseil départemental s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de modernisation de son action.

Ainsi, avec la dématérialisation de la chaîne comptable et financière, qui consiste à transmettre l'ensemble des pièces comptables sous format dématérialisé, la collectivité revoit son organisation et ses procédures pour les rendre plus efficaces. La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif :

- de fluidifier les échanges entre les différents acteurs publics et privés,
- de sécuriser les procédures comptables,
- d'améliorer les délais de traitement.

La mise en œuvre opérationnelle de ce projet de modernisation est prévue au 01 janvier 2019.

### **Une administration au service du collectif :**

Plus fluide, plus agile, plus transversale et plus réactive, l'administration s'adapte à un environnement social en mutation. Les procédures de travail sont autant que possible simplifiées, les horaires de travail élargis et assouplis. Organisation apprenante, le Conseil départemental s'est par ailleurs ouvert plus largement à l'accueil de stagiaires, qu'ils soient collégiens, étudiants ou doctorants. Le Conseil départemental accueille également des apprentis, des personnes en insertion ou des personnes en situation de handicap et participe ainsi activement sur le territoire aux enjeux de formation et d'insertion des habitants en recherche d'emploi.

### **Une administration plus proche des Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises :**

Confronté aux mutations économiques et à l'accroissement des publics en difficulté, le Conseil départemental doit mettre en place de nouvelles formes d'accompagnement social pour répondre aux nouveaux besoins sociétaux et humains. Pour ce faire, lors de sa session en janvier 2018, l'Assemblée départementale s'est prononcée en faveur d'un projet structurant de territorialisation de l'action sociale qui répond aux 4 objectifs suivants :

- améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur,
- définir les approches partenariales et favoriser la transversalité des missions,
- responsabiliser les territoires et développer leur autonomie décisionnelle,
- garantir l'équité de la réponse départementale.

Au service de la mise en œuvre de ce projet, une organisation administrative adaptée sera mise en place à travers :

- 30 Maisons des Solidarités (MDS) chargées de la mise en œuvre des missions des solidarités,
- 5 Directions Territoriales des Solidarités (DTS),
- 1 échelon central garant du pilotage des solidarités.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS 2018

- L'initialisation de la mise en place d'une **infrastructure wifi** sécurisée à destination des élus, des agents et des usagers,
- les premiers chantiers de mise en conformité avec le **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) et nomination d'un DPO (Data Protection Officer),
- le lancement de la refonte du site intranet,
- la poursuite du développement **des services numériques à destination des usagers** : développement de e-services, dématérialisation de l'Aide à la Restauration Scolaire (ARS), opendata...,
- mise en place de postes informatiques en libre-service dans 5 Maisons des solidarités pilotes et modernisation des halls d'accueil de l'Hôtel du Département,
- dématérialisation de la gestion des subventions, avec la possibilité pour tous les usagers (particuliers, associations, collectivités territoriales, ...) de déposer en ligne leurs demandes de subventions et de disposer d'un suivi.  
Les collectivités qui souhaitent faire cofinancer leur projet par l'État et/ou la Région peuvent déposer leur dossier en ligne sur une deuxième plateforme mutualisée, évitant ainsi la multiplication des démarches,
- modernisation des modes de travail : réflexion sur la mise en place du télétravail et du travail à distance, développement du mode projet, installation d'un laboratoire d'innovation.  
(Le lieu d'I). Ce laboratoire s'adresse à tous les agents, individuellement ou en groupe, porteurs d'une idée nouvelle ou d'un projet à construire. Il accompagne les projets en devenir, par l'expérimentation et des méthodes créatives et collaboratives.

## PERSPECTIVES 2019

- Mise en place d'écrans d'affichage dynamique dans les halls d'accueil de l'Hôtel du Département dans le cadre de la refonte de l'accueil des usagers,
- mise en œuvre d'une plateforme de télé-procédures à destination des usagers,
- mise en ligne sur le site internet des séances plénières de l'Assemblée départementale,
- publication des délibérations et rapports du Conseil départemental depuis le début du mandat sur le site institutionnel,
- mise en place du télétravail et du travail à distance,
- préparation du lancement du nouvel intranet permettant de faciliter le travail au quotidien, d'accompagner le personnel tout au long de son parcours et d'améliorer la qualité de vie au Cd31,
- acculturation au numérique : accompagnement de la transformation numérique de l'administration (usages et pratiques professionnelles) et de l'action départementale, tout en réaffirmant la nécessité de conserver une relation directe à l'utilisateur,
- poursuite d'actions et d'événements innovants au service de la modernisation de l'administration : accueil des Entretiens de l'Innovation Territoriale organisés par la Chaire Optima de l'Université de Pau, organisation en interne du Printemps de l'Innovation.

## FOCUS SUR L'OPEN DATA

Après une expérimentation initiée en 2017 avec deux collectivités pilotes, l'Assemblée départementale a déployé sa stratégie d'accompagnement des collectivités de Haute-Garonne à l'ouverture des données publiques.

Le Département entend dès lors favoriser et faciliter la collecte et la diffusion des données publiques des collectivités de Haute-Garonne et stimuler leurs réutilisations dans le but de susciter l'émergence de nouveaux services numériques accessibles au plus grand nombre de hauts-Garonnais.

**Cette démarche a été lauréate de la 3<sup>e</sup> édition des Trophées open data pour les territoires, organisée par la Gazette des communes en novembre 2018 sur le volet « Approche stratégique de l'open data ».**

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, 16 nouvelles collectivités ont rejoint le dispositif pilote en décembre 2018. Une convention de partenariat fixe le cadre de coopération et les modalités de mise en œuvre d'une offre de service gratuite. L'objectif premier est d'accompagner ces collectivités à l'ouverture des données standardisées définies dans le Socle Commun des Données Locales par l'association OpenDataFrance qui fait référence dans ce domaine.

## DÉMARCHES DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Soucieux de réduire son empreinte énergétique, le Conseil départemental a fait le choix d'inscrire trois bâtiments départementaux au concours CUBE 2020 qui consiste à engager sur une année des actions de sensibilisation et des réglages dans le but de faire baisser au maximum les consommations d'énergie des bâtiments inscrits (deux collèges et une maison des solidarités).

Par ailleurs le Conseil départemental a engagé le remplacement de ses chaudières vieillissantes par des chaudières à condensation permettant une réduction des consommations de 15 % et des émissions de CO<sub>2</sub>.

Enfin, le Conseil départemental a déployé en une année des équipements permettant la remontée des capteurs et de températures sur les 150 plus gros bâtiments du patrimoine. Le système permet notamment de détecter plus rapidement les pannes et d'améliorer le confort des usagers des bâtiments recevant du public (collèges notamment).

### ● CHIFFRES CLÉS 2018

**7** chaufferies remplacées

**400** capteurs de température posés

# Rapport d'Activités 2018

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

---

**Directeur de la publication**

Georges Méric

**Direction Générale des services**

Bertrand Looses

**Ressources Financières et Numériques/Commande Publique/  
Pilotage et Méthode**

Bruno Ollier

**Service Pilotage Stratégique**

Claire Soulier

**Photographies**

CD 31 / Aurélien Ferreira<sup>®</sup> / Élisabeth Mathieu<sup>®</sup> / Romain Saada<sup>®</sup> /  
Michaël Zermati<sup>®</sup> / Loïc Bel<sup>®</sup> / Rémy Gabalda<sup>®</sup> / Shannon Auatah<sup>®</sup> /  
Alexandre Ollier<sup>®</sup> / Hélène Ressayres<sup>®</sup> / Tbiarneix<sup>®</sup> / Gaëlle Avan<sup>®</sup> /  
Alis Mirebeau<sup>®</sup> / Elerika Leroy<sup>®</sup> / CDT<sup>®</sup> / Adobe Stock<sup>®</sup>

**Impression**

Création et impression CD31

---

ISBN : 979-10-92065-25-1

---



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse cedex 9  
Tél : 05 34 33 32 31  
contact@cd31.fr  
**www.haute-garonne.fr**